

# GUIDE

## *des études*

2024 – 2025

MASTER *Mention*

CULTURE ET COMMUNICATION



**fasest**

 **Université  
de Lille**

# Sommaire

<b>Lettre des co-responsables du master Culture et Communication</b>	<b>4</b>
<b>Présentation générale</b>	<b>5</b>
Bienvenue à la Faculté des sciences économiques, sociales et des territoires.	5
Les services de la faculté	6
La formation	7
Les compétences travaillées, les objectifs par parcours et les débouchés	8
Objectifs des parcours	12
Parcours MC-DTSV - vers quels métiers et fonctions	14
Parcours MC-MN - vers quels métiers et fonctions	14
Le secrétariat & l'équipe pédagogique	15
Inscriptions administratives et pédagogiques	19
Les examens	21
Les stages	25
Le service Stages – Insertion professionnelle de la FaSEST	28
<b>Guide de l'étudiant en situation de handicap</b>	<b>32</b>
Mot d'accueil	32
La procédure	32
Les référents	33
Les contacts utiles	34
Référente harcèlement et violences sexistes et sexuelles (VSS) de la FaSEST (au service des étudiants-es et les personnels)	35
<b>Les bibliothèques universitaires</b>	<b>36</b>
Campus Cité scientifique	36
Campus Pont de Bois	38
<b>GLOSSAIRE</b>	<b>39</b>
<b>Présentation des enseignements</b>	<b>40</b>
Master Culture et Communication - 1 <sup>ère</sup> année / Semestre 1 ( <b>Tronc Commun</b> )	40
Master Culture et Communication - 1 <sup>ère</sup> année / Semestre 1 ( <b>Parcours Métiers de la culture, médiation numérique</b> )	61
Master Culture et Communication - 1 <sup>ère</sup> année / Semestre 1 ( <b>Parcours Métiers de la culture, développement, territoires, spectacle vivant</b> )	76
Master Culture et Communication - 1 <sup>ère</sup> année / Semestre 2 ( <b>MN ET DTSV</b> )	99
Master Culture et Communication – 2 <sup>nd</sup> année / Semestre 3 ( <b>Tronc Commun</b> )	104

Master Culture et Communication – 2 <sup>nd</sup> année / Semestre 3 <b>(Parcours Métiers de la culture, médiation numérique)</b>	120
Master Culture et Communication – 2 <sup>nd</sup> année / Semestre 3 <b>(Parcours Métiers de la culture, développement, territoires, spectacle vivant)</b>	127
Master Culture et Communication – 2 <sup>nd</sup> année / Semestre 4 <b>(Tronc commun)</b>	151

## Lettre des co-responsables du master Culture et Communication

*Chères étudiantes, chers étudiants,*

Au nom de toute l'équipe pédagogique, nous vous souhaitons la bienvenue dans le master Culture et Communication rattaché à l'Institut des Sciences Sociales (ISS) de la Faculté des Sciences Économiques, Sociales et des Territoires (FaSEST) de l'Université de Lille.

Le master repose sur des enseignements pluridisciplinaires (sciences de l'information et de la communication, sociologie, esthétique, sémiologie, histoire, *cultural studies*, philosophie des arts) et professionnalisants pour vous permettre de développer votre regard réflexif et critique sur les mutations des mondes de l'art, de la culture ainsi que de soutenir vos engagements dans ces mondes. Il forme aux questions culturelles contemporaines et aux métiers qui concernent plus particulièrement le spectacle vivant, l'action culturelle, les médias et la culture numérique. Il s'agit aussi de vous rendre sensibles aux enjeux sociaux et politiques contemporains, de vous donner les outils théoriques et méthodologiques vous permettant de vous y confronter et de contribuer à leur prise en charge depuis ces secteurs d'activité.

Nous construisons les conditions d'un accompagnement ouvert, favorisant des trajectoires plurielles dans les domaines d'activités professionnelles où nous avons construit des expertises et des relations inscrites dans des temporalités longues : spectacle vivant et publics de la culture, développement culturel territorial et éducation populaire, éducation aux médias et médiations numériques.

Nous formons et accompagnons également à la recherche en sciences humaines et sociales sur ces questions. Le master mention Culture et communication est adossé au laboratoire de recherche GERiiCO (Groupe d'Études et de Recherche Interdisciplinaire en Information et Communication). Les contenus de formation de ce master sont liés aux axes de recherche développés par ce laboratoire, mais aussi aux recherches de membres de l'équipe pédagogique issus d'autres laboratoires en sciences humaines et sociales de l'Université de Lille (Clersé, CEAC, IRHiS).

Vous allez être engagé.e.s dans un parcours de formation avec des collectifs très divers et tous impliquants, dans des moments intenses à l'université, suivis eux-mêmes de temps tout aussi formateurs lors des stages qui sont incompatibles avec d'autres engagements lourds.

Nous vous souhaitons à tou.te.s un parcours dans ces années de master qui soit riche en découvertes, apprentissages, rencontres, qualifications, détours heuristiques, aventures...

*François Debruyne, Stéphanie Pryn, Elodie Sevin*



## Présentation générale

### Bienvenue à la Faculté des sciences économiques, sociales et des territoires.

La Faculté des sciences économiques, sociales et des territoires est une composante de l'Université de Lille. Elle a été créée pour offrir aux étudiant·e·s une diversité de formations dans les domaines des sciences humaines et sociales et du droit-économie-gestion.

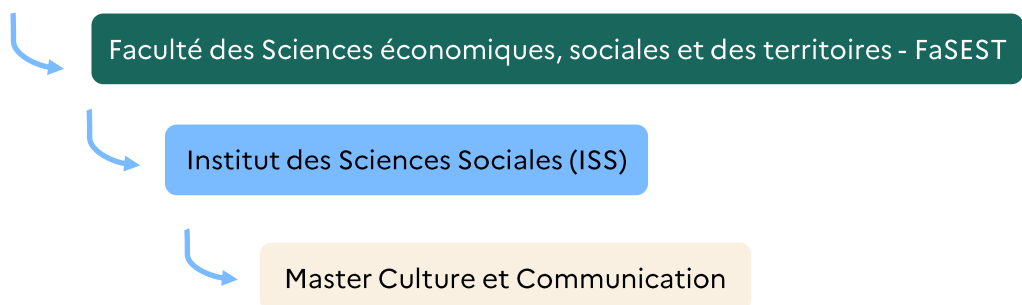
Elle accueille plus de 6 000 étudiant·e·s de la licence au master en formation initiale, continue ou en alternance, sur deux campus à Villeneuve d'Ascq, au cœur de la métropole lilloise : la Cité scientifique et Pont de Bois.

Elle propose une offre de formations pluridisciplinaires de la licence au master, composée de plus de 60 parcours. Elle dispense des enseignements de haut niveau académique et professionnel, alliant théorie et mise en pratique, dispensés par plus de 300 enseignant·e·s, enseignant·e·s chercheur·euse·s, et intervenant·e·s professionnel·le·s. Forte de son rayonnement international, elle permettra à près de 200 étudiant·e·s de bénéficier de programme d'échanges à l'étranger.

La faculté se compose de trois instituts :

- L'Institut d'Aménagement, d'urbanisme et de géographie de Lille – IAUGL
- L'Institut des Sciences économiques et du management - ISEM
- L'Institut des Sciences sociales – ISS

Université de Lille



Retrouvez les actualités de la faculté sur le site internet : <https://fasest.univ-lille.fr/>

## Les services de la faculté

### Relations internationales

L'internationalisation est l'un des principaux piliers de la stratégie de notre faculté. Nous accueillons chaque année plus de 900 étudiant·e·s internationaux dont 100 étudiant·e·s en programme d'échange. Grâce aux partenariats en place, ce sont également plus de 200 étudiant·e·s qui bénéficient d'opportunités d'échanges, d'études ou de stage à l'étranger.

### Formation continue et alternance

La faculté propose une offre de plus de 60 formations de la licence au master, accessibles en formation initiale et continue. Les licences professionnelles ainsi que certains masters sont accessibles en alternance, en contrat d'apprentissage et/ou contrat de professionnalisation.

### Stage et insertion professionnelle

Le service des stages et de l'insertion professionnelle accompagne les étudiant·e·s dans leurs recherches de stage et dans l'élaboration des conventions.

### Service communication

La faculté s'investit dans divers événements à destination des enseignant·e·s, associations, étudiant·e·s et futur·e·s étudiant·e·s. Le service communication se fait également le relais pour vos événements étudiant·e·s.

Suivez l'actualité de la faculté sur nos réseaux sociaux : [@fasest\\_ulille](#)  
[Facebook](#) – [Instagram](#) – [LinkedIn](#)

#### CONTACT

Partir à l'étranger

[outgoing-fasest@univ-lille.fr](mailto:outgoing-fasest@univ-lille.fr)

Venir étudier

[incoming-fasest@univ-lille.fr](mailto:incoming-fasest@univ-lille.fr)

Cité scientifique – Bât. SH3

bureau C017

#### CONTACT

Pour l'alternance

[alternance-fasest@univ-lille.fr](mailto:alternance-fasest@univ-lille.fr)

Pour la reprise d'études

[formationcontinue-fasest@univ-lille.fr](mailto:formationcontinue-fasest@univ-lille.fr)

Cité scientifique – Bât. SH3

bureau C119

#### CONTACT

[stages-fasest@univ-lille.fr](mailto:stages-fasest@univ-lille.fr)

Cité scientifique – Bât. SH3

bureau C018

#### CONTACT

[communication-fasest@univ-lille.fr](mailto:communication-fasest@univ-lille.fr)

Cité scientifique – Bât. A18

bureau 08

## La formation

Le master Culture et Communication est un master pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales dont le centre de gravité est la compréhension de ce qui fait culture dans les mondes contemporains et l'engagement dans ces mondes. Il forme de futur.e.s professionnel.le.s aux compétences de responsables (problématisant et élaborant / soutenant des actions complexes) qui participeront à la vie culturelle, sociale et artistique, sur et avec des territoires, depuis des postes, des métiers, des secteurs, des structures, très divers. Nous délimitons notre champ d'expertise en nous concentrant

- sur les disciplines artistiques et les secteurs culturels des arts vivants (théâtre, danse, arts de la rue, du cirque), parfois en lien avec les industries culturelles (musique, cultures audiovisuelles et numériques),
- sur l'action culturelle située,
- sur les formes de médiations numériques de la culture et les dispositifs d'éducation aux médias.

Cette formation se décline en 2 parcours, articulant tronc commun et enseignements de spécialisation progressive :

- Le parcours Métiers de la Culture – Médiation, Numérique (MC-MN)
- Le parcours Métiers de la Culture – Développement, Territoires, Spectacle vivant (MC-DTSV).

Dans un contexte sociétal de crises systémiques, les transformations des activités artistiques et culturelles, le développement des lieux de production et de diffusion artistique, la place du secteur culturel dans le développement territorial, comme celle des questions de médiation numérique et d'éducation aux médias, nécessitent d'imaginer de nouvelles pratiques, de favoriser la participation des publics, d'accompagner les artistes dans leurs projets d'évolution, de penser les manières de prendre part aux politiques culturelles locales et plus largement pour les droits humains et pour le vivant. Nous cherchons à répondre à la question de l'articulation entre formation et emploi en proposant un enseignement dense et pluriel, favorisant des possibilités de spécialisation par les choix individuels tout au long du master : constitution de son propre réseau par les invitations de professionnel.les, choix ouvert des thématiques pour les dossiers et pour le travail d'initiation à la recherche, choix du parcours et des options, des lieux et des missions de stage au regard des affinités esthétiques et de métiers (action culturelle, diffusion, production, accompagnement des projets artistiques, relations avec les publics, coordination de projets de territoire, recherche, communication numérique ; collectivités, structures culturelles labellisées, associations, acteurs de l'éducation populaire, compagnies artistiques, entreprises des industries « créatives »...).

Les deux parcours « Métiers de la culture – Développement, Territoires, Spectacle vivant » (MC-DTSV) et « Métiers de la culture – Médiation, Numérique » (MC-MN) se

déclinent dès le M1. Les deux années de formation permettent l'acquisition de compétences techniques, organisationnelles, réflexives et situées, mêlant une nécessaire polyvalence et une spécialisation progressive. Cette proposition s'ancre sur une longue expérience à partir de laquelle nous avons pu capitaliser la connaissance des terrains professionnels et l'analyse des problématiques émergentes. Nos dispositifs pédagogiques sont sans cesse réajustés, à l'écoute des transformations des secteurs artistiques, culturels et médiatiques, grâce aux liens étroits tissés avec les secteurs (un « conseil de perfectionnement » pour accompagner nos ajustements et transformations ; de nombreuses interventions de professionnel.le.s dans les enseignements ; un réseau des « ancien.nes » étudiant.es ; des suivis des stages qui nous amènent à discuter sans cesse avec les professionnel.le.s qui accueillent nos étudiant.e.s ; des engagements divers des membres de l'équipe pédagogique dans la vie culturelle et associative...).

### Les compétences travaillées, les objectifs par parcours et les débouchés

Les étudiant.e.s choisissent et s'inscrivent dans un des deux parcours de ce master. Mais elles et ils sont bien dans une formation partagée qui concerne d'abord les métiers de la culture et mondes associés, ainsi que les problématiques contemporaines qui traversent et interrogent ces mondes culturels. C'est pourquoi une partie conséquente des enseignements, des dispositifs pédagogiques, de la formation à la recherche et des formats d'apprentissage professionnel sont communs aux deux parcours, de même qu'un nombre très important des objectifs et compétences visés par la formation. Les éléments de spécificités de chacun des deux parcours renvoient, quant à eux, à des logiques a priori plus différenciées, celles de l'action culturelle et du spectacle vivant d'un côté, celles des médiations numériques et de l'éducation aux médias de l'autre.

## Grandes compétences transversales :

- Savoir penser, concerter, écrire, traduire et transformer un projet (culturel, social)
- Savoir comprendre et analyser des situations complexes, ainsi que leurs enjeux
- Savoir travailler avec des interlocuteurs/trices, des partenaires et des outils et savoir-faire très hétérogènes.

Les enseignements et expériences professionnelles du master sont organisés autour de plusieurs Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC). Chaque BCC représente un ensemble homogène et cohérent de dispositifs pédagogiques visant des connaissances et des compétences complémentaires qui répondent à un objectif précis de formation formalisé dans l'intitulé du BCC.

5 BCC sont communs aux deux parcours MC-DTSV & MC-MN et un 6ème BCC est spécifique au parcours MC-MN.

## Compétences communes aux 2 parcours MC-DTSV et MC-MN :

**BCC 1** – Élaborer et expérimenter des démarches de recherche pour analyser les phénomènes culturels

- S'initier aux méthodologies de la recherche en sciences humaines et sociales
- Mener et exploiter une recherche bibliographique thématifiée de manière ajustée
- Discuter collectivement de textes de sciences humaines et sociales permettant d'ouvrir le regard aux différentes dimensions de la vie sociale contemporaine (culture, politique, travail, précarité, engagement, genre, migrations, publics...)
- S'engager dans des expérimentations et des investigations individuelles et/ou collectives
- Rencontrer des acteurs du secteur de la culture et des médias et écouter leurs problématiques
- Restituer aux acteurs du monde de la culture et des médias le fruit de ce travail de problématisation

## **BCC 2** – Saisir et contribuer à des projets existants pour savoir se situer dans la diversité des mondes culturels

- Construire progressivement une culture personnelle et partagée des métiers, des projets et des mondes de la culture et des médias
- Appréhender et questionner les métiers et les engagements en relations les uns avec les autres
- Aller à la rencontre d'une diversité d'acteurs et travailler collectivement l'accueil et la discussion
- Mettre en perspective les pratiques professionnelles, artistiques, militantes, médiatiques, en les contextualisant et en identifiant leurs singularités
- Nouer des liens avec des acteurs à l'œuvre tant dans le secteur de la culture et/ou des médias que hors de ce secteur
- Discuter avec les acteurs rencontrés et leur soumettre une lecture distanciée et critique de leurs projets
- Se saisir des problématiques contemporaines des cultures médiatiques et numériques
- Se former aux enjeux de l'économie sociale et solidaire et des transitions

## **BCC3** – Ajuster son action aux situations professionnelles, aux environnements administratifs, organisationnels et politiques

- Mobiliser les outils juridiques, de gestion comptable et de l'analyse financière appliqués aux activités culturelles
- Saisir les logiques administratives du champ culturel
- Saisir les logiques socioéconomiques des industries culturelles et médiatiques
- Resituer l'histoire des politiques culturelles en mesurant leurs conséquences sur les activités
- Resituer l'histoire des politiques publiques dans le champ des médias et de la communication
- Explorer le paysage culturel et situer les structures de production et de diffusion de spectacle vivant
- Composer une expérience professionnelle avec un stage de 3 à 4 mois à temps plein en master 1 et un stage de 6 mois à temps plein en master 2 dans le secteur de la culture et/ou des médias
- Partager et confronter l'analyse de ses expériences de stage lors d'une soutenance avec le monde du travail concerné et le monde universitaire



## **BCC 4 – Appréhender les formes culturelles et médiatiques en articulant leurs multiples dimensions**

- Travailler et analyser les dimensions mondialisées des phénomènes locaux
- Interroger les modalités et les difficultés de la rencontre des œuvres d'art et des publics
- Elargir ses connaissances des différentes formes/esthétiques dans le champ du spectacle vivant, d'une part, et dans celui des industries culturelles, d'autre part, de manière à mieux saisir les enjeux différenciés de ces mondes
- Appréhender les enjeux des pratiques médiatiques et numériques
- Ouvrir la compréhension des mondes de la culture et des médias à une perspective internationale
- Pratiquer une langue étrangère
- Identifier les enjeux de la proximité et des lieux culturels intermédiaires  
OU Appréhender les enjeux d'une recherche thématifiée

## **BCC 5 – Préparer, questionner et orienter son parcours professionnel**

- Apprendre à se situer au regard des cadres, des postures et des valeurs professionnelles et /ou citoyennes
- Développer à la fois une perspective compréhensive et un regard critique
- Analyser ses expériences professionnelles
- Écrire un mémoire de stage  
OU Se former à la recherche : mener une enquête en sciences humaines et sociales et rédiger un mémoire de recherche
- Confronter son parcours et partager ses expériences dans une dynamique collective
- Construire un parcours singulier, personnel et collectif

## **Compétence spécifique au parcours MC-MN**

### **BCC 6 – Concerner et mettre en œuvre des dispositifs d'éducation aux médias, à l'information et aux cultures numériques**

- Identifier les enjeux pédagogiques et culturels des dispositifs d'éducation aux médias à l'information et aux cultures numériques
- Mener des analyses critiques des représentations médiatiques
- Prendre en compte les pratiques culturelles et médiatiques des publics
- Adapter la production de contenus à différents médias
- Relier et/ou intégrer les dispositifs d'éducation aux médias aux actions de médiations culturelles

## Objectifs des parcours

Le master Culture et Communication se décline en 2 parcours, articulant tronc commun et enseignements de spécialisation progressive sur les deux années de formation :

- Le parcours Métiers de la Culture – Médiations Numériques (MC-MN)
- Le parcours Métiers de la Culture – Développement, Territoires, Spectacle vivant (MC-DTSV).

Le parcours Développement, Territoires, Spectacle Vivant – (MC-DTSV) forme et prépare aux métiers concernés par les questions liées à l'action culturelle dans les territoires, aux relations avec les publics, à la production, à la diffusion et au développement du spectacle vivant. Sur la base des échanges construits avec les professionnel-le-s, ce parcours articule étroitement les questions des territoires et des publics, des démarches participatives, solidaires et de développement en rapport au vivant, de création artistique et d'action culturelle.

Il se décline en deux options en M2 :

- Développement et action culturels dans les territoires
- Spectacle vivant et publics



**Le parcours Médiation, Numérique (MC-MN)** amènera les étudiant·e·s à comprendre et à étudier les articulations des mondes de la culture et du spectacle vivant, avec les industries culturelles et numériques ainsi que les mondes des médias. Il forme et prépare en particulier aux métiers concernés par les questions :

- de médiation numérique des formes culturelles et de valorisation des savoirs ;
- des cultures médiatiques des publics de la culture ;
- d'éducation aux médias, à l'information et aux cultures numériques ;
- d'articulation entre les industries créatives et les politiques urbaines et territoriales.





## Parcours MC-DTSV - vers quels métiers et fonctions

Chargé·e d'action culturelle  
Assistant·e de direction dans un service culture de collectivité territoriale  
Chargé·e de communication  
Chargé·e de projet en médiation numérique  
Médiateur·trice culturel·le  
Coordinateur·trice chargé·e des manifestations culturelles  
Directeur·trice d'association culturelle  
Chargé·e de production et/ou de diffusion  
Chargé·e des relations avec les publics  
Assistant·e de programmation  
Administrateur·trice de compagnie ou de lieux de création

## Parcours MC-MN - vers quels métiers et fonctions

Les métiers liés au parcours MN, sont ceux liés à la mise en œuvre de projets :

- De médiations culturelles avec un volet numérique soit en termes de création de contenu (e.g. podcasts), soit par rapport à des dispositifs d'accessibilité (dans des structures de spectacle vivant ou des lieux intermédiaires ou des médiathèques
  - Médiateur·rice culturel·le,
  - Chargé·e des relations avec les publics
- D'éducation aux médias et à l'information
  - Chargé·e de projet EMI (e.g. projet de webradio)

## Le secrétariat & l'équipe pédagogique

Le secrétariat de la formation est situé sur le campus Pont-de-Bois dans le bâtiment B. Il est assuré par Justine Hudelle et Alex-Gabryel Derache. Les étudiant.e.s sont reçu.e.s selon des horaires d'accueil affichés dès la rentrée.

Horaires d'accueil du secrétariat :

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 – 12h30	13h30 – 16h30
Mardi	8h30 – 12h30	13h30 – 16h30
Mercredi	8h30 – 12h30	Fermé
Jeudi	8h30 – 12h30	13h30 – 16h30
Vendredi	8h30 – 12h30	Fermé

### CONTACT

Justine Hudelle

[master1-culture@univ-lille.fr](mailto:master1-culture@univ-lille.fr)

03 62 26 96 87

Bureau B3 227

### CONTACT

Alex-Gabryel Derache

[master2-culture@univ-lille.fr](mailto:master2-culture@univ-lille.fr)

03 20 41 60 25

Bureau B3 227

## Co-responsables de la formation :

**François Debruyne**, Enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication : [francois.debruyne@univ-lille.fr](mailto:francois.debruyne@univ-lille.fr)

**Stéphanie Pryen**, Enseignante-chercheuse en sociologie : [stephanie.pryen@univ-lille.fr](mailto:stephanie.pryen@univ-lille.fr)

**Elodie Sevin**, Enseignante-chercheuse en sciences de l'information et de la communication : [elodie.sevin@univ-lille.fr](mailto:elodie.sevin@univ-lille.fr)

## L'Équipe enseignante et intervenante :

**ALLARD Laurence**, Enseignante-chercheuse en sciences de l'information et de la communication, Institut des Sciences Sociales / Faculté des Sciences Économiques, Sociales et des Territoires

**BERNARD Célia**, Secrétaire générale, Le Gymnase, Centre de Développement Chorégraphique National

**BOISTEL Audrey**, Directrice adjointe, CCN de Roubaix, Formatrice occasionnelle à Filage et consultante en accompagnement de projets culturels et artistiques

**BORG Florian**, avocat à Lille

**BOURCIER Sam**, Enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication, Institut des Sciences Sociales / Faculté des Sciences Économiques, Sociales et des Territoires

**BRANTLEY Kate**, enseignante en anglais

**CHAMPEAU Florène**, Responsable du service recherche et développement, INSPÉ Lille HdF

**CHOQUEL Jean-Luc**, Administrateur, Rose des vents

**COPIN Jérôme**, Directeur, Site Minier UNESCO Wallers-Arenberg

**DA LAGE Émilie**, Enseignante-chercheuse en sciences de l'information et de la communication, Institut des Sciences Sociales / Faculté des Sciences Économiques, Sociales et des Territoires

**DALBAVIE Juliette**, Enseignante-chercheuse en sciences de l'information et de la communication, Institut des Sciences Sociales / Faculté des Sciences Économiques, Sociales et des Territoires

**DALIBERT Marion**, Enseignante-chercheuse en sciences de l'information et de la communication, Institut des Sciences Sociales / Faculté des Sciences Économiques, Sociales et des Territoires

**DEBRUYNE François**, Enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication, Institut des Sciences Sociales / Faculté des Sciences Économiques, Sociales et des Territoires

**DELMOTTE Anne**, Coordinatrice générale, Filage

**DESGOUTTE Jules**, co-coordonateur, ARTfactories/Autre(s)parts

**DESPONTIN-LEFEVRE Irène**, Chargée d'Enseignement en sciences de l'information et de la communication, Institut des Sciences Sociales / Faculté des Sciences Économiques, Sociales et des Territoires

**DUSZYNSKI Fabienne**, Enseignante chercheuse en Esthétique, Institut des Sciences Sociales / Faculté des Sciences Économiques, Sociales et des Territoires

**FOSSE Sophie**, enseignante en anglais

**FRANCHINO Giulia**, Consultante, Ex-responsable de la communication et des événements, Institut pour la photographie

**GALLET Crisalyne**, Cheffe du service culture, Métropole Européenne de Lille (MEL)



**HENRY Lou**, Directrice de production d'Un loup pour l'homme, consultante et formatrice

**IYER Shruti**, chargée de la médiation avec les publics, Le Gymnase, Centre de Développement Chorégraphique National

**KALOUAZ Violaine**, Administratrice de production

**LANGE Capucine**, co-directrice C<sup>ie</sup> Théâtre du Prisme

**LE DUC Florent**, co-directeur, Francofaune

**LENNARD Thomas**, enseignant en anglais

**LEVEAU François**, Chargé de mission, Direction de la création artistique et des pratiques culturelles, Service cinéma, musiques, livres, numérique des Hauts-de-France

**LIVERA Annabelle**, enseignante en anglais

**MAHIEU Christian**, chargé de recherche CNRS émérite, LEM, UMR 9221-Université de Lille, Chaire en Économie Sociale & Solidaire

**MEHEUST Laurent**, Directeur, Le Gymnase, Centre de Développement Chorégraphique National

**MENU Aurélien**, réalisateur sonore

**MINISINI Nadia**, Directrice adjointe, Le Gymnase, Centre de Développement Chorégraphique National

**MULETIER Nora**, chargée de logistique et d'actions culturelles, C<sup>ie</sup> Théâtre du Prisme

**NOCREKUL Vincent**, Directeur de la communication, Le Grand Mix

**OBAROWSKI Quentin**, Réalisateur au Labo148 - La Condition Publique et monteur vidéo à l'association Carmen

**PAQUET Romain**, Responsable de la communication et des relations presse, Le Gymnase, Centre de Développement Chorégraphique National

**PEREZ Jean Paul**, anciennement expert à l'ONDA, engagé pour des compagnies

**PITINOME Julien**, coordinateur photographe, photoreporter, Labo 148 - La Condition Publique

**PRAT Emma**, Chanteuse, autrice-compositrice-interprète, LUNAR

**PROUST Sophie**, Enseignante chercheuse en Théâtre, Département Arts / Faculté des Humanités

**PRYEN Stéphanie**, Enseignante chercheuse en sociologie, Institut des Sciences Sociales / Faculté des Sciences Économiques, Sociales et des Territoires

**QUIGUER Kenneth**, consultant, EXTRACITE

**ROUGEULLE Alice**, Responsable du Programme de transmission artistique et culturelle, Institut pour la Photographie

**SABRI Driss**, Enseignant de gestion, IUT B Tourcoing

**SEGARD Jérôme**, Responsable des actions artistiques et culturelles, Le Prato

**SEVIN Élodie**, Enseignante-chercheuse en sciences de l'information et de la communication, Institut des Sciences Sociales / Faculté des Sciences Économiques, Sociales et des Territoires

**SOURISSEAU Réjane**, consultante indépendante

**TERZI Cédric**, Enseignant- chercheur en sciences de l'information et de la communication, Institut des Sciences Sociales / Faculté des Sciences Économiques, Sociales et des Territoires

**SPERRFECHTER Ute**, Chargée de projet, Culture-Wapi (Belgique)

**VANDIEDONCK David**, Enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication, Institut des Sciences Sociales / Faculté des Sciences Économiques, Sociales et des Territoires

**VÖRÖS Florian**, Enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication, Institut des Sciences Sociales / Faculté des Sciences Économiques, Sociales et des Territoires

## Inscriptions administratives et pédagogiques

Deux inscriptions régissent la formation : l'inscription administrative et l'inscription pédagogique.

### L'inscription administrative

Il s'agit de votre inscription à l'Université. À partir de celle-ci vous seront délivrés votre carte étudiante et votre certificat de scolarité. Cette inscription administrative est annuelle. Elle est valable pour l'année universitaire dans les limites du bornage de l'année voté tous les ans par le Conseil d'Administration, sur avis de la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU).

Une carte d'étudiant (dite « CMS » Carte Multi-Services) est délivrée à l'issue de l'inscription administrative. Elle est renouvelable sur le même support pendant la durée des études de l'utilisateur, qui est tenu de contrôler toutes les informations y figurant. Cette carte donne accès à un nombre de services dont les services de documentation de l'établissement, les services de restauration du CROUS et, sur certains campus, aux salles d'études.

En cas de perte de la carte, l'étudiant·e procède à son renouvellement gratuitement la 1<sup>ère</sup> fois et moyennant paiement à partir de la deuxième fois (selon tarif annuel fixé par le Conseil d'Administration de l'Université).

### L'inscription pédagogique

Elle est complémentaire de l'inscription administrative. Elle permet à l'étudiant·e de s'inscrire dans tous les éléments constitutifs (EC) suivis au cours du cursus. L'inscription pédagogique (IP) est obligatoire et se fait généralement à l'année. Pour certaines formations, l'IP peut s'effectuer en deux temps (une au semestre impair et une autre au semestre pair). Cette inscription permet d'éditer un contrat pédagogique qui récapitule l'ensemble des enseignements auxquels l'étudiant·e est inscrit·e. Selon les formations, cette IP peut être réalisée en ligne ou auprès des secrétariats. Les modalités sont communiquées aux étudiant·e·s, notamment via leur adresse courriel universitaire (prenom.nom.etu@univ-lille.fr). Au-delà des dates limites fixées dans le calendrier de la composante, l'inscription pédagogique ne peut être enregistrée ni modifiée, sauf dérogation accordée par la direction de la composante, sur avis du responsable pédagogique de la formation.

## *Moodle*

Moodle est une application de votre Espace Numérique de Travail (ENT) où différentes rubriques appelées « cours » sont présentées et utilisées par divers interlocuteurs (Enseignants, services etc...). Le secrétariat pédagogique l'utilise également car il fait office de **tableau d'affichage virtuel**. Il est **impératif** de s'y **inscrire** afin de **ne pas rater les informations importantes**.

Pour accéder au cours du secrétariat, ouvrez l'application Moodle, puis dans la rubrique « recherche de cours » en bas à droite, inscrire « Secrétariat Master Culture et Communication - Métiers de la Culture ».

## Les examens

### *Modalités de contrôles de connaissances :*

Conformément au règlement des examens de l'Institut des sciences sociales (disponible sur le site de la FaSEST), le master Culture et Communication est évalué en contrôle continu intégral (CCI).

Vous trouverez dans les descriptifs des enseignements présentés dans ce guide leurs modalités d'évaluations respectives.

### *Obtention de l'année et du master :*

En master, l'obtention de l'année ou du master se fait par validation directe en obtenant la moyenne dans toutes les UE. Contrairement à la licence, il n'y a pas de compensation possible entre UE et entre BCC.

Il est donc nécessaire d'obtenir chaque UE au sein d'un BCC. La validation directe des crédits ECTS attachés à un BCC est effective si la note finale à chaque UE est égale ou supérieure à 10/20.

Seuls les éléments constitutifs (EC) au sein de chaque UE se compensent entre eux. Si l'étudiant.e n'a pas obtenu l'UE, il.elle doit donc repasser les EC pour lesquels il.elle a obtenu une note inférieure à 10.

Le redoublement en master n'est pas de droit, et est soumis à la décision du jury.

### *CCI, droit à une seconde chance et note plafond :*

L'évaluation au sein du master Culture et Communication se fait au titre du Contrôle Continu Intégral (CCI) et de la session "unique". Le CCI suppose au moins 2 évaluations réparties de manière équilibrée au cours du semestre lors de la phase initiale d'évaluation. Il prend ainsi en compte la progression de l'étudiant.e dans l'acquisition d'une compétence. Il lui permet aussi de bénéficier d'une seconde chance en cas de non validation, que l'étudiant.e ait été absent.e de manière justifiée ou non, qu'il/elle ait remis ou non son travail.

Lorsque les étudiant.e.s n'ont pas obtenu la moyenne lors de la phase initiale d'évaluation, les enseignant.e.s doivent leur proposer dès que possible une seconde chance, c'est-à-dire une évaluation supplémentaire, à la date qui convient à l'enseignant.e selon ses perspectives pédagogiques. Et ce, indépendamment des compensations et des calculs aux UE, car chaque matière-enseignement-EC est concernée par ce droit à une seconde chance.

Les modalités de cette seconde chance (comme celles de la phase initiale d'évaluation) doivent être annoncées dans les premières séances de cours par chaque enseignant.e. Elles peuvent, selon la modalité de la première épreuve (« phase initiale d'évaluation »), consister à améliorer le dossier rendu, à refaire l'épreuve, à faire un exercice d'un autre

type.

La note obtenue à cette session de rattrapage (1 seule évaluation) se substitue à celle de la session initiale, soit au niveau de l'UE, soit au niveau de l'EC.

Il n'y a pas de troisième chance.

Les résultats des deux semestres pédagogiques ne sont proclamés qu'à l'issue de la délibération du jury de fin d'année.

Tou.te.s les étudiant.e.s ont droit à une seconde chance, principe qui n'est pas conditionné au fait de ne pas avoir rendu de travail ou ne pas être venu à une épreuve à la phase initiale. Mais, pour les étudiant.e.s défaillant.e.s qui auraient eu une absence injustifiée, nous proposons, lors de l'évaluation de leur seconde chance, de leur signifier qu'elles et ils ne pourront pas dépasser une note plafond, par souci d'équité au regard de celles et ceux qui auraient été moyen.ne.s à leur premier rendu mais auraient respecté les modalités temporelles. Par exemple, une note plafond à 12 ; ou une note plafond déterminée par la moyenne des notes des étudiant.e.s ayant rendu dans les temps... En tout cas, une limitation relativement au fait qu'elles et ils auraient pris plus de temps pour rendre ce travail.

Bien sûr, pour celles et ceux qui pourraient justifier de ne pas avoir pu rendre en première chance, ce principe de note plafond ne s'applique pas.



### *Présences et absences ET rythme de la formation :*

La présence aux cours et travaux dirigés est indispensable. Selon le décret n°51-445 du 16 avril 1951, les étudiant.e-s boursier.e-s sont tenu.e-s à une assiduité totale aux cours et aux travaux dirigés.

Si vous êtes dans une situation particulière, n'hésitez pas à vous manifester auprès des responsables le plus tôt possible.

En cas d'absence, il convient de prévenir le secrétariat ainsi que vos enseignant.e-s et de transmettre les justificatifs.

Le rythme du premier semestre en M1 et en M2 (15 semaines de cours de début septembre à fin janvier) est particulièrement dense et soutenu. La présence à l'ensemble des cours, qu'ils soient évalués ou non, est obligatoire et constitue une condition *sine qua non* de l'apprentissage. D'autant que les étudiant.e.s doivent s'engager dans de nombreux travaux de groupes, exigeant une disponibilité à ces collectifs de travail.

La conséquence d'absences injustifiées en cours, dans le cadre d'un contrôle continu intégral, se traduirait par l'impossibilité d'évaluer les étudiant.e.s en phase initiale d'évaluation et en seconde chance.

Cette temporalité et ces modalités d'apprentissage spécifiques rendent difficilement tenables l'articulation avec d'autres engagements prenants (par ex. : service civique, salariat...).

### *Mise en œuvre de l'alternance au sein du master Culture et Communication : les choses à savoir préalablement*

Le master Culture et Communication est habilité exclusivement pour des contrats de professionnalisation mais pas pour des contrats d'apprentissage.

Nous ne proposons ce type de contrat qu'en M2 et pas en M1.

Nous ouvrons la formation à l'alternance via la mise en œuvre de contrats de professionnalisation mais sans pour autant revoir les temporalités propres au master (pour rappel : 15 semaines de cours intenses au premier semestre avec des engagements collectifs forts, suivies de 6 mois de stage au semestre 2).

Cela signifie concrètement que nous essayons de libérer au mieux 2 à 3 demi-journées maximum de cours dans la semaine de cours et ce de septembre à fin janvier. Puis, qu'au second semestre, l'étudiant.e en contrat de professionnalisation travaille dans la structure – comme s'il était en stage de 6 mois – à la seule différence qu'il revient à l'université pour quelques demi-journées de suivi.

Il faut donc bien expliquer préalablement ce cadre et ces temporalités spécifiques à la structure qui proposerait possiblement un contrat professionnel et voir avec elle si cela peut correspondre à ses besoins ou non.

Il faut également que cette structure se situe dans un périmètre géographique proche de l'Université pour ne pas s'épuiser dans des déplacements trop éloignés.

Au regard du rythme déjà intense de la formation, il est évident que faire un contrat de professionnalisation en M2 n'est pas simple et reste une expérience marginale au sein d'une promotion majoritairement sur le régime commun.

Dans tous les cas, il convient préalablement de discuter avec l'équipe pédagogique des conditions de faisabilité, en prenant la mesure de l'intensité de l'engagement pour toutes les parties.

## Les stages

### Le déroulement des stages

Ils ont lieu lors des deux années de formation (sauf pour celles et ceux qui choisiront l'option *Parcours professionnel dans la recherche en Sciences Humaines et Sociales* au semestre 4 de M2 : voir plus bas) avec des enjeux différents et progressifs.

Ils sont discutés dans le cadre d'un module "Préparation au stage".

### Définition du stage

La définition des missions fait l'objet d'une concertation entre l'étudiant.e, le.la tuteur.trice de stage au sein de la structure d'accueil, et l'enseignant.e responsable. L'étudiant.e ne peut seul.e s'engager sur un stage, sans l'accord d'un.e enseignant.e responsable qui validerait le choix de la structure d'accueil (quelles ressources formatives offre-t-elle ? encadrement suffisant ?...) et des missions.

L'enseignant.e responsable est choisi.e par l'étudiant.e parmi tous les membres de l'équipe pédagogique (cf. liste des enseignants dans le guide). Ce choix est validé seulement après accord avec l'enseignant.e (qui pourra refuser en fonction de son *numerus clausus*), suite à une discussion sur le lieu, les missions...

Le.la tuteur.trice sur le lieu de stage sera choisi.e en fonction de ses capacités à assurer au stagiaire des ressources formatives (ancienneté, place dans la structure au regard des missions de stage...).

### En M1

Durant le stage qui dure quatre mois (entre février et juin), l'étudiant.e doit se voir confier une mission qui corresponde à une activité professionnelle à part entière au sein de l'organisation d'accueil.

### En M2

Durant le stage qui dure six mois (sur une période qui court de mi-février à août), l'étudiant(e) doit se voir confier une mission en progressive responsabilité au sein de l'organisation d'accueil.

## En M1 et M2

L'étudiant(e) doit pouvoir disposer durant son stage d'une demi-journée par semaine pour se consacrer à un travail de distanciation et à l'écriture de son rapport. Il est exigé un premier rendu long sur la présentation de la structure pour début avril. Ce premier écrit permet à l'étudiant(e) de poser les bases de ce que pourrait être la problématique du lieu et/ou la problématique du rapport de stage. C'est à partir de cette première version que l'enseignant.e responsable pourra construire un dialogue constructif avec l'étudiant.e, en vue de l'écriture finale. Ainsi, ce rendu écrit ne réside pas seulement dans la partie descriptive du lieu ; mais contient les bases de la réflexion à venir, et peut comprendre l'élaboration d'un premier plan du rapport (provisoire et perfectible).

## Évaluation des stages

Vers la mi-juin pour les M1 et fin août pour les M2 (les dates précises de remise des rapports seront fixées par chacun.e des tuteur.trice.s universitaires), l'étudiant.e doit remettre son rapport simultanément à l'organisation d'accueil et au secrétariat de la formation (une version numérique pour les archives internes de la formation ; un exemplaire papier si l'enseignant.e responsable le demande pour lui elle, exemplaire qui pourrait également servir à un autre membre du jury qui souhaiterait le parcourir lors de la soutenance).

La soutenance dure au total une heure et demi ; elle se déroule devant un jury composé du/de la tuteur.trice de stage, de l'enseignant.e responsable, et, dans les cas marginaux où le/la tuteur.trice professionnelle ne peut pas être présent.e, d'un.e "candide" enseignant.e dans la formation. Si le/la tuteur.trice professionnelle ne peut être présent.e, il lui sera demandé en tous les cas de produire un commentaire écrit avant la soutenance, et/ou d'en discuter avec l'enseignant.e responsable par téléphone.

L'étudiant.e prépare un exposé de 20 minutes en le travaillant comme on travaillerait une présentation dans des circonstances professionnelles (assemblée générale d'une association ; présentation d'un rapport d'activités à des élus...). Les conditions de travail doivent être minimalement présentées pour aider à situer l'action du/de la stagiaire. Ce.tte dernier.e peut choisir de suivre le fil de son rapport, mais il.elle peut également profiter de la soutenance pour tirer un fil spécifique, et présenter le rapport sous un autre angle que celui choisi pour le rapport écrit.

Ensuite, le jury discute de manière constructive avec l'étudiant.e (questions, réflexions, pistes de réflexion) sur la base de l'exposé ; de l'action sur le terrain ; et du rapport écrit.

Les 15 dernières minutes sont consacrées à la discussion du jury, hors présence de l'étudiant.e, pour l'évaluation.

Le stage est évalué :

1. Sur le respect des procédures de suivi de stage ;
2. Sur son action sur le terrain (essentiellement par le.la tuteur.trice de stage professionnel.le –*Mission professionnelle encadrée* du semestre 2 et *Mission professionnelle autonome* du semestre 4);
3. Sur l'analyse écrite des expériences professionnelles (*Rapport de stage problématisé* du semestre 2 et *Mémoire de stage* du semestre 4) ;
4. Sur l'exposé et sur les capacités de réponse aux questions soulevées et sur la posture tenue lors de la soutenance (*Mise en perspective des situations professionnelles* du semestre 2 et *Mise en perspective des expériences et projet professionnel* du semestre 4).

Ainsi, un "bon" stage sur le terrain ne donne pas obligatoirement lieu à une "bonne note", car l'évaluation porte certes sur les qualités de l'action menée et les compétences professionnelles acquises (nature du stage, conformité de la mission aux objectifs d'un stage de M1 ou M2, capacité de l'étudiant.e à négocier la mission, types de compétences mises en œuvre pour la réaliser), mais également sur la capacité à en rendre compte de manière problématisée dans la rédaction du rapport écrit et dans la soutenance, face à un jury.

## Le service Stages – Insertion professionnelle de la FaSEST

Le service Stages - Insertion Professionnelle de la FaSEST vous accompagne pour vous aider dans les démarches liées à la recherche de stage, de job, d'alternance ...

Cette année vous avez la chance d'effectuer un stage dans votre cursus cela doit vous donner l'occasion de confronter vos acquis théoriques aux réalités du monde professionnel, d'acquérir une expérience et des compétences qui seront transférables dans le monde du travail. Par exemple les capacités d'analyse de synthèse, ou encore de gestion du temps...

C'est aussi l'opportunité de créer votre réseau, de vérifier vos motivations, de valider votre projet professionnel et parfois de transformer votre stage en emploi.

C'est également un bon moyen de préparer vos outils pour votre recherche du premier emploi.

**Sur notre moodle vous trouverez le pas à pas « comment remplir votre convention de stage »**

Vous pourrez aussi prendre rendez-vous pour préparer vos entretiens pour valoriser le cv, la lettre, pour développer le réseau professionnel,....

Pour tout contact

[Stages-fasest@univ-lille.fr](mailto:Stages-fasest@univ-lille.fr) 0362268566

**Moodle : service stages-insertion professionnelle de la FaSEST clé ydhfqe**



## Stages à l'étranger

Les stages à l'étranger sont bien sûr les bienvenus ; mais ils exigent une attention plus forte pour en garantir la réussite. L'expérience nous montre que partir à l'étranger comporte des risques importants de se laisser emporter par la découverte (et l'accommodement avec) d'une certaine étrangeté et d'une certaine altérité, en réduisant fortement les qualités d'écriture et de recul - c'est pourquoi d'ailleurs nous déconseillons plutôt les destinations relativement « lointaines » aux M1 (pratique pas encore courante de la langue locale, distance géographique et/ou système d'organisation du champ culturel et artistique complètement différent).

Donc, les étudiant.e.s qui souhaitent effectuer leur stage à l'étranger devront s'assurer de la possibilité d'un réel suivi entre la structure d'accueil et la formation – parfois en choisissant des enseignants bilingues. Ils.elles devront rendre un rapport problématisé (ou mémoire de stage en M2) qui, dans la première partie consacrée à l'analyse du fonctionnement de la structure, sera rédigé dans les deux langues afin que le tuteur en entreprise puisse en faire un commentaire écrit. Les étudiant.e.s sont tenu.e.s de présenter leur rapport à l'université de Lille durant les calendriers prévus à cet effet.

En M1, aucune dérogation ne sera acceptée pour soutenir plus tardivement que la semaine réservée pour tou.te.s, en juin. La soutenance aura lieu dans les mêmes conditions pour tou.te.s. Le retour en France doit donc être prévu dans ce cadre-là – et le choix de la distance doit donc également s'opérer selon les ressources de l'étudiant.e. Une vigilance doit être maintenue par l'étudiant.e pour rendre des écrits à l'enseignant.e responsable permettant de construire un rapport distancié et problématisé sans se laisser prendre par les circonstances.

En M2, le premier rendu sur la présentation de la structure pourra bénéficier d'un délai supplémentaire d'un mois.

## Stage et emploi étudiant

Vous pourriez avoir besoin de maintenir une activité salariée en parallèle du stage.

Si on considère le stage comme une période de mise en pratique dans les conditions normales d'un emploi, on peut se référer au cadre légal du cumul de deux emplois : il ne faut pas que cela dépasse 44 h par semaine.

## La convention de stage

Les conventions protègent l'étudiant.e en cas d'accident du travail sur le lieu et le trajet de leur stage.

## Comment établir votre convention ?

1. Dans un premier temps, l'étudiant.e doit recueillir toutes les informations utiles au stage (il/elle peut, pour cela, utiliser une préconvention téléchargeable sur Pstage)
2. Avant d'établir sa convention de stage définitive, nous conseillons aux étudiant.e.s de **prendre le temps de discuter de leur choix de stage et des missions qui leur seront confiées avec l'enseignant.e responsable qu'ils/elles auront choisi.e pour les accompagner. Si ce choix est validé** par l'enseignant.e responsable, l'étudiant.e peut établir sa convention sur l'application Pstage, sur son ENT.

**ATTENTION, il faudra avoir fini la saisie de sa convention au moins 15 jours avant le début d'un stage qui aura lieu en France et au moins 1 mois avant le début d'un stage qui se déroulera à l'étranger.**

3. Si tout est correct, l'étudiant.e reçoit par mail sa convention pour signature.
4. L'étudiant.e signe en premier, puis le/la tuteur·trice de stage, le/la représentant·e de l'organisme d'accueil, et enfin l'enseignant.e responsable.
5. Une fois signée, la convention doit être envoyée par l'étudiant.e au service des stages [stages-fasest@univ-lille.fr](mailto:stages-fasest@univ-lille.fr) Il/elle devra également remettre une attestation de sécurité sociale et de responsabilité civile.
6. Une fois la convention signée par la direction de la faculté, elle est retournée par courrier électronique à l'étudiant.e (avec tuteur/trice de stage et enseignant.e responsable en copie). Une version papier peut être adressée si besoin.

7. A l'issue du stage, l'étudiant.e doit remplir une attestation de fin de stage (qui aura été envoyée préalablement par le service des stages) et compléter la fiche d'évaluation, sur Pstage.

En cas de modification de la période de stage, de prolongation de stage ou de rupture de la convention, il est nécessaire que l'étudiant.e prévienne l'enseignant.e responsable en amont, prévienne le service des stages et crée un avenant à la convention de stage.

## Les modalités de suivi

Par ailleurs, les étudiant.e.s devront transmettre à mi parcours du stage une première étape d'écriture du rapport (ou mémoire), qui consiste en l'analyse de la structure d'accueil (dont la logique et le contenu sont travaillés aux semestres 1 et 3 dans *Préparation aux stages dans les secteurs de la culture et des médias*). Le/la tuteur.trice universitaire pourra alors proposer des commentaires et pistes d'amélioration pour l'écriture du document final.

En résumé, nous souhaitons qu'étudiant.e.s, enseignant.e.s responsables, tuteur.trice.s de stage collaborent efficacement pour ces 10 mois (maximum) de stage. Cette période doit en effet contribuer à l'acquisition des compétences nécessaires à son insertion professionnelle.

**Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre :**

**- le secrétariat de la formation :**

Justine Hudelle // 03 62 26 96 87 // [master1-culture@univ-lille.fr](mailto:master1-culture@univ-lille.fr)

Alex-Gabryel Derache // 03 20 41 60 25 // [master2-culture@univ-lille.fr](mailto:master2-culture@univ-lille.fr)

*Master « Culture & Communication - Métiers de la Culture »*

*Université de Lille - Campus Pont de Bois*

*BP 60149 – 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex*

*Bureau B3 227*

**- le service stage-insertion professionnelle de la FaSEST :**

Sarah Baidj // 03 62 26 85 66 // [stages-fasest@univ-lille.fr](mailto:stages-fasest@univ-lille.fr)

*Université de Lille - Cité Scientifique*

*Bâtiment SH3 bureau C018*

# GUIDE DE L'ETUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP

A LA FASEST UNIVERSITE DE LILLE

(Faculté des Sciences Économiques Sociales et des Territoires)

« Constitue un handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant »

Loi pour l'égalité des droits, des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005

## Mot d'accueil

Bienvenue à la FaSEST, différents services sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et toutes difficultés que vous pourriez rencontrer lors de vos études universitaires, les BVEH (bureau vie étudiante handicap), les référents administratifs et les référents enseignants.

## La procédure

1. Prendre Rv au BVEH de mon Campus
2. Rencontrer un médecin du centre de santé des étudiants
3. Passage du dossier en commission
4. Les référents s'assurent de la mise en place des aménagements d'études et d'examens



## Les référents

Référente administrative principale : M<sup>me</sup> Aurore De Backker

ISEM (Institut des Sciences Economiques et du Management)

REFERENT ENSEIGNANT	REFERENT ADMINISTRATIF
M <sup>r</sup> Fabrice Gilles <a href="mailto:Fabrice.gilles@univ-lille.fr">Fabrice.gilles@univ-lille.fr</a>	M <sup>me</sup> Aurore De Backker Bureau-handicap-fasest@univ-lille.fr BAT. SH3 bureau C015 03.62.26.85.71

IAUGL (Institut Aménagement de l'Urbanisme et Géographique de Lille)

REFERENT ENSEIGNANT	REFERENT ADMINISTRATIF
M <sup>r</sup> Christophe Demaziere <a href="mailto:christophe.demaziere@univ-lille.fr">christophe.demaziere@univ-lille.fr</a>	M <sup>me</sup> Nesrine Dogheche <a href="mailto:Nesrine.dogheche@univ-lille.fr">Nesrine.dogheche@univ-lille.fr</a> Bât SH3 bureau B116 porte 108 03.20.43.66.63

ISS Campus Cité Scientifique (Institut des Sciences Sociales)

REFERENT ENSEIGNANT	REFERENT ADMINISTRATIF
M <sup>r</sup> John Tomkinson <a href="mailto:john.tomkinson@univ-lille.fr">john.tomkinson@univ-lille.fr</a>	M <sup>me</sup> Aurore De Backker <a href="mailto:Bureau-handicap-fasest@univ-lille.fr">Bureau-handicap-fasest@univ-lille.fr</a> BAT. SH3 bureau C015 03.62.26.85.71

ISS Campus Pont de Bois (Institut des Sciences Sociales)

REFERENT ENSEIGNANT	REFERENTS ADMINISTRATIF
M <sup>me</sup> Paula Cossart <a href="mailto:paula.cossart@univ-lille.fr">paula.cossart@univ-lille.fr</a>	Sociologie : M <sup>me</sup> Maëva Boumlid <a href="mailto:gestion-esh-iss-pdb@univ-lille.fr">gestion-esh-iss-pdb@univ-lille.fr</a> BAT B bureau B3.227 03.20.41.69.43
M <sup>me</sup> Laurence Allard <a href="mailto:laurence.allard@univ-lille.fr">laurence.allard@univ-lille.fr</a>	Culture : M <sup>me</sup> Justine Hudelle <a href="mailto:gestion-esh-iss-pdb@univ-lille.fr">gestion-esh-iss-pdb@univ-lille.fr</a> BAT B bureau B3.227 03.20.46.96.87

## Les contacts utiles

### **BVEH Campus Cité Scientifique**

**[Bveh.cs@univ-lille.fr](mailto:Bveh.cs@univ-lille.fr)**

Bâtiment A3-RDC bureau 07

03.62.26.80.03

### **BVEH Campus Pont de Bois**

**[Bveh.pdb@univ-lille.fr](mailto:Bveh.pdb@univ-lille.fr)**

Bureau A2.027 RDC

03.20.41.73.97

### **Pour en savoir plus**

**[https://ent.univLille.fr/index.php?eID=dumpFile&t=f&f=105781&token=fc07baaceb88bc  
dc135318b85c89dd6043348891](https://ent.univLille.fr/index.php?eID=dumpFile&t=f&f=105781&token=fc07baaceb88bcdc135318b85c89dd6043348891)**

## Référente harcèlement et violences sexistes et sexuelles (VSS) de la FaSEST (au service des étudiants·es et les personnels)

Sonia Rey : Référente Harcèlement et Violences Sexistes et Sexuelles	
<b>Missions :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibilisation, prévention et formation</li><li>• Accueil, écoute, information et accompagnement des victimes et des témoins</li></ul>	Information et prise de rendez-vous. <b>03 62 26 85 64.</b> <a href="mailto:reference-vss-fasest@univ-lille.fr">reference-vss-fasest@univ-lille.fr</a> Bureau : Campus Cité scientifique Bâtiment SH3 Bureau C 001.
<b>Sensibiliser, prévenir et former</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Découverte des dispositifs universitaires et sensibilisation aux discriminations et aux violences aux pré-rentrées des licences et des masters (à la demande des Directeurs·trices d'étude-DE).</li><li>• Intervention dans les cours (à la demande des enseignants·es).</li><li>• Organiser, promouvoir et participer aux actions de prévention organiser par l'université et la FaSEST. .</li><li>• Appui et intervention aux actions et aux conférences de prévention organisées par les étudiant.e.s.</li><li>• Formation aux violences : sexistes et sexuelles en étude et au travail ; dans les relations amoureuses et dans les relations intra-familiales.</li><li>• Participation aux actions de prévention (charte de prévention du harcèlement et des discriminations et des VSS durant les stages ; les contrats professionnels ou en alternances.</li><li>• Déploiement des formations de prévention dans l'offre de formation.</li><li>• Appuie aux dispositifs de l'université : cellules contre le harcèlement ; mission égalité-diversité.</li></ul> <b>Victimes et témoins : accueillir, écouter, informer et accompagner</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Accompagner les victimes et les témoins de violence vers les dispositifs universitaires, associatifs et professionnels pouvant leur venir en aide.</li><li>• Ecoute et information (confidentialité).</li><li>• Suivi des situations.</li><li>• Accompagnement aux démarches administratives et juridiques.</li></ul>	
A la FaSEST, vous pouvez également contacter : <b>Jacques Rodriguez</b> , enseignant <b>référente égalité-diversité</b> de l'université. Bureau, campus Pont de Bois, 03 20 41 68 07, <a href="mailto:jacques.rodriquez@univ-lille.fr">jacques.rodriquez@univ-lille.fr</a> .	



## Les bibliothèques universitaires

### Campus Cité scientifique

#### Le centre de documentation

Le centre de documentation de la faculté dispose d'un fonds spécialisé en économie et sociologie en lien étroit avec les axes de formation et de recherche de la FaSEST. Il fonctionne avec une équipe composée de deux ingénieurs d'études-documentalistes économiste et sociologue, secondée par deux moniteurs-étudiant·e·s.

#### Ses missions

Les missions du centre de documentation sont de répondre aux demandes de recherches documentaires spécifiques des étudiant·e·s de master de la faculté pour la réalisation de leur mémoire, des doctorant·e·s de l'école doctorale SESAM et des enseignant·e·s-chercheurs de la faculté.

#### Conditions d'accès et services proposés

Les étudiant·e·s de master de la faculté, les personnels et les doctorant·e·s de l'école doctorale SESAM peuvent emprunter des ouvrages, suggérer des achats, faire venir des documents d'autres universités (PEB), consulter sur place les revues et mémoires d'étudiant·e·s, travailler sur place, être conseillé·e·s et guidé·e·s pour leurs recherches documentaires.

- 12 places de travail au calme
- 4 ordinateurs dédiés à la documentation
- 1 photocopieur-imprimante

Tous et toutes les inscrit·e·s au Service Commun de la Documentation de l'Université de Lille peuvent cependant emprunter les ouvrages disponibles eu centre en les réservant à distance ou en venant sur place.

La réservation des livres se fait à partir du [catalogue documentaire Lillocat: https://lillocat.univ-lille.fr/](https://lillocat.univ-lille.fr/)

Une boîte extérieure permet le retour des livres en dehors des heures d'ouverture.

## CONTACT ET HORAIRES

### **Sandrine MAËS**

Responsable du centre

[sandrine.maes@univ-lille.fr](mailto:sandrine.maes@univ-lille.fr) | 03 62 26 85 86

### **Benyounes TIOUASSIOUINE**

Responsable des périodiques

[Benyounes.tiouassiouine@univ-lille.fr](mailto:Benyounes.tiouassiouine@univ-lille.fr) | 03 62 26 85 86

Ouvert au public :

de 9h à 12h les mercredis

et de 14h00 à 17h00 les lundis, mercredis,  
jeudis et vendredis

## Lilliad

LILLIAD intègre dans un même espace un complexe événementiel, Xperium lieu de valorisation de la recherche partenariale, des espaces de co working, une cafétéria et une bibliothèque augmentée.

Pour connaître les événements et services, pour réserver une salle, rechercher un document, et pour toute autre information, rendez-vous sur le site de LILLIAD Learning center innovation.

## CONTACT ET HORAIRES

Accueil : 03 20 43 44 20

Renseignements bibliographiques : 03 20 33 61 11

Horaires à la semaine

## Campus Pont de Bois

### La bibliothèque universitaire des Sciences humaines et sociales

Pendant toute la durée des travaux, de la fermeture de la BU SHS à sa réouverture à la rentrée 2026, le bâtiment D sur le campus Pont de Bois devient bibliothèque universitaire provisoire pour les 4 années à venir.

Quels services dans la BUP ?

- Un espace de 1000m<sup>2</sup>
- Une sélection de 80 000 documents en libre accès (nouveau et documents les plus demandés)
- 184 places assises : 150 places de travail et 34 postes informatiques
- 3 copieurs-imprimantes en libre accès
- Prêt/retour, inscriptions et renseignements bibliographiques
- Service de Prêt entre Bibliothèques

Toutes les informations : <https://bushs.univ-lille.fr/>

### La future BU SHS

L'Université de Lille mène une politique d'investissement immobilier visant à renforcer l'attractivité des campus et à contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail. À horizon 2026, la future Bibliothèque universitaire Sciences humaines et sociales dotera le campus Pont de Bois d'une bibliothèque modernisée aux fonctions renouvelées, s'appuyant sur la richesse des fonds documentaires et sur une forte proposition de services élargis, cohérente et intégrée.

Suivez le projet sur [la page internet dédiée.](#)

## GLOSSAIRE

**BCC** : Bloc de connaissances et de compétences

**BU** : Bibliothèque universitaire

**CC** : Contrôle continu

**CLIL** : Centre des langues de l'Université de Lille

**CM** : Cours magistral

**CT** : Contrôle terminal

**DIP** : Direction de l'innovation pédagogique

**ECTS** : European credits transfer system

**ENT** : Espace numérique de Travail

**FaSEST** : Faculté des sciences économiques, sociales et des territoires

**IA** : Inscription administrative

**IP** : Inscription pédagogique

**L1** : Licence 1ère année

**S1** : Semestre 1

**SUAPS** : Service universitaire des activités physiques et sportives

**TD** : Travaux dirigés

**UdL** : Université de Lille

**UE** : Unités d'enseignements

## Présentation des enseignements

Master Culture et Communication - 1<sup>ère</sup> année

Semestre 1 (Tronc Commun)

Descriptif du programme

<b>BCC1 - Élaborer et expérimenter des démarches de recherches pour analyser les phénomènes culturels – 6 ECTS</b>
UE1 - Enjeux culturels, sociaux et publics – 3 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Sociologie des enjeux sociaux et culturels - 2H</li><li>• Ateliers thématiques et lectures critiques - 28H</li><li>• Expériences publiques – 15H</li></ul>
UE 2 – Initiation à la recherche - 3 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Séminaire Culture, médias et sciences sociales – 30H</li><li>• Séminaire Approches culturelles des discours médiatiques – 30H</li><li>• Séminaire Publics et médiations culturelles – 30H</li><li>• Séminaire Sociologie de la culture – 30H</li><li>• Séminaire Dispositifs et cultures médiatiques et numériques - 30H</li></ul>
<b>BCC 2 - Saisir et contribuer à des projets existants pour savoir se situer dans les diversités des mondes – 6 ECTS</b>
UE 2 – Méthodologies savoir-faire et projets des mondes culturels et médiatiques – 3ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Anglais – 24H</li></ul>
<b>BCC 3 - Ajuster son action aux situations prof, aux environnements administratifs organisationnels politiques – 9 ECTS</b>
UE 1 – Outils, ressources et structuration du champ professionnel – 3 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Gestion – 35H</li></ul>
<b>BCC 4 - Appréhender les formes culturelles et médiatiques en articulant leurs multiples dimensions – 6 ECTS</b>
UE 2 - Formes et mondes liés aux industries culturelles et médiatiques – 3 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Formes éditoriales et esthétiques des mondes de la musique aujourd'hui – 30H</li><li>• Formes éditoriales et esthétiques des cultures audiovisuelles aujourd'hui – 30H</li></ul>
<b>BCC5 - Préparer, questionner et orienter son parcours professionnel – 3 ECTS</b>
UE1 - Projet de l'étudiant – 3 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Préparation aux stages dans les secteurs de la culture et des médias – 10H</li></ul>

## **BCC 1 : Élaborer et expérimenter des démarches de recherches pour analyser les phénomènes culturels – 6 ECTS**

UE 1 Enjeux culturels, sociaux et publics 3 ECTS

EC : Ateliers thématiques et lectures critiques et Sociologie des enjeux sociaux et culturels

**Volume horaire présentiel :** 2h CM + 28h TD

**Langue d'enseignement :** français

**Intervenante :** Stéphanie PRYEN

### **Objectifs :**

*Nous travaillerons à expérimenter la posture et le regard sociologiques, en vue d'appréhender, à l'aide de concepts et de méthodes spécifiques, des problématiques sociétales, des évolutions contemporaines, et les champs que les étudiants sont susceptibles d'investir en tant que futurs professionnels. Cela veut dire acquérir un ensemble de connaissances (avec un travail sur des textes), mais surtout, changer durablement la manière d'appréhender la réalité sociale en systématisant certains mécanismes de recherche : se donner les moyens de vérifier ; d'alimenter sa réflexion par des recherches menées par d'autres ; saisir en quoi le social (la culture, l'art, le normal et l'anormal, le bien le mal, le beau le laid...) n'est pas un donné, un fait « naturel », mais le fruit d'une construction historiquement et socialement située ; s'interroger sur la socio-génèse de certains faits sociaux ; mettre en perspective ; s'appuyer sur des données statistiques mais également qualitatives ; être à la recherche de la diversité des versions du monde...*

### **Lexique (pour s'y retrouver) :**

Groupe : renvoie à la demi-promotion ; au groupe de TD constitué au début de l'année selon les niveaux d'anglais ; 1 ou 2.

Pool : constitué par les étudiants qui se regroupent pour traiter d'une même thématique (migrations, travail, genre...). Un pool est constitué de deux équipes, dont l'une appartient au groupe A et l'autre au groupe B.

Groupe ad-hoc thématique (GAHT) : la promotion est divisée pour deux moments de travail, non pas selon les groupes (identifiés selon les niveaux d'anglais), mais parce que les équipes d'un même pool doivent travailler ensemble pour faire un bout de chemin de recherche ensemble et s'accorder sur un même texte, et sont donc regroupées pour travailler ensemble pendant deux séances de TD. GAHT 1 = les 4 premiers thèmes ; GAHT 2 = les 5 derniers thèmes.

### **Programme :**

*Les 5 premières séances seront des moments de travail de deux types :*

1. Quelques moments pour poser l'organisation formelle et les enjeux de fond, et pour quelques moments animés par mes soins.

2. Des premiers temps de travail, **en GAHT**, travail accompagné de près par moi, de recherche de textes sur les thématiques choisies/attribuées dont vous avez la charge. *Travail en pool => ce qui veut dire que pour ces séances, les groupes de TD seront réorganisés par thématique (GAHT1 : les quatre premiers thèmes ; GAHT2 : les cinq derniers), pour que les équipes d'un même pool puissent travailler ensemble.*

Puis, s'enchaîneront avec plus de « routine » les séances animées par vos soins (N=9). Une dernière séance est laissée pour faire retour sur les différents textes traités ensemble.

**S1.** En promotion entière, présentation des enjeux - constitution des groupes – hétérogènes quant à la familiarité avec les sciences sociales (brise-glace). Pour les thèmes, ils seront attribués aléatoirement. Pas grave, car tout le monde lit tous les textes. Si vraiment vous vouliez changer votre « thème », ce ne peut être que *avec quelqu'un de votre groupe (soit, nécessairement donc, à l'intérieur du groupe A si groupe A / ou à l'intérieur du groupe B si groupe B).*

Je donne une référence pour chacun des thèmes, que vous devrez lire pour la séance 2. C'est nouveau. J'essaie de prévenir le « risque » de lire des textes trop « anecdotiques », et de vous et nous donner les moyens d'avoir des textes nous alimentant pour prendre en charge les thèmes de manière soutenue.

*Les séances 2 et 4 sont en GAHT. Cela a des implications sur le cours d'anglais, c'est vu avec les enseignant.es.*

**S2** = le mercredi matin : GAHT 1 (groupe constitué par les équipes prenant en charge les 4 premiers thèmes) ; mercredi après-midi : GAHT 2 (les équipes prenant en charge les 5 derniers thèmes).

**S3** = un temps d'exposé aux autres du premier texte lu, ses apports, et les directions qui s'ouvrent

**S4** = on inverse, pour permettre aux collègues d'anglais de pouvoir travailler. Le matin, les équipes qui prennent en charge les 5 derniers thèmes. L'après-midi les équipes prenant en charge les 4 premiers thèmes.

*Elles ont lieu en salle informatique.*

*Les autres séances sont en groupes 1 et 2 (anglais) comme indiqué dans l'emploi du temps.*

**S6.** Thème 1

**S7.** Thème 2

**S8....**



## S14. Thème 9

### S15. Moment de réflexion transversal / questions sur les dossiers...

Les thématiques que je vous propose sont volontairement très larges, ouvertes, et renvoient à des préoccupations sociétales, pour éviter le risque de s'enfermer sur la connaissance de son propre monde. Elles sont bien sûr transversales aussi. Et tentent de prendre en charge certaines des questions contemporaines sociétales auxquelles les mondes professionnels et plus largement les actrices et acteurs du monde social se confrontent.

Avec l'aide et la validation de l'enseignante, voici les étapes de travail :

1. *En pool* : les étudiants travailleront à la recherche de textes (cairn, isidore, persée, liens socios...); se détermineront avec moi (mon aval est nécessaire avant le choix final) sur un texte sociologique, géographique, anthropologique, en sc politiques... sur la thématique dont ils auront pris la charge. En général, vous trouvez le texte en faisant un parcours en entonnoir (cf. le document « pour aider à trouver un texte ») : par exemple, les travaux d'Olivier Galland dressant un panorama de la sociologie de la jeunesse, vous permettent d'identifier des sous-champs, et d'affiner votre thématique.

Celle-ci peut nous faire revenir à un texte permettant de traiter de la question dans vos champs de « spécialité » ; mais pas forcément. Par exemple, à partir de la thématique « travail », le chemin peut mener à choisir un texte sur « exercer le métier de musicien de jazz » ; donc, d'une thématique sociétale, à un champ plus restreint qui est en résonance avec vos futurs secteurs et métiers ; mais il peut aussi mener, à partir de la même thématique très large, à un texte traitant d'un tout autre secteur, comme ça a été le cas une fois avec « la question du sale boulot à l'hôpital » (Anne-Sophie Arborio) ou avec le cas des humiliations ordinaires et des contestations silencieuses, pour les travailleurs précaires des chantiers dans le secteur du bâtiment (Nicolas Jounin) ; parce que ces textes permettent de traiter d'une dimension essentielle en sociologie du travail, dimension transversale aux champs professionnels. Ces détours sont tout autant (souvent davantage) heuristiques, et nous permettent de ne pas rester le nez collé à « nos » secteurs. MAIS faites ces choix de détours en conscience pour ne pas, au terme de l'année, regretter de ne pas avoir (assez) exploré les secteurs culturels et artistiques et numériques... En tous les cas, nous entendons ici le terme culture dans son acception anthropologique.

Quels qu'ils soient, les textes doivent être « bons » sur les critères académiques (on apprendra à repérer les « bonnes » revues de sciences humaines : et c'est à leurs comités de rédaction que nous déléguons alors l'évaluation scientifique des articles); denses ;

nous permettant d'entrer dans une certaine complexité, et donnant à voir des dimensions d'analyse transférables à d'autres objets que celui dont ils traitent.

Cf le document « aide pour trouver un texte ».

Il ne s'agit pas de faire une recherche exhaustive (si tant est que cela soit possible) sur le thème (« l'état de l'art » en socio du travail ? impossible bien sûr).

Mais de faire ensemble un chemin de recherche. Et de l'incorporer suffisamment pour avoir envie de le continuer, même après le master.

*L'ensemble de la promotion devant lire les mêmes textes pour se construire une culture sociologique commune, les équipes des deux groupes auront à se coordonner pour se déterminer sur le choix d'un même texte. C'est pourquoi ce travail se mène au début en pool.*

*Mais une fois le texte choisi et validé, les équipes peuvent travailler chacune de leur côté pour penser le travail d'animation du texte, puis pour produire le document à évaluer. Ou pas. C'est laissé à votre discrétion. Jusqu'à la production du document à rendre pour l'évaluation, qui peut être individuel, en équipe, ou en pool.*

2. *En équipe* : les étudiants en animeront l'appropriation pour l'ensemble de leur groupe. Il ne s'agit pas d'un exposé. Mais de partager la recherche que vous avez menée pour trouver le texte, et en partager la compréhension avec vos collègues. Je ne vous demande pas de vous mettre en situation périlleuse d'être « mieux sachant ». On fait ensemble. Car TOUT LE MONDE A LU. C'est moi qui me porte garante d'un regard un peu « méta ».

L'animation de la séance que vous prenez en charge consiste pour l'équipe à préparer en amont et à

1. Introduire le thème, en vous basant sur des apports plus « généraux » et larges ; puis à introduire le texte choisi et lu par tou.tes déjà (donner quelques indications sur les auteurs et leurs travaux, sur la revue, la manière dont vous avez « trouvé » ce texte, vos critères de pertinence et de choix ;..) ; transmettre aux étudiant.es la grille de questions que vous aurez formulée pour aider la lecture du texte, pour en faire émerger les problématiques essentielles ; ces questions sont seulement une grille de lecture ; elles restent collées au texte ; elles permettent seulement de mieux saisir le texte (et on retrouve systématiquement les 4 mêmes : « quelle est la problématique du texte » ; « la méthodologie » ; « la structuration du texte et ses principaux résultats » ; « relevez les catégories d'analyse transférables qu'offre le texte pour penser d'autres situations sociales »...). Vous discuterez ces questions avec moi à l'avance (mais il pourra nous arriver de ne pas voir en quoi elles

manquent à saisir quelque chose d'important, et je pourrai alors vous proposer de les reformuler le jour même – rien de dramatique).

2. Mettre les collègues au travail par groupe de 3 pendant un premier moment de travail (pendant 45/50 mn) qui permet que tout.es puissent mieux formuler « en conversation » ce qu'il.elle a compris du texte ; les membres de l'équipe accompagnent ce moment en écoutant (sans intervenir), et si besoin en reformulant les questions, ou en signalant leurs étonnements ; en tout cas, en *retrait*. Les autres confrontent ce qu'ils ont compris des textes en petits groupes => cela permet à chacun.e de s'exprimer, de prendre la parole, de formuler-reformuler, chercher les mots pour être précis et rigoureux dans la restitution ; chacun.e peut dire ce que ce texte lui a fait. Cela, à partir des questions que les étudiant.e.s qui ont proposé ce texte vous donnent au moment du cours (ce qui permet de voir les décalages entre ce qui vous a paru important et ce qu'un autre lecteur met plutôt en avant).
3. Animer le dernier moment (en général, 50 mn) : la reprise collective, à partir des réponses formulées aux questions. On reprend ensemble, guidé.e.s par l'équipe, pour bien s'entendre sur la manière dont on peut parler des principaux enseignements du texte. Pour mieux les intégrer, les retenir. Et s'approprier, sur l'ensemble des séances, un langage, une posture.

*Vous avez aussi à rechercher et partager une ressource permettant une approche sensible de la question abordée par votre texte. Vous pouvez penser à une approche sensible pour nous permettre une entrée dans le sujet nous mettant dans une posture différente; ce n'est pas le cœur du propos, qui reste LE TEXTE, mais à penser ; le corps peut être en jeu autrement (écouter, marcher, se déplacer), les sens et les sensations voire les émotions; l'esthétique. Plus on avance dans le temps, plus on est à l'aise, et plus on peut faire des liens entre les différents textes que nous aurons vus ensemble. Plus cela sédimente. D'où le fait que l'oral en lui-même n'est pas noté, car les premiers groupes rodent l'exercice, et les derniers groupes ont l'avantage de l'expérience. Pour autant, il peut être noté « en creux », par défaut, si des personnes ne sont pas investies suffisamment pour faire vivre le moment de travail collectif.*

Tous les étudiants doivent avoir lu le texte avant cette séance de travail. C'est une condition pour venir en cours : avoir lu le texte que nous traiterons ensemble.

**Je fais l'appel, et votre présence, nécessaire pour la vie de ce cours, est donc considérée.**

**Lire un texte c'est :** chercher des indices de sa construction (intro, présentation du plan, transition, titres qui s'ils sont bien faits, nous aident à comprendre les enjeux) ; dégager la structure du texte ; se demander quel est son objet ; ses objectifs ; quelle est son argumentation, par quelle méthodologie il procède ; quelles sont les principales analyses qu'il met en exergue ; *ne pas se contenter de surligner les textes* : prendre des notes, et les

structurer, avant d'arriver en cours, vous permettra de contribuer davantage et de vous nourrir mieux. Je reste bien sûr présente et accompagnante sur tous ces moments.

Le pool doit veiller à respecter la temporalité :

*Séance n-2 : passer voir le secrétariat pour déposer le texte – ou envoyer par mail une version pdf en indiquant très clairement le contexte (quel cours, année, avec quelle enseignante, pour quelles dates...) - pour envoyer le texte à la reprographie*

*Séance n-1 : avoir récupéré les exemplaires du texte en version papier - distribution du texte à l'ensemble de la promotion pour leur permettre de disposer d'une semaine = du temps pour lire pour la séance n ;*

*Séance n : animation de la séance*

Si le texte peut être "repris" ailleurs qu'à la fac, dans un cadre et contexte qui soient en résonance (ex: les enfants dans la ville => aller voir en même temps les enfants dans la ville en nous "déplaçant" - faire cours ailleurs si les conditions le permettent (respect des autres cours sans y arriver en retard; conditions d'écoute; conditions de "place" à trouver)

Si par exemple un événement (scientifique, journées d'études académiques et/ou professionnelles, ou militant, ou artistique...) entre en résonance avec votre travail, n'hésitez pas à y aller et vous en nourrir ET à inviter vos collègues à y aller (type : le séminaire En Ville(s) à La Verrière le 11 octobre).

*Dans les jours qui suivent, rassemblez dans un document que vous enverrez à tou.te.s et à moi, toutes les ressources pertinentes qu'on aura pu partager ensemble pendant la séance (liens vers d'autres auteurices, films, fictions, documentaires, événements...). Ressources que vous organiserez et commenterez. Travail trop souvent oublié.*

Pré requis (au sens de conditions nécessaires pour s'appropriier les éléments de ce cours)  
Participer de manière active à chacune des séances.

Participer permet d'élaborer, de mettre en forme, de partager, de s'apercevoir qu'on n'a pas forcément compris, ou qu'on avait pensé comprendre. Et par suite, d'affiner collectivement la compréhension.

### **Compétences visées**

- Elaborer et expérimenter des moments de recherche collective pour analyser de manière exploratoire des phénomènes sociaux et culturels
- Discuter collectivement de textes de sciences humaines et sociales permettant d'ouvrir le regard aux différentes dimensions de la vie sociale contemporaine

### **Modalités d'évaluation :**

**Première chance :** Un travail qui peut être individuel ou en groupe (en équipe ou en pool), vous en avez le choix. Ce devoir est à rendre au moment de la semaine des épreuves au format numérique par mail. Il doit faire trois pages au maximum.

Un texte répondant aux questions que vous avez fait émerger pour vous approprier le texte dont vous avez eu la charge. Vos productions devront entrer dans la profondeur du texte étudié, expliciter les éléments de problématique, de résultats, présents dans le texte. Qui fera l'objet d'une note. Les étudiants devront mettre en regard le texte qu'ils auront travaillé avec certains apports des autres textes travaillés ensemble (3 ou 4 autres textes). Ce qui fera l'objet d'une deuxième note. La moyenne des deux notes sera l'évaluation finale.

### **OU BIEN**

Une « nouvelle », de trois pages, qui nous fait entrer dans 4 au moins des mondes sociaux // des questions sociales différents (nourris de 4 au moins textes vus ensemble). Je n'en évaluerai pas la qualité littéraire bien sûr. Je chercherai seulement à apprécier comment les problématiques essentielles des textes de socio y sont lisibles, comprises et restituées finement (quelle que soit la figure littéraire mobilisée pour cela). Ici aussi, en dissociant la note relative au texte porté ; et la note relative aux autres mondes sociaux parcourus.

### **Deuxième chance :**

*En cas de document insatisfaisant : l'exercice sera refait (deuxième chance), et ce nécessairement cette fois individuellement.*

## **BCC 1 : Élaborer et expérimenter des démarches de recherches pour analyser les phénomènes culturels – 6 ECTS**

UE 1 : Enjeux culturels, sociaux et publics : 3 ECTS

EC 2 : Expériences publiques

**Volume horaire présentiel : 15 h**

**Langue d'enseignement : Français**

**Type d'enseignement : TD**

**Intervenant : Cédric Terzi**

### **Descriptif :**

Deux séances introductives expliciteront en quoi les notions de « public » et d'« expérience » constituent des enjeux dans les pratiques artistiques et culturelles.

La suite du cours sera fait d'échanges autour de lectures, consacrées à l'expérience esthétique (Dewey), à l'expérience publique (Dewey) et à l'expérience comme processus d'organisation (Goffman).

Notre tâche collective consistera à prendre appui sur ces textes classiques afin d'interroger la manière dont s'organisent nos pratiques artistiques et culturelles, et en expliciter les enjeux et les conséquences.

### **Prérequis :**

- Prendre appui sur ses propres pratiques artistiques et culturelles pour interroger la manière dont elles sont organisées.
- Préparer chaque séance en lisant attentivement les textes autour desquels se nouera une discussion collective.
- Participer activement aux échanges, notamment en enrichissant la réflexion collective par des exemples concrets.

### **Compétences visées :**

- Apprendre à observer et décrire les dynamiques publiques dans les pratiques artistiques et culturelles
- Apprendre à expliciter les usages du « public » dans les pratiques artistiques et culturelles, et à en élucider les enjeux et les conséquences.

**Modalités d'évaluation :** Ce cours n'est pas évalué mais il est obligatoire

### **Bibliographie :**

John Dewey, *L'Art comme expérience* Paris, Gallimard, 2010

John Dewey, *Le Public et ses problèmes*, Paris, Folio, 2010

Erving Goffman, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, 1991

**Contact :** [cedric.terzi@univ-lille.fr](mailto:cedric.terzi@univ-lille.fr)

## **BCC 1 : Élaborer et expérimenter des démarches de recherches pour analyser les phénomènes culturels – 6 ECTS**

UE 2 : Initiation à la recherche : 3 ECTS

EC : Séminaire d'initiation à la recherche

**Volume horaire de travail personnel : 30 h**

**Langue d'enseignement : Français**

**Type d'enseignement : TD**

**Volume horaire présentiel : 30 h**

**Intervenant.e :** Emilie Da Lage, François Debruyne, Franck Freitas-Ekué, Cécile Tardy

### **Descriptif :**

*Vous trouverez ci-dessous une description générale des attendus du séminaire d'initiation à la recherche. Le travail demandé suppose de répartir les étudiant.e.s en petits collectifs de travail accompagnés par 4 enseignant.e.s-chercheur/ses dans un séminaire thématique. Les modalités de travail spécifiques à chacun des séminaires seront précisées par chaque responsable lors des premières séances de cours.*

Le séminaire d'initiation à la recherche est une organisation collective d'accompagnement de votre démarche (2 heures par semaine semestre 1). L'enjeu consiste à passer, avec l'aide de l'enseignant.e et de vos collègues de séminaire, d'une envie (parfois un thème) et d'une position bien souvent évaluatives et normatives sur la question, à une problématique qui engage une posture de recherche qui doit être descriptive et analytique. Vous produisez fin janvier une note d'intention de recherche, document d'environ 10 pages, qui fera le point sur l'avancée de votre travail, l'écriture de la problématique, les premiers apports de vos lectures, la planification des phases à venir... Il sera évalué par l'enseignant.e de votre séminaire. Le travail se poursuit plus individuellement au second semestre, lorsque vous partez en stage.

### **Séminaire : Image et enquête sur les lieux de culture et de patrimoine (Cécile Tardy)**

Ce séminaire propose d'expérimenter la mise en place d'un dispositif d'enquête photographique pour interroger la mise en présence des lieux de culture et de patrimoine dans un environnement urbain ou paysager. Qu'est-ce qui permet aux publics d'aller vers tel lieu et objet culturel ou patrimonial, d'entrer en rapport avec lui ? Ou comment le lieu se présente aux publics et donne à comprendre ce qu'il est par rapport à ce qui l'entoure ? Qu'est-ce qu'amène, provoque, signifie, ce traitement de l'espace ? L'usage de la photographie comme outil de recherche, issu d'une longue tradition scientifique mais d'une réflexion théorique plus récente, donnera lieu à trois questionnements et activités collectives : Quelles prises de vue effectuer ? Comment classer, organiser et conserver son corpus photographique ? Sous quelle forme montrer ses images pour restituer son analyse ? La réalisation individuelle de l'intention de recherche pourra s'inspirer librement de cette initiation à l'image dans l'enquête, par exemple en appliquant cette modalité d'investigation à son propre sujet, ou en interrogeant l'usage



documentaire de la photographie par d'autres que soi-même, ou encore en s'intéressant à la circulation numérique de ce type d'images. Le séminaire sera aussi un lieu de discussion et de construction des sujets de chacun.e.

### **Séminaire : Écologie des pratiques culturelles et des espaces communs (François Debryne)**

S'installer sur une place publique en centre-ville avec une enceinte connectée qui diffuse de la *Jersey Drill* à fort volume sonore, engager un travail de résidence artistique avec les habitant.e.s d'un territoire rural, ouvrir un lieu qui accueille un restaurant d'insertion et des ateliers de graf, tenter de rendre la Scène Nationale locale plus « inclusive », squatter une ancienne gare et y organiser des fêtes non déclarées, coordonner des ateliers de construction à partir de matériaux recyclés dans une ferme urbaine, organiser des débats citoyens dans le ciné-club du quartier, programmer des ateliers d'auto-défense féministe dans le local syndical de son entreprise ... Toutes ces pratiques disparates, *culturelles* au sens anthropologique du terme, reconfigurent des situations en ouvrant la possibilité que de nouveaux espaces communs se dessinent. Elles peuvent aussi donner lieu à des troubles, du dissensus, des conflits. Dans tous les cas, elles s'inscrivent dans des dynamiques, temporelles et spatiales, sociales et culturelles, qui engagent autant le sens commun que des attentes implicites pas toujours partagées, autant certaines formes de rationalité que des expériences sensibles plus ou moins personnelles. La proposition de ce séminaire est de s'intéresser à ce genre de pratiques situées et aux expériences qu'elles participent à constituer. La question des espaces (potentiellement) communs permet de les articuler. L'approche écologique proposée consiste à étudier dans le même mouvement (ce que font) les acteur.trice.s, les situations et leurs relations, c'est-à-dire aussi les transformations réciproques entre les environnements qu'on habite et le sens de ce qui s'y passe pour les participant.e.s. La démarche ethnographique semble la plus ajustée pour ce faire.

### **Séminaire : Penser depuis les marges du savoir (Franck F. Ekué)**

Ce séminaire propose une incursion au sein de savoirs *indisciplinés*, qui prennent la forme de *studies* (ou études : -culturelles, -postcoloniales ; visuelles, etc.). Ces dernières se caractérisent par une « irrévérence » à travers leur forme intrinsèquement transdisciplinaire, pouvant porter leurs questionnements sur des objets de recherche « sales » ou « décalés », au regard d'objets plus « légitimes » au niveau scientifique. Ces particularités font que les *studies* sont inclassables et conduisent à une suspicion institutionnelle quant à leur sérieux et intérêt scientifique. Ce séminaire entend, à contre-courant, souligner la pertinence de ces savoirs *indisciplinés* au sein de l'activité scientifique. Il propose à cet effet aux étudiant.es de (re-)découvrir les potentialités critiques et créatives des questionnements issus de ces savoirs marginaux. À cet effet, les séances seront principalement consacrées à « visiter » ces traditions de pensées, généralement issues des espaces intellectuels anglophones (*cinema studies, photography studies, media studies, etc.*) en vue d'élargir le champ des possibilités en matière de

pratique de recherche qui s'offre aux étudiant.es. Elles donneront l'occasion d'expérimenter des pratiques originales de commentaires de textes fondées sur l'échange, l'entraide et l'effort de synthèse à l'aide d'outils mis à notre disposition (le Padlet par exemple).

Requis : aucun, à l'exception d'une envie et d'une volonté de lire quelques textes en anglais (ces derniers seront courts avec un maximum de 3 dans l'année).

### **Séminaire : Pratiques et politiques de création (Emilie Da Lage)**

Ce séminaire propose d'observer et de questionner de manière problématique des situations concrètes de création artistique. Il s'agira d'engager avec les équipes artistiques, mais également les équipes de production, une réflexion sur ce processus particulier et ce qu'il implique. Analyser un processus de création est à la fois l'occasion de se pencher sur une activité, un « faire ensemble », de comprendre les relations que ce processus engage, mais aussi la manière dont il s'énonce depuis des positions situées. Il s'agira également aussi pour les étudiant.es de tester des « lunettes théoriques » et de mettre au travail des concepts des sciences sociales qui pourront nous amener à « voir », « écouter » et questionner et de construire une position d'observateur.ice et de recherche. Le séminaire sera également l'occasion d'interroger les liens entre pratiques créatives et production de savoir dans la recherche en SHS. Partant du principe que le travail de recherche est d'abord un travail attentionnel, nous tacherons d'ouvrir le champ des méthodologies de recherche, de réfléchir à la communication des résultats de la recherche, mais aussi à la manière dont la pratique de création peut ouvrir des formes de problématisation du monde social en développant des formes d'attention particulières. Ainsi les étudiant.es pourront travailler à partir de la photographie, du dessin, de la composition sonore ou de l'écriture pour travailler la tension entre recherche et création.

#### **Prérequis :**

Participer de manière active à chacune des séances de séminaire. Le séminaire est une organisation collective d'accompagnement de votre propre initiation à la recherche. Il s'agit de faire avancer collectivement un travail de problématisation, d'enquête exploratoire et de préfiguration du travail à mener au second semestre.

#### **Compétences visées :**

- S'initier à la recherche
- Être capable de construire une problématique en lien avec un terrain et/ou un corpus déterminé et/ou une perspective particulière en sciences humaines et sociales
- Connaître les méthodologies en sciences sociales et être capable de choisir (ou d'inventer) une méthodologie adaptée à la question que l'on se pose et au terrain choisi
- Produire une bibliographie ajustée à son questionnement

- Connaître les règles de l'écriture universitaire

**Modalités d'évaluation :**

Note d'intention de recherche d'une dizaine de page

**Session initiale :** fin janvier 2025

**Seconde chance :** amélioration de la note d'intention en fonction des recommandations du/de la responsable de séminaire qui encadre votre travail, à rendre fin mars 2025 au plus tard

**Bibliographie :**

Les références des textes à lire seront précisées par chacun.e des enseignant.es supervisant les séminaires

**Contact :**

[franck.freitas-ekue@univ-lille.fr](mailto:franck.freitas-ekue@univ-lille.fr)

[emilie.da-lage@univ-lille.fr](mailto:emilie.da-lage@univ-lille.fr)

[francois.debruyne@univ-lille.fr](mailto:francois.debruyne@univ-lille.fr)

[cecile.tardy@univ-lille.fr](mailto:cecile.tardy@univ-lille.fr)

## **BCC 2 : Saisir et contribuer à des projets existants pour savoir se situer dans la diversité des mondes – 3 ECTS**

UE 1 : Méthodologie savoir - faire et projets des mondes culturels et médiatiques : 3 ECTS

EC 2 : Anglais

**Langue d'enseignement :** Anglais/Français

**Type d'enseignement :** TD

**Volume horaire présentiel :** 24 h

**Intervenant.e :** Helen Penet/Thomas Lennard

### **Descriptif :**

12 séances de cours, évaluations comprises, 4 thématiques différentes, 1 étude d'une production musicale/théâtrale

### **Prérequis :**

Test de niveau réalisé par le service Culture. Absences tolérées avec excuses/justificatif

### **Compétences visées :**

*Communiquer* avec un degré de spontanéité et d'aisance (en classe), *s'exprimer* de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, *émettre* un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités, et *écrire* des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à ma filière

### **Modalités d'évaluation :**

#### **Première chance :**

- Speaking Exam : Cinema Analysis (production orale, valant 35 % de la note totale)
- Class Participation (participation régulière, valant 15 % de la note totale)
- Examen écrit (participation régulière, valant 50 % de la note totale)

**Deuxième chance :** Oral portant sur les thèmes discutés durant le semestre

### **Contact :**

[thomas.lennard@univ-lille.fr](mailto:thomas.lennard@univ-lille.fr)

[helen.penet@univ-lille.fr](mailto:helen.penet@univ-lille.fr)

## **BCC 3 : Ajuster son action aux situations professionnelles aux environnements administratifs, organisationnels, politiques – 3 ECTS**

UE 1 : Environnement politique, administratif et organisationnel : 3 ECTS

EC 2 : Gestion et analyse financière

**Langue d'enseignement :** Français

**Type d'enseignement :** TD

**Volume horaire présentiel :** 30 h

**Intervenant.e :** Driss Sabri / Mohamed Chick

### **Descriptif :**

Le modèle comptable, analyse, comptabilisation des opérations courantes les opérations d'inventaires. Conception d'un bilan et d'un compte de résultat (y compris prévisionnel). L'analyse du bilan du compte de résultat et la démarche budgétaire

### **Compétences visées :**

- Acquérir le vocabulaire, les bases des mécanismes comptables nécessaires à la lecture des documents comptables et à leur interprétation. L'objectif secondaire est d'intégrer dans la pratique professionnelle l'utilisation rationnelle de l'outil informatique en particulier le tableur
- Capacité d'analyse des documents comptables, de construction d'un budget prévisionnel
- Une meilleure maîtrise du tableur

**Modalités d'évaluation :** CC Ecrit sous forme de deux évaluations su table ou sur Moodle

**Session initiale :** le 14 octobre et le 18 novembre 2024

**Seconde chance :** début février sur Moodle en présentiel ou à distance

### **Bibliographie :**

Des vidéos sont disponibles sur le cours Moodle et des liens vers des ressources électroniques.

### **Contact :**

[driss.sabri@univ-lille.fr](mailto:driss.sabri@univ-lille.fr)

[mohammed.chikh2@univ-lille.fr](mailto:mohammed.chikh2@univ-lille.fr)

## **BCC 3 : Ajuster son action aux situations prof, aux environnements administratifs organisationnels politiques – 9 ECTS**

UE 2 : Environnement du champ professionnel : 3 ECTS

EC 1 : Administration des activités culturelles / EC 2 : Droit des activités culturelles

**Volume horaire de travail personnel :** Un travail de lecture et de synthèse des documents présents sur moodle d'environ deux heures par semaine est nécessaire pour compléter les séances de face à face pédagogique soit un volume estimé de 30 heures

**Langue d'enseignement :** Français

**Type d'enseignement :** cours & TD

**Volume horaire présentiel :** 50 h

**Intervenant.e :** Jean-Luc Choquel

### **Descriptif :**

#### A - Les acteurs publics

1. Un rappel sur l'organisation territoriale du pays et les évolutions actuelles pour mettre en perspective les relations entre finances publiques et culture
2. La notion de service public : la culture est-elle un service public
3. Présentation des structures juridiques portant l'activité culturelle (du plus lié à la puissance publique au plus éloigné) :
4. Les régies directe, autonome, personnalisée
5. L'établissement public local ou l'EPCC
6. Les structures de droit privé : association, sarl, eurl, les scop etc...
7. La relation de la puissance publique aux acteurs culturels : le contrat public, la DSP, le marché public, la différence avec la subvention.

#### B – L'activité privée

1. Le cadre légal de l'activité de spectacle : la profession réglementée d'entrepreneur de spectacle avec l'étude de la licence d'entrepreneur de spectacle.
2. Le spectacle est un acte de commerce
3. La notion de contrat : définition, conclusion, exécution
4. Les modèles de contrats spécifiques du spectacle vivant : le contrat de cession, de coréalisation, de coproduction ; la notion de mandat illustré avec le contrat de promoteur local.

### **Prérequis :**

Une première connaissance du secteur du spectacle vivant est demandée pour appréhender les références et exemples mis en œuvre dans le cours

**Compétences visées :**

- Maîtrise du contexte institutionnel du secteur culturel
- Maîtrise des outils juridiques nécessaires à l'activité d'entrepreneur de spectacle

**Modalités d'évaluation :****Session initiale :**

Une épreuve écrite d'une durée de deux heures est organisée en fin de période lors de la semaine dédiée aux examens

Deux modalités de contrôle se déroulent durant cette épreuve, chacune donnant lieu à une note.

- Quatre questions : leur réponse sera construite, étayée et argumentée. La concision sera privilégiée et montrera la compréhension du périmètre de la question, lui-même issu des notions abordées lors des séances de face à face pédagogique.
- La seconde modalité, à la suite de cette première épreuve, prend la forme d'un QCM de 10 questions qui balayent toutes les notions abordées lors du semestre

**Seconde chance :** l'épreuve de seconde chance prendra la forme d'un oral qui viendra réinterroger les différents points faibles des épreuves de la session initiale. Elle se déroule en mai en distanciel pendant le week-end pour permettre aux étudiant.e.s de rester sur leur lieu de stage et ne pas empiéter sur leur présence en entreprise.

**Bibliographie :**

Des ressources documentaires actualisées sont mises à disposition via la plateforme moodle.

Le droit public de la culture – Jean François Auby – Berger-Levrault

Mode de gestion des équipements culturels : Le choix d'une structure juridique au service d'un projet territorial – Eric baron – presses universitaires de Grenoble

Profession entrepreneur de spectacle - Philippe Audubert - IRMA Editions

**Contact :** [jean-luc.choquel@univ-lille.fr](mailto:jean-luc.choquel@univ-lille.fr)



## **BCC 4 : Appréhender les formes culturelles et médiatiques en articulant leurs multiples dimensions – 6 ECTS**

UE 2 : 2 - Formes et mondes liés aux industries culturelles et médiatiques : 3 ECTS

EC (à choix) : Formes éditoriales et esthétiques des mondes de la musique aujourd'hui

**Volume horaire de travail personnel** : 10 h

**Langue d'enseignement** : Français

**Type d'enseignement** : TD

**Volume horaire présentiel** : 30 h

**Intervenant** : François Debruyne

### **Descriptif :**

Il s'agit de comprendre, d'interroger et d'analyser dans le même mouvement l'expérience musicale contemporaine et les secteurs professionnels organisés avec et autour de la musique. C'est en partant de là que nous pourrons discuter des esthétiques musicales situées et saisir l'organisation des mondes de la musique, des industries musicales aux politiques culturelles dédiées à la musique en passant par le concert, les pratiques amateurs et les nouveaux médias.

Pour ce faire, nous mobiliserons les ressources fournies par les sciences humaines et sociales, ainsi que nos propres expériences partagées de la musique, en premier lieu desquelles : l'écoute et son écologie. Chaque séance débutera d'ailleurs par un temps d'écoute commentée et/ou déplacée. Nous aurons également besoin de mettre en perspective nos réflexions, à la fois historiquement et géographiquement, d'une part pour décentrer le regard et l'oreille, d'autre part pour nuancer, voire contredire, deux idées reçues malheureusement courantes : a) « la musique a connu une révolution numérique » ; b) « l'expérience musicale est une affaire personnelle, individuelle ». Le cours s'organisera à partir de trois thèmes successifs (mais en partie entremêlés) : 1) les mondes de la musique ; 2) quelques enjeux contemporains ; 3) écouter, partager, embarquer, parler de la musique.

### **Prérequis :**

S'engager dans les séances et s'appropriier le moodle du cours.

### **Compétences visées :**

- Capacité à comprendre, interroger et analyser l'expérience musicale comme expérience partagée, sociale, historique, située.
- Connaître et mettre en perspectives les mondes de la musique, leur organisation, leurs logiques, leurs transformations.
- Capacité à repérer les problématiques émergentes dans les mondes de la musique.

## **Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** fin janvier 2025

Ecoute commentée en séance (1/4 de la note)

Commentaire problématisé de documents divers (3/4 de la note). Sujets (au choix) envoyés le 22 ou 23 janvier ; devoir individuel à rendre par voie électronique au plus tard le 31 janvier

**Seconde chance :** soit amélioration du travail fourni en session initiale soit nouveau sujet en cas d'absence justifiée, à rendre fin avril 2025 au plus tard

## **Bibliographie :**

H.S. Becker, *Les mondes de l'art*, Flammarion, Paris, 1988.

Nicholas Cook, *Musique, une très brève introduction*, Allia, Paris, 2016.

Tia De Nora, *Music in Everyday Life*, Cambridge University Press, Cambridge, 2009.

Agnès Gayraud, *Dialectique de la pop*, La découverte/Cité de la musique-Philharmonie de Paris, 2018.

Sylvie Gomart, Antoine Hennion, Sophie Maisonneuve, *Figures de l'amateur : formes, objets, pratiques de l'amour de la musique aujourd'hui*, La documentation française, Paris, 2000.

Anthony Pecqueux et Olivier Roueff (dir.) (2009), *Écologie sociale de l'oreille. Enquêtes sur l'expérience musicale*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2009.

Peter Szendy, *Ecoute, une histoire de nos oreilles*, Paris, Minuit, 2001.

David Hesmondhalgh, *Why Music Matters*, Wiley/Blackwell, Oxford, 2013.

Jeremy Wade Morris, *Selling Digital Music Formating Culture*, University Of California Press, Oakland, 2015.

La revue *Volume ! La revue des musiques populaires* [sur CAIRN via votre ENT]

**Contact :** [francois.debruyne@univ-lille.fr](mailto:francois.debruyne@univ-lille.fr)

## **BCC 4 - Appréhender les formes culturelles et médiatiques en articulant leurs multiples dimensions**

UE 2 - Formes et mondes liés aux industries culturelles et médiatiques

EC (à choix): Formes éditoriales et esthétiques des cultures audiovisuelles

**Volume horaire de travail personnel** : 10h

**Langue d enseignement** : français

**Type d enseignement** : TD

**Volume horaire présentiel** : 30h

**Intervenant.e** : Elodie SEVIN

### **Descriptif :**

Notre cours prendra pour objet d analyse les formes audiovisuelles produites dans le cadre du spectacle vivant, tantôt pour l'archive, tantôt pour servir l'œuvre, tantôt pour la communication. Nous discuterons des enjeux de la production, de l'éditorialisation et des esthétiques de ces formes audiovisuelles. Nous travaillerons également sur leur réception ici souvent appréhendée en termes de pratiques de visionnage mais également en termes de significations sociales nées de l'interaction entre le contenu, son dispositif médiatique, et les publics socialement situés.

**Prérequis** : avoir envie d'échanger !

### **Modalités d'évaluation :**

**Session initiale** : 1/3 de la note = partage commenté d un audiovisuel en séance (individuel) + 2/3 de la note = synthèse documentée individuelle

**Seconde chance** : Commentaire problématisé d'un document.

**Contact** : [elodie.sevin@univ-lille.fr](mailto:elodie.sevin@univ-lille.fr)

## **BCC 5 : préparer, questionner et orienter son parcours professionnel**

### **Projet de l'étudiant**

#### **EC 1 Préparation aux stages dans les secteurs de la culture et des médias**

**Descriptif :** L'objectif de ce dispositif pédagogique est de préparer aux exigences associées au stage qui aura lieu au second semestre. Celles-ci concernent 1) le sens du stage dans l'ensemble de la formation ; 2) le type de structures, d'activités et de missions recherchées ; 3) le suivi au cours du stage ; 4) la rédaction d'un rapport de stage problématisé, qui engage une analyse circonstanciée de l'expérience, des enjeux de la structure et des activités professionnelles concernées.

**Pré-requis :** participer à l'ensemble des séances

#### **Compétences visées :**

- Rechercher et trouver un stage pertinent
- Comprendre et analyser les enjeux du secteur professionnel concerné

**Volume horaire de travail personnel :** quasiment aucun, c'est la participation systématique aux séances de Préparation au stage qui forme

**Modalités d'évaluation :** non évalué

**Responsable :** François DEBRUYNE

## Présentation des enseignements

Master Culture et Communication - 1<sup>ère</sup> année

Semestre 1 (Parcours Métiers de la culture, médiation numérique)

Descriptif du programme

<b>BCC2 – Saisir et contribuer à des projets existants pour savoir se situer dans la diversité des mondes – 3 ECTS</b>
UE1 – Méthodologies savoir-faire et projets des mondes culturels et médiatiques – 3 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Méthodologie et étude de cas : projets et innovations – 15 H</li><li>• Méthodologie et étude de cas : projets et innovations – 15H</li></ul>
<b>BCC3 – Ajuster son action aux situations professionnelles, aux environnements administratifs, organisationnels politiques – 6 ECTS</b>
UE1 – Outils, ressources et structuration du champ professionnel – 3 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Enjeux de la propriété intellectuelle – 20H</li><li>• Socio-économie des industries culturelles et médiatiques – 20H</li></ul>
UE2 – Environnement du champ professionnel – 3 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Politiques publiques, médias et communication – 15H</li></ul>
<b>BCC4 - Appréhender les formes culturelles et médiatiques en articulant leurs multiples dimension – 6 ECTS</b>
UE1 - Enjeux actuels des pratiques médiatiques et numériques – 3 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Enjeux actuels des pratiques médiatiques et numériques – 30H</li></ul>
<b>BBC6 - Concerter et mettre en œuvre des dispositifs d'éducation aux médias à l'information cultures numériques – 6 ECTS</b>
UE1 - Initiation à l'Education aux médias et à l'information – 3 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Apprentissages et pédagogies de l'éducation aux médias et à l'information – 10H</li><li>• Outils de l'Education aux médias et à l'information – 10H</li></ul>
UE2 - Analyses des phénomènes médiatiques – 3 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Analyses critiques des médias - 15H</li><li>• Pratiques et cultures informationnelles – 15H</li></ul>

**BCC 2 : Saisir et contribuer à des projets existants pour savoir se situer dans la diversité des mondes – 3 ECTS**

UE 1: Méthodologie savoir - faire et projets des mondes culturels et médiatiques : 3 ECTS

EC 1: Méthodologie et étude de cas: projets et innovations

**Volume horaire de travail personnel :**

**Langue d'enseignement :** Français

**Type d'enseignement :** CM/TD

**Volume horaire présentiel :** 30 h

**Intervenant.e :** Jérôme Copin

**Descriptif :**

### **A. RAPPELS DES OBJECTIFS DE COURS**

- Appréhender les grands axes des financements de projets partenariaux public privé à travers notamment la réalisation de projets arts – sciences en France
- Etudier les différentes modalités de relations entre collectivités territoriales, recherche et monde de la culture
- Mettre en avant la relation entre arts et sciences à travers l'étude de cas concrets
- Développer vos capacités de montage de projets

### **B. TRAME DES DOSSIERS A RENDRE POUR EVALUATION – POTENTIELLEMENT PRESENTATION ORALE**

- Présenter une structure culturelle ou laboratoire de recherche travaillant sur la relation "Arts & Sciences" = GENESE DU PROJET
- Mettre en évidence le lien avec le contexte territorial, que l'initiative vienne de la structure ou d'une demande de la collectivité territoriale = DE QUI EMANE LE PROJET?
- Modalités de financement des structures et projets "arts - sciences" = BUDGET DETAILLE
- En conclusion, regard critique sur le contenu objectif de votre exposé, et mise en perspective avec un autre équipement = SE CREUSER UN PEU LA TETE, ETRE ORIGINAL ET COHERENT

### **C. MISE EN PERSPECTIVE AVEC DES PROJETS INTERNATIONAUX**

- Elektra festival de Montréal
- SAT Montréal
- Tactus Festival d'Athènes
- ARS ELECTRONICA – Linz
- Etc....

**Prérequis :**

- Curiosité
- Envie
- Méthodologie de projet

**Compétences visées :**

- Eveil des consciences quant à la multiplicité des projets publics privés en France et à l'international
- Défendre un projet de création dans un contexte de privatisation

**Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** Dossier et/ou oral sur un projet art/science validé entre l'enseignant et l'étudiant.e

**Seconde chance :** Soit une révision du dossier, soit un dossier sur sujet imposé.

**Bibliographie :** selon études en cours.

**Contact :** Jérôme COPIN – [jerome.copin@live.fr](mailto:jerome.copin@live.fr) - 06.25.54.42.5

**BCC 3 : Ajuster son action aux situations professionnelles, aux environnements administratifs, organisationnels politiques – 3 ECTS**

UE 1 : Méthodologie savoir - faire et projets des mondes culturels et médiatiques : 6 ECTS

EC 1 : Enjeux de la propriété intellectuelle

**Volume horaire de travail personnel** : 5h sur la session

**Langue d'enseignement** : Français

**Type d'enseignement** : CM/TD

**Volume horaire présentiel** : 20 h

**Intervenant.e** : Florian Borg

**Descriptif :**

Le cours permet de présenter les grandes lignes juridiques de la protection des œuvres dites de l'esprit (artistiques et culturelles) ainsi que la protection des marques. LE cours prévoit également un focus sur les publications en ligne.

**Prérequis** : Aucun

**Compétences visées :**

- Disposer de reflexes juridiques de base pour éviter les erreurs dans un cadre professionnel

**Modalités d'évaluation :**

Oral de 10 minutes au cours duquel l'étudiant.e présente les problématiques juridiques à partir d'un article qu'il ou elle aura choisi.

**Session initiale** : 2 décembre matin

**Seconde chance** : A la demande selon les disponibilités d'agenda de l'intervenant et de l'étudiant.e, avant la fin de l'année universitaire

**Contact :**

[florian.borg@evin-avocats.com](mailto:florian.borg@evin-avocats.com)



**BCC 3 : Ajuster son action aux situations professionnelles, aux environnements administratifs, organisationnels politiques – 3 ECTS**

UE 1 : Méthodologie savoir - faire et projets des mondes culturels et médiatiques : 6 ECTS

EC 2 : Socio-économie des industries culturelles et médiatiques

**Volume horaire de travail personnel** : 5h + participation en séance

**Langue d'enseignement** : Français

**Type d'enseignement** : CM/TD

**Volume horaire présentiel** : 20 h

**Intervenant.e** : David Vandiedonck

**Descriptif :**

Le cours vise à identifier et à analyser les logiques socio-économiques à l'oeuvre dans les différentes filières de biens culturels produits industriellement (édition de livre, musique enregistrée, production cinématographique et audio-visuelle, jeu vidéo...). Selon quelles modalités s'organisent les rapports entre les différents acteurs de ces filières (créateurs, éditeurs, producteurs, distributeurs, consommateurs) ?

**Compétences visées :**

Il s'agira de comprendre les mutations en cours dans les industries culturelles (rôle et place des intermédiaires de l'économie numérique, transformation dans la chaîne de valeur, modalités d'intégration du travail de création, etc.)

**Modalités d'évaluation** : CC

**Session initiale** : exposé

**Seconde chance** : dossier

**Bibliographie :**

Miège, B., *Les industries culturelles et créatives face à l'ordre de l'information et de la communication*, PUG, Grenoble, 2019.

Benghazi, P-J., Chantepie, P., *Jeux vidéo : l'industrie culturelle du XXIe siècle ?*, Presses de Sciences Po, Paris, 2017.

Revue *Réseaux*, « Critiques numériques », N°231, La découverte, Paris, 2022.

**Contact** : [david.vandiedonck@univ-lille.fr](mailto:david.vandiedonck@univ-lille.fr)

**BCC 3 : Ajuster son action aux situations professionnelles, aux environnements administratifs, organisationnels politiques – 3 ECTS**

UE 2 : Politiques publiques Médias et communication : 6 ECTS

EC 1 : Politiques publiques médias et communication

**Volume horaire de travail personnel : 30h**

**Langue d'enseignement : Français**

**Type d'enseignement : CM**

**Volume horaire présentiel : 15 h**

**Intervenant.e : François Leveau**

**Descriptif :**

Les politiques publiques dans le domaine de la culture en France : histoire, conception, mise en œuvre

**Prérequis :**

Notions de politiques publiques, et de fonctionnement des opérateurs culturels

**Compétences visées :**

Se repérer dans les différentes politiques culturelles françaises ; comprendre les enjeux pour les opérateurs culturels

**Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** commentaire de documents

**Seconde chance :** commentaire de documents

**Bibliographie :**

Les éléments seront fournis en cours

**Contact :** [francois.leveau@univ-lille.fr](mailto:francois.leveau@univ-lille.fr)

**BCC 4 : Appréhender les formes culturelles et médiatiques en articulant leurs multiples dimensions – 6 ECTS**

UE 1 : Enjeux actuels des pratiques médiatiques et numériques : 6 ECTS

EC 1 : Politiques publiques médias et communication

**Langue d'enseignement :** Français

**Type d'enseignement :** TD

**Volume horaire présentiel :** 30h

**Intervenant.e :** Laurence Allard

**Descriptif :**

Le cours portera sur les grands enjeux actuels des pratiques médiatiques et numériques (allant de la crise écologique au développement de l'IA) au travers de la méthodologie de controverses et de la réalisation participative et mélioriste de cartographies des jeux d'acteurs d'actants, des argumentaires et des scènes de débats en jeu.

**Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** Oral de vingt minutes environ

**Seconde chance :** Oral de vingt minutes environ

**Contact :** [laurence.allard@univ-lille.fr](mailto:laurence.allard@univ-lille.fr)

## **BBC6 - Concerter et mettre en œuvre des dispositifs d'éducation aux médias, à l'information cultures numériques**

UE1 - Initiation à l'Education aux médias et à l'information

- Apprentissages et pédagogies de l'éducation aux médias et à l'information
- Outils de l'Education aux Médias et à l'Information

**Intitulé :** Actualité médiatique et enjeux citoyens

**Volume horaire de travail personnel :** 15 h

**Langue d'enseignement :** Français

**Type d'enseignement :** TD

**Volume horaire présentiel :** 10 h

**Intervenant.e :** Cédric Terzi

### **Descriptif :**

« Actualité médiatique et enjeux citoyens » sera principalement consacré à la manière dont la médiatisation contribue à constituer le sport comme un phénomène d'attention et d'intérêt public.

Nous attacherons une importance particulière à *l'intentionnalité communicationnelle* des retransmissions sportives en direct, c'est-à-dire à la manière dont ces retransmissions sont *adressées* de manière à être intelligible pour tout un chacun.

Nous mettrons en évidence les transformations de cette relation énonciative au fil du temps, en soulignant la place toujours plus importante attribuée à la figure du téléspectateur, comme figure idéale de la réception et du jugement des compétitions sportives.

### **Prérequis :**

- Formation initiale en analyse de la communication et des médias
- Sensibilité aux enjeux de la communication médiatique

### **Compétences visées :**

- Apprendre à concevoir une production audiovisuelle attentive à ses enjeux communicationnels et éthiques
- Apprendre à produire une description critique d'un document audiovisuel

### **Modalités d'évaluation :**

- Production et réalisation d'un court document audiovisuel
- Présentation d'un dossier comportant une description de ce travail de réalisation, et une description critique du document.

**Session initiale :** 14 janvier

**Seconde chance :** Reprise du dossier rendu le 14 janvier

**Bibliographie :**

Camus Laurent, 2021a, « Le problème de la fidélité au réel dans la réalisation télévisée du football », *Télévision*, 12, p. 103-120.

Eco Umberto, « Le Hasard et l'intrigue. L'expérience télévisuelle et l'esthétique », in *L'œuvre ouverte*, Paris, Seuil, 1965, pp. 147-168

**Contact :** [cedric.terzi@univ-lille.fr](mailto:cedric.terzi@univ-lille.fr)

## **BBC6 - Concerter et mettre en œuvre des dispositifs d'éducation aux médias, à l'information cultures numériques**

UE1 - Initiation à l'Education aux médias et à l'information

- Apprentissages et pédagogies de l'éducation aux médias et à l'information
- Outils de l'Education aux Médias et à l'Information

**Intitulé :** Enjeux éthiques des productions audiovisuelles

**Volume horaire de travail personnel :** 30h

**Langue d'enseignement :** Français

**Type d'enseignement :** TD

**Volume horaire présentiel :** 10 h

**Intervenant.e :** Fabienne Duszynski

### **Descriptif :**

En dialogue avec les EC « Actualité médiatique et enjeux citoyens » et « Médiations des savoirs et formats médiatiques », notre cours prendra pour objet d'analyse la mise en forme de l'événement historique dans des productions cinématographiques, documentaires ou fictionnelles. De quelles manières le cinéma, abandonnant le fantasme du direct imposé par la télévision, met en scène et en récit les faits, et – ce faisant – les constitue ?

**Prérequis :** Maîtrise du vocabulaire de l'analyse audiovisuelle.

**Compétences visées :** Compréhension des enjeux éthiques d'une production audiovisuelle.

**Modalités d'évaluation :** Dossier commun aux 3 EC de l'UE1.

**Session initiale :** Dossier.

**Seconde chance :** reprise du dossier.

**Contact :** [fabienne.duszynski@univ-lille.fr](mailto:fabienne.duszynski@univ-lille.fr)

## **BBC6 - Concerter et mettre en œuvre des dispositifs d'éducation aux médias, à l'information cultures numériques**

UE1 - Initiation à l'Education aux médias et à l'information

- Apprentissages et pédagogies de l'éducation aux médias et à l'information
- Outils de l'Education aux Médias et à l'Information

**Intitulé :** Médiation des savoirs et formats numériques

**Volume horaire de travail personnel :** 15h

**Langue d'enseignement :** Français

**Type d'enseignement :** TD

**Volume horaire présentiel :** 10 h

**Intervenant.e :** Cédric Terzi

### **Descriptif :**

Ce cours sera principalement consacré aux diverses formes de *rapport au sport* proposée et projetées par différentes formes de captation vidéographiques et de calculs numériques.

Nous soulignerons que ces diverses manières de se rapporter à la pratique sportive vont de pair avec l'attribution d'un statut particulier aux productions visuelles, lesquelles sont étroitement associées à des formes d'organisation et de régulation de la pratique sportive.

Nous attacherons une importance particulière aux transformations des *régimes de réalité* qui nous permettront de souligner quelques caractéristiques du monde contemporain, et de la place particulière que nous y attribuons au calcul et à la *visibilité* comme instances privilégiées d'objectivation, notamment s'agissant d'établir des faits.

### **Prérequis :**

- Formation initiale en analyse de la communication et des médias
- Sensibilité aux enjeux de la communication médiatique

### **Compétences visées :**

- Apprendre à concevoir une production audiovisuelle attentive à ses enjeux communicationnels et éthiques
- Apprendre à produire une description critique d'un document audiovisuel

### **Modalités d'évaluation :**

- Production et réalisation d'un court document audiovisuel
- Présentation d'un dossier comportant une description de ce travail de réalisation, et une description critique du document.

**Session initiale :** 14 janvier

**Seconde chance :** Reprise du dossier rendu en session initiale

**Bibliographie :**

Camus, Laurent, « La faute et son ralenti. Le cadrage temporel et visuel de l'action normée », *Temporalités*, 25 | 2017

Camus, Laurent, « La production télévisuelle de l'objectivité : la révélation du hors-jeu en football », *Réseaux* n° 230/2021, pp.142-169

Rix-Lièvre, Géraldine, Différents modes de confrontation à des traces de sa propre activité. Entre convergences et spécificités, *Revue d'anthropologie des connaissances*, 4 (2), 2010, pp. 357–376.

**Contact :** [cedric.terzi@univ-lille.fr](mailto:cedric.terzi@univ-lille.fr)



## **BCC 6 : Concerter et mettre en œuvre des dispositifs d'éducation aux médias et à l'information cultures numériques – 6 ECTS**

UE 2 : Analyse des phénomènes médiatiques : 3 ECTS

EC 1 : Analyse critique des médias

**Volume horaire de travail personnel : 20h**

**Langue d'enseignement : Français**

**Type d'enseignement : CM**

**Volume horaire présentiel : 15h**

**Intervenant.e : Marion Dalibert**

### **Descriptif :**

Cet enseignement est découpé en 5 séances de 3h, séances qui sont chacune centrées sur une manière spécifique de questionner les médias d'information. La première séance porte sur les enjeux d'objectivité, de neutralité et de vérité journalistiques ; la seconde sur les effets des médias à l'égard des publics ; la troisième sur les propriétaires et la socioéconomie des médias ; la quatrième sur les représentations et idéologies qui y circulent ; la cinquième sur les rapports sociaux qui se manifestent à l'intérieur des rédactions. La perspective analytique adoptée dans ce cours est une perspective critique, c'est-à-dire qu'elle interroge les enjeux de pouvoir qui se manifestent dans le champ de la production de l'information.

**Prérequis :** Lire, écouter, regarder la presse écrite, radiophonique, télévisuelle.

### **Compétences visées :**

- Savoir reconnaître différents paradigmes d'analyse critique des médias,
- Systématiser un mode de lecture analytique de textes de référence,
- Développer un regard analytique et critique à l'égard du fonctionnement des médias d'information,
- Développer ses connaissances sur différentes perspectives analytiques des médias afin d'imaginer des dispositifs d'éducation aux médias et à l'information.

### **Modalités d'évaluation :**

- Dossier à rendre (travail collectif)

**Session initiale :** Dossier à rendre

**Seconde chance :** Dossier à rendre

**Bibliographie :**

Adorno T. (1964), « L'industrie culturelle » in *Communications* n°3, p.12-18.

Bourdieu P. (1996), *Sur la télévision*, Paris, Raisons d'agir.

Chomsky N., McChesney R.W. (2000), *Propagande, médias, démocratie*, Montréal, Ecosociété.

Damian-Gaillard B., Montañola S., Saitta E. (2021), *Genre et journalisme. Des salles de rédaction aux discours médiatiques*, Bruxelles, DeBoeck.

De Lauretis T. (2007) : « La technologie du genre » in *Theorie queer et cultures populaires. De Foucault à Cronenberg*, Paris, La Dispute, p.37-94.

Delforce B. (1996), « La responsabilité sociale des journalistes : donner du sens », in *Les cahiers du journalisme*, n°2, 16-33.

Hall S. (1977), « La culture, les médias et l' "effet idéologique" » in Glevarec Hervé,

Macé Eric, Maigret Eric (dir.) (2008), *Cultural Studies. Anthologie*. Paris, INA/ Armand Colin, p.41-60.

**Contact :** [marion.dalibert@univ-lille.fr](mailto:marion.dalibert@univ-lille.fr)

**BCC 6 : Concerter et mettre en œuvre des dispositifs d'éducation aux médias à l'information cultures numériques – 6 ECTS**

UE2 - Analyses des phénomènes médiatiques – 3 ECTS

EC 1 : Pratiques et cultures informationnelles

**Volume horaire de travail personnel : 7h**

**Langue d'enseignement :** Français

**Type d'enseignement :** CM/TD

**Volume horaire présentiel :** 15 h

**Intervenant.e :** Quentin Obarowski

**Descriptif :** Initiation à la réalisation documentaire

**Prérequis :** Aucun

**Compétences visées :** Ecriture et réalisation d'un projet audiovisuel documentaire

**Modalités d'évaluation :** Production audiovisuelle et travail réflexif (une partie collective et une partie individuelle)

**Session initiale :** Rendu du premier jet de la production (non noté)

**Seconde chance :** Reprise de la production et du travail réflexif en tenant compte des remarques (noté)

**Contact :** [obarowski.quentin@hotmail.fr](mailto:obarowski.quentin@hotmail.fr)

## Présentation des enseignements

Master Culture et Communication - 1<sup>ère</sup> année

Semestre 1 (Parcours Métiers de la culture, développement, territoires, spectacle vivant)

Descriptif du programme

<b>BCC2 - Saisir et contribuer à des projets existants pour savoir se situer dans la diversité des mondes – 6 ECTS</b>
UE1 - Médiations et relations avec les publics – 3 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Médiations culturelles et relations avec les publics – 15H</li><li>• Etude de cas situés des métiers de relations avec les publics – 15H</li></ul>
UE2 - Méthodologies savoir-faire et projets des mondes culturels – 3 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Méthodologie de projets et étude de cas – 30H</li><li>• Stratégies de communication dans les secteurs culturels – 16H</li><li>• Initiation à l'économie sociale et solidaire – 10H</li></ul>
<b>BCC3 – Ajuster son action aux situations professionnelles, aux environnements administratifs, organisationnels politiques – 9 ECTS</b>
UE1 – Outils, ressources et structuration du champ professionnel – 3 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Structures de production et de diffusion de spectacle vivant – 20H</li><li>• Ressources et méthodes pour se repérer dans le paysage culturel – 10H</li></ul>
UE3 - Territoires et politiques culturelles – 3 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Politiques culturelles nationales – 20H</li><li>• Politiques culturelles territoriales – 25H</li></ul>
<b>BCC4 - Appréhender les formes culturelles et médiatiques en articulant leurs multiples dimension – 6 ECTS</b>
UE1 - Formes et mondes artistiques et culturels – 3 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Approche transversale des esthétiques contemporaines - 20H</li><li>• Formes et monde de l'art aujourd'hui : théâtre – 30H</li><li>• Formes et monde de l'art aujourd'hui : cirque – 30H</li><li>• Formes et monde de l'art aujourd'hui : danse – 30H</li></ul>

## **BCC 2 : Saisir et contribuer à des projets existants pour savoir se situer dans la diversité des mondes culturels – 6 ECTS**

UE 1 : Médiations et relations avec les publics : 3 ECTS

EC 1 : Médiations culturelles et relations avec les publics & EC 2 : Etude de cas situés des métiers de relations avec les publics

**Volume horaire de travail personnel** : 60h

**Langue d'enseignement** : Français

**Type d'enseignement** : CM & TD

**Volume horaire présentiel** : 15 h & 15h

**Intervenant.e** : Juliette Dalbavie

### **Descriptif :**

L'objectif principal de ce cours est de mieux connaître le métier de chargé(e) des relations avec le(s) public(s) et/ou de chargée de l'action culturelle : ses contours, ses enjeux, ses tensions (voire les injonctions paradoxales qui le traversent) et les compétences qu'il requiert.

Il s'agit également de mettre au jour les différentes formes que peut prendre la médiation dans le domaine de la culture et tout particulièrement du spectacle vivant :

- formes de l'activité de médiateurs,
- formes prises par les actions de médiations.

Ce cours s'il est centré sur les métiers de RP et de chargé.e de l'action culturelle ne se limite pas à lui. Il est l'occasion d'appréhender et de questionner plus largement les métiers de la culture et les engagements des professionnel.le.s en relations les un.e.s avec les autres. Nous restreindrons la focale de ce cours à l'étude de la professionnalisation des activités de médiation culturelle dans le secteur du spectacle vivant. Les premières séances permettront d'introduire des notions clefs (rapide historique des différentes conceptions de la culture en France, notion de publics et de médiation culturelle...) nécessaires à la compréhension du métier et aux formes qu'il peut prendre. Ces séances seront suivies de rencontres avec les professionnel.le.s de 4 structures culturelles de la métropole lilloise. En parallèle de ces cours et de ces témoignages, nous irons aussi observer comment le métier se déploie en situations en allant visiter les structures, voir des spectacles et/en participant à des formes de médiation/d'actions culturelles.

Grâce à l'ensemble de ces données recueillies, nous tenterons de prolonger, affiner, enrichir et éventuellement critiquer le travail réalisé par l'Arcade PACA

autour du « Portrait de métier : Le métier de chargé des relations avec le public » réalisé en 2005-2006. Il s'agira également de mettre au jour d'éventuelles évolutions du métier mais aussi les différences qui peuvent exister selon les secteurs d'activité, le type de structures, le territoire dans lesquels exercent les « RP »... Enfin, il s'agira de repérer les différentes formes prises par les actions de médiations et de se constituer progressivement une culture critique de ces formes.

Grâce à ces témoignages et ces observations menées dans les structures, nous tenterons d'apporter des éléments de réponses aux questions suivantes : comment fait-on pour faire venir des publics qui n'ont pas l'habitude de fréquenter des structures culturelles ? Quelles peuvent être les personnes relais ? Quelles formes de médiation mettre en œuvre pour s'adresser au jeune public ? Quelle légitimité pour la/le RP à parler d'un spectacle alors qu'elle/il n'est pas artiste elle/lui-même ?

Comment s'y prend-t-il/elle pour présenter un spectacle de la saison auquel il/elle n'a pas pu assister ? De quelle manière la/le RP est-il associé.e (ou non) au choix de la programmation et quelles conséquences cela a-t-il sur son métier ? La/le RP n'a-t-elle/il pour fonction que de « remplir la salle » et comment compose-t-elle/il avec cette mission ? Comment fait-elle/il également avec les injonctions du politique de « faire du social » avec la culture ? Dans le contexte actuel des politiques publiques, comment redéploie-t-elle/il son métier et le sens qu'elle/il lui donne ? Quels points de rencontre mais aussi quelles différences existent-ils entre les missions de relations avec les publics et les missions de communication ? Etc.

**Prérequis :**

- Présence et participation à l'ensemble des séances
- Travailler l'accueil collectif des professionnel.le.s invité.e.s.

**Compétences visées :**

- Connaître le métier de chargé(e) des relations avec le(s) public(s) et/ou de chargée de l'action culturelle : ses contours, ses enjeux, ses tensions
- Se constituer progressivement une culture partagée des formes de médiations mises en œuvre par les professionnel.le.s et porter un regard critique sur elles
- Appréhender et questionner les métiers et les engagements en relations les uns avec les autres

- Mettre en perspective les pratiques professionnelles en les contextualisant et en identifiant leurs singularités

### **Modalités d'évaluation :**

#### **Phase initiale d'évaluation :**

1 dossier collectif articulé autour de deux rendus :

1. La transcription d'un.e chargé.e des relations avec les publics (50% de la note finale)
2. Une analyse du métier (50% de la note finale).

**Nota bene :** Si l'un.e des étudiant.e.s venait à ne pas s'investir dans le travail de groupe (dossier collectif) ou si des difficultés relationnelles empêchaient le travail de groupe, celui-ci pourrait être recomposé et le/la ou les étudiant.e.s concerné.e.s se verrai(en)t amené.e(s) par l'enseignante à rendre des travaux individuels. La participation, l'implication et la présence à l'ensemble des séances font partie de l'évaluation, elles sont un pré-requis obligatoire. En cas d'absence injustifiée aux séances, l'étudiant.e sera noté.e ABI en phase initiale d'évaluation.

#### **Seconde chance :**

Elle consistera (selon les situations) à faire ou retravailler le dossier demandé en session initiale. Pour les étudiant.e.s qui ne rendraient pas leur dossier dans les délais impartis lors de la phase initiale d'évaluation, l'évaluation de leur dossier en seconde chance sera soumise à une note plafond fixée à 12, par souci d'équité au regard de celles et ceux qui auraient été moyen.ne.s à leur premier rendu mais auraient respecté les modalités temporelles. Pour celles et ceux qui pourraient justifier de ne pas avoir rendu en première chance, ce principe de note plafond ne s'applique pas. Il n'y a pas de troisième chance.

#### **Bibliographie :**

Bordeaux Marie-Christine, 2008, « La médiation culturelle en France, conditions d'émergences, enjeux politiques et théoriques », Colloque international sur la médiation culturelle, Montréal.

"Déclaration de Villeurbanne" in JEANSON (Francis), 1972, L'action culturelle dans la cité. Paris : Seuil, [1968], pp. 119-124.

Pasquier Dominique, « « Faire public au théâtre aujourd'hui » », Terrains/Théories [En ligne], 7 | 2017, mis en ligne le 22 décembre 2017, consulté le 04 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/teth/973> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/teth.973>

Pasquier Dominique. « La sortie au théâtre. Réseaux de conseil et modes d'accompagnement », *Sociologie*, vol. 3, no. 1, 2012, pp. 21-37.

Offroy Cécile et Sourisseau Réjane, « Démocratisation, démocratie et droits culturels », Rapport d'étude réalisé par Opale pour la fondation Carasso. Juin 2019.

+ pdf de l'intervention s'appuyant en grande partie sur l'étude Démocratisation, démocratie et droits culturels, réalisée par Opale (Réjane Sourisseau et Cécile Offroy) pour la Fondation Daniel et Nina Carasso en 2018 (<https://www.fondationcarasso.org/>).

Sagot-Duvaurox Dominique, « Quel modèle économique pour les scènes de musiques actuelles ? », *Volume !* [En ligne], 4 : 2 | 2005, mis en ligne le 15 février 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/volume/1320> ; DOI : 10.4000/volume.1320

Delcambre Pierre, « Déconstruire le concept de « public » pour analyser l'activité des établissements culturels », intervention présentée lors du Colloque Org&Co et « médiations culturelles », Avignon, 18-19 mars 2004

Pryen Stéphanie, " Les pratiques artistiques et culturelles à l'oeuvre dans l'insertion sociale. Ambivalence des déplacements identitaires et des enjeux de reconnaissance" in Montandon, Frédérique, Pérez-Roux Thérèse (dirs), 2014, *Les Médiations culturelles et artistiques. Quels processus d'intégration et de socialisation ?*, Paris, Éd. L Harmattan, p. 153-176.

Pryen Stéphanie, 2011, "Aux frottements de l'action sociale et culturelle. Enjeux et paradoxes de l'insertion par la culture in *Insertion et culture. Regards croisés*, dossier du journal du CRIC Collectif des réseaux insertion culture, n°3 p. 3-5.

Ghebaour Cosmina, « Les non-publics de la culture. Une approche ethnographique de situations de réception demi-contraintes », *Communiquer* [En ligne], 9 | 2013, mis en ligne le 01 février 2015, consulté le 04 octobre 2016. URL : <http://communiquer.revues.org/145> ; DOI : 10.4000/communiquer.145

Cosmina Ghebaour, « « C'est pas pour nous normalement ». La médiation culturelle et les non-publics », *Tumultes*, 2014/1 (n° 42), p. 101-112. DOI : 10.3917/tumu.042.0101. URL : <https://www.cairn.info/revue-tumultes-2014-1-page-101.htm>



Lepage Franck, « Histoire d'une utopie émancipatrice, De l'éducation populaire à la domestication par la « culture » », *Le Monde diplomatique*, Mai 2009, p. 4 et 5

Franck Lepage, *L'éducation populaire, Monsieur, ils n'en ont pas voulu...*, Paris, Editions du Cerisier, 2007. Conférence gesticulée visible sur Youtube

Dufrêne Bernadette, Gellereau Michèle. 2004. « Qui sont les médiateurs culturels ? Statuts, rôles et constructions d'images ». *MEI « Médiation et information »*, 19, p. 163-175.

Glas Marjorie, 2023, *Quand l'art chasse le populaire : socio-histoire du théâtre public en France depuis 1945*, Marseille : Agone.

Sutermeister Anne-Catherine (dir.), *La médiation culturelle dans les arts de la scène*, La Manufacture – Haute école de théâtre de Suisse romande, Lausanne, 2011. (voir tout particulièrement les articles de MC Bordeaux et d'Aurélien Djakouane) – (disponible sur le moodle du cours)

Wanderscheid Agnès (en collaboration avec l'Arcade - Pôle métiers formation), « Portrait de métier : le métier de chargé des relations avec le public ». Arcade PACA, 2006,

**Contact :** [juliette.dalbavie@univ-lille.fr](mailto:juliette.dalbavie@univ-lille.fr)

## **BCC 2 : Saisir et contribuer à des projets existants pour savoir se situer dans la diversité des mondes culturels– 6 ECTS**

UE 2 : Méthodologies savoir-faire et projets des mondes culturels : 3 ECTS

EC 3 : Méthodologie de projets et étude de cas

**Volume horaire de travail personnel** : une quinzaine d'heures (entretiens, rédaction du bilan)

**Langue d'enseignement** : Français

**Type d'enseignement** : TD

**Volume horaire présentiel** : 30H

**Intervenant.es** : Réjane Sourisseau et Kyneth Quiguer

### **Descriptif :**

Ce dispositif permet aux étudiant.es d'**explorer les enjeux, le positionnement et le fonctionnement d'une association culturelle de la métropole Lilloise inscrite dans l'économie sociale et solidaire.**

À partir d'entretiens avec des professionnel.les, de différentes lectures, les étudiant.es apportent leurs regards et analyses croisés, à un temps T, sur des thématiques choisies en lien avec la structure partenaire, par exemple : les partenariats, les rapports au(x) territoire(s), le sens du projet associatif et/ou artistique, l'organisation interne, les dynamiques bénévoles, les relations avec le(s) public(s), la dimension européenne...

Après avoir posé un diagnostic, les étudiant.es sont invité.es à ébaucher des perspectives de travail et de réflexion pour l'avenir.

Dès la première séance, une rencontre physique est organisée entre les étudiant.es et les dirigeant.es de l'association à étudier.

Réparti.es en sous-groupe de 3-4 personnes, les étudiant.es, mènent ensuite leurs investigations en autonomie (prises de RV, entretiens). La matière recueillie est partagée et débattue collectivement pendant les cours.

Le module se clôture par une restitution orale – préparée en amont grâce à une « répétition générale » – en présence des membres de l'association étudiée, puis par la remise d'un bilan écrit (sous-groupe par sous-groupe).

Les intervenant.es apportent des méthodes et outils d'analyse et de diagnostics de structures culturelles, issus de leurs pratiques d'accompagnement et d'observation du secteur culturel.

Exemples de structures étudiées : L'Aéronef, L'Oiseau Mouche, Latitudes Contemporaines, Attacaifa, Le Polder café citoyen, Théâtre de la Verrière, Le Bureau des Inspirations Partagées...

**Prérequis :** Le goût pour le travail collectif, la participation active aux travaux de groupe, l'adhésion à des exercices de mise en situation au travers des prises de rendez-vous.

**Compétences visées :**

- S'appropriier (en théorie et en pratique) des outils de diagnostic et d'accompagnement d'une structure culturelle
- Vivre des mises en situation avec des professionnel.les en activité
- Analyser, contextualiser, problématiser
- Synthétiser à l'oral et à l'écrit des constats, enjeux et perspectives
- Prendre la parole face aux membres de la structure partenaire « commanditaire »
- S'organiser collectivement (pour les entretiens, la rédaction...)
- Identifier ce qui fonde l'appartenance à l'économie sociale et solidaire

**Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** Les étudiant.es sont noté.es par sous-groupe, ce module ne donne pas lieu à une notation individuelle. La note globale résulte de l'addition de la note attribuée pour l'oral et de la note attribuée pour le bilan écrit.

**Seconde chance :** Si le travail rendu n'est pas suffisant au regard des exigences universitaires, ou en cas de dysfonctionnement au sein d'un sous-groupe, un travail écrit complémentaire est demandé.

**Bibliographie :**

La bibliographie varie selon chaque cas étudié et les thématiques explorées. Par ailleurs une documentation professionnelle est remise aux étudiant.es : exemples de cahiers des charges et rapports de mission d'accompagnement, exemples de projet artistique et culturel, rapport d'activité, statuts, conventions, bilans d'actions, de la structure étudiée.

**Contact :**

[rejane.sourisseau@univ-lille.fr](mailto:rejane.sourisseau@univ-lille.fr)

[kyneth.quiguer@univ-lille.fr](mailto:kyneth.quiguer@univ-lille.fr)

## **BCC2 - Saisir et contribuer à des projets existants pour savoir se situer dans la diversité des mondes**

UE2 - Méthodologies savoir-faire et projets des mondes culturels

EC Stratégies de communication dans les secteurs culturels

**Langue d enseignement :** français

**Type d enseignement :** TD

**Volume horaire présentiel :** 10h

**Intervenant.e :** Elodie SEVIN

### **Descriptif :**

C'est la *communication comme champ de pratiques professionnelles* qui sera appréhendée dans ce cours. Il s'agira alors de saisir quelques grands enjeux de la communication dite culturelle.

Pour cela, je vous propose dans un premier de *travailler sur la fonction de communication* dans les établissements français de diffusion et de production du spectacle vivant. Nous interrogerons les métiers en charge de la communication dans ces structures ; histoire, ethos, savoir-faire, pratiques, le cadre de l'activité, évolutions de ce(s) métier(s) ainsi que les endroits de porosité avec d'autres métiers (la fonction relations avec les publics).

Nous nous pencherons dans une seconde partie, sur *des outils de communication*. Nous analyserons *un corpus de plaquettes de saison (2000-2024)*. Cet outil canonique, considéré comme incontournable dans la communication a subi un certain nombre d'évolutions que nous interrogerons et que nous pourrons replacer dans des mutations plus larges de nature politique, socio-économique et technique. Ainsi partir notamment d'une analyse sémio-pragmatique, nous pourrons interroger les fonctions de cet outil, ses évolutions éditoriales, nous le replacerons parmi d'autres outils de communication dans une perspective stratégique.

Enfin nous poserons les éléments d'une analyse d'outils de communication numérique en particulier les réseaux sociaux.

### **Compétences visées :**

À l'issu de cet enseignement, les étudiants seront capables de penser la communication et ses enjeux dans les structures culturelles, et d'y d appréhender les principales problématiques communicationnelles.

Ils découvriront les stratégies et les outils de communication conçus par des professionnel.les dits de la communication.

**Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** Préparation et animation d'une table ronde. Synthèse écrite en binôme ou trinôme à la maison

**Seconde chance :** Commentaire problématisé d'un document.

**Bibliographie :**

Jean Caune (1991), « De l'influence de la communication sur la diffusion artistique », *Études de communication*, 12 |, p.97-114.

**Texte travaillé en séance :**

Pierre Delcambre (1991), intitulé « L'écriture d'un journal de saison : une « communication culturelle » » publié dans la revue *Études de communication*.

**Contact :** [elodie.sevin@univ-lille.fr](mailto:elodie.sevin@univ-lille.fr)

**BCC 2 : Saisir et contribuer à des projets existants pour savoir se situer dans la diversité des mondes culturels– 6 ECTS**

UE 2 : Méthodologies savoir-faire et projets des mondes culturels : 3 ECTS

EC 2 : Initiation à l'économie sociale et solidaire et aux transitions

**Volume horaire de travail personnel** : aucun

**Langue d'enseignement** : Français

**Type d'enseignement** : CM

**Volume horaire présentiel** : 3 h

**Intervenant.e** : Réjane Sourisseau

**Descriptif :**

À partir de cas concrets, d'articles d'actualité aborder les influences des transitions (écologique, sociale, économique...) sur le secteur artistique et culturel. Les pistes esquissées sont approfondies avec le module « Culture & transitions ».

**Prérequis :**

Goût pour les mises en situation en petits groupes

**Compétences visées :**

Dégager les correspondances entre les enjeux propres au secteur professionnel de la culture et des enjeux de société plus large.

**Modalités d'évaluation :** Tour de table en fin de séance (cet enseignement n'est pas évalué mais il est obligatoire)

**Contact :** [rejane.sourisseau@univ-lille.fr](mailto:rejane.sourisseau@univ-lille.fr)

## **BCC 3 : Ajuster son action aux situations prof, aux environnements administratifs organisationnels politiques – 9 ECTS**

UE 1 : Outils, ressources et structuration du champ professionnel : 3 ECTS

EC 2 : Structures de production et de diffusion de spectacle vivant

**Langue d'enseignement :** Français

**Type d'enseignement :** CM

**Volume horaire présentiel :** 20 h

**Intervenant.e :** Lou Henry

### **Descriptif :**

Objectif : savoir se situer dans l'écosystème du spectacle vivant (en France), comprendre qui est qui, qui fait quoi, comment le réseau est constitué et quels sont les enjeux actuels des structures de production et de diffusion.

### **Déroulé prévisionnel :**

**Séance 1** > De quoi s'agit-il ?

Introduction, contexte et constitution d'un vocabulaire commun

**Séance 2** > Cartographie des structures de production et diffusion

Enjeux de politiques culturelles, labellisation et cahiers des charges, qui produit et diffuse quoi ?

**Séance 3** > Comment fabrique-t-on un spectacle ?

Penser la diffusion et la production d'une œuvre dans un parcours artistique

**Séance 4** > Concevoir un projet pour une structure

Originalité, pertinence et lien au territoire

**Séance 5** > Modèles économiques

Modes de financement, raréfaction et diversification des ressources, éthiques associées

**Séance 6** > Constituer une équipe

Diriger une structure, enjeux managériaux, ressources humaines

**Séance 7** > Les structures du « monde d'après »

Transition et résilience, crise énergétique, ralentissement et mutation

### **Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** évaluation orale en contrôle continu. Assiduité en cours/présentisme (4points - avec une pondération pour les absences

*justifiées*), prises de parole (7points), posture critique à l'oral (4points) et pertinence des propos (5points).

**Seconde chance :** rendu d'un document de synthèse écrit de 3 à 4 pages sur une question en lien avec le cours

**Bibliographie :** essentiellement presse spécialisée (La scène, La lettre du spectacle, La Terrasse...) et guides édités par des centres de ressources du secteur (Artcena, CND etc.) – cf. moodle

**Contact :** [lou.henry@filage.fr](mailto:lou.henry@filage.fr)



## **BCC 3 : Ajuster son action aux situations prof, aux environnements administratifs organisationnels politiques – 9 ECTS**

UE 1 : Outils, ressources et structuration du champ professionnel : 3 ECTS

EC 3 : Ressources et méthodes pour se repérer dans le paysage du monde professionnel de la culture

**Volume horaire de travail personnel** : Pas de travail personnel obligatoire entre les sessions, mais des applications et recherches complémentaires sont laissées au libre choix des étudiant.es selon leurs besoins.

**Langue d'enseignement** : Français

**Type d'enseignement** : TD

**Volume horaire présentiel** : 10h

**Intervenante** : Réjane Sourisseau

### **Descriptif :**

Plusieurs objectifs sont poursuivis à travers de ce module : dessiner le paysage des acteurs qui composent le secteur professionnel de la culture, permettre aux étudiant.es de mieux se repérer dans ses différents sous-secteurs, identifier les acteurs appartenant à d'autres champs avec lesquels peuvent se mener des actions en partenariat, progresser dans la pratique de recherche et d'utilisation de ressources, développer une capacité critique.

Dans un contexte de circulation rapide d'informations pléthoriques, de toute nature (écrites, audio, vidéo) et de développement de l'intelligence artificielle, ce module est l'occasion de s'interroger sur l'identification d'informations « pertinentes » dans un cadre professionnel. Il vise à acquérir de la méthode et des outils pour passer de requêtes souvent spontanées à des recherches plus stratégiques, donnant des résultats plus fructueux, davantage ciblés, pour dès à présent répondre aux attentes des structures d'accueil pendant les stages ou mener à bien des travaux universitaires, et pour mieux préparer sa future vie professionnelle ?

Un panorama des centres de ressources, des réseaux professionnels et institutionnels sera proposé, par disciplines (musiques, cirque...), par thématiques transversales (ex : développement culturel en milieu rural, accompagnements des artistes, emplois aidés...), par niveau géographique (local, national...)

Il s'agira aussi de décrypter les analyses produites par ces différents acteurs : intérêts mais aussi limites (jargons, enjeux politiques, corporatistes...); de s'intéresser à des cas réels de controverses.

Une fois donnés des repères sur le paysage global, les étudiant.es seront invité.es à des mises en situation et à répondre (individuellement et/ou collectivement) à des cas concrets (réels et fictifs) de besoins en ressources : recherches de stages, enrichissement des réflexions pour l'étude de cas (UE 8) et les mémoires (UE 2) : argumentation, contextualisation, mise en perspective ; projets professionnels...

Les ressources offertes par les Bibliothèques Universitaires seront présentées (par une formatrice de la BU), dans la perspective de la rédaction du mémoire et des rapports de stages : découvertes des métamoteurs, des catalogues (recherche avancée), des portails en sciences humaines et sociales...

**Prérequis :** goût pour le travail en petits groupes, participation au travail collectif.

**Compétences visées :**

- Capacité à identifier les principaux acteurs de la production d'information professionnelle
- Capacité à développer une approche critique par rapport aux ressources professionnelles
- Capacité à croiser, synthétiser plusieurs sources et supports (écrits papier, écrits en ligne, vidéos, podcast...)
- Capacité à chercher et utiliser des ressources scientifiques proposées par la Bibliothèque Universitaire

**Modalités d'évaluation :** Ce module n'est pas noté mais un bilan oral sera demandé aux étudiant.es exposant ce que ce module a pu faire évoluer en matière de connaissance des secteurs professionnels et du rapport à l'information.

**Session initiale :** en cas d'absence non justifiée, un écrit sera demandé.

**Seconde chance :** un écrit complémentaire pourra être demandé le cas échéant.

**Bibliographie :**

Exploration de la toile et de ressources numériques d'actualité et de de ressources de « fond ».

**Contact :** [rejane.sourisseau@univ-lille.fr](mailto:rejane.sourisseau@univ-lille.fr)

## **BCC3 - Ajuster son action aux situations prof, aux environnements administratifs organisationnels politiques**

UE3 - Territoires et politiques culturelles

EC : Politiques culturelles nationales et Politiques culturelles territoriales

**Langue d'enseignement :** Français

**Type d'enseignement :** CM

**Volume horaire présentiel :** 20 h et 25 h

**Intervenant.e :** Crisalyne Gallet et Jean-Paul Perez

1<sup>ère</sup> séance : présentation intervenants, cours et contenus

Organisation des passages en revue de presse :

Crisalyne	04/10	Adèle ; Apoline ; Lou	Laurie ; Arthur ; Marion
Jean Paul	08/10	Elina ; Coline ; Oriane ; Thiphaine	
Jean Paul	15/10	Anaïs ; Louise ; Kinta	
Jean Paul	22/10	Myriam ; Violette ; Chloé	Ambre ; Madeleine ; Juliette
Crisalyne	22/11	Romane ; Aéla ; Jeanne	Marthe ; Arthur V ; Magdalena
Crisalyne	06/12	Line ; Elsa ; Zélia	

### **Rappel du cadre institutionnel de l'enseignement**

Le master mention Culture et communication forme aux questions culturelles contemporaines, et plus particulièrement à celles qui concernent le spectacle vivant, l'action culturelle, ou les médias et la culture numérique. Nous créons les conditions d'un accompagnement ouvert, favorisant des trajectoires plurielles dans les domaines d'activités professionnelles où nous avons construit notre savoir-faire : spectacle vivant et publics de la culture, développement culturel territorial, industries créatives, éducation aux médias et médiations numériques. Nous accompagnons également la formation à la recherche en sciences humaines et sociales sur ces questions.

L'UE Territoires et politiques culturelles vise à faire saisir aux étudiant.es du parcours Développement, Territoires, Spectacle Vivant, le mille-feuilles des politiques culturelles aux différents échelons, du national au local, à la fois ce

qui est structurant et ce qui constitue les problématiques actuelles pour les acteur.trices du secteur culturel dont l'activité, subventionnée ou en tant que collectivité, est cadrée par ces politiques publiques. Il s'agit également de comprendre les transformations récentes au sein des instances publiques elles-mêmes.

### Présentation du cours et de ses deux modules

Ce cours de 7 séances (soit 19H30 heures) a pour fil conducteur une question simple en apparence : qui fait les politiques culturelles ? À partir d'un prisme principalement hexagonal, il vise d'abord à revenir sur la genèse de l'intervention publique en matière de culture, pour permettre ensuite d'entrer concrètement dans la fabrique de ces politiques et leurs transformations depuis 1959. Une triple entrée permet de bâtir un panorama complet, en observant ces politiques à l'échelle de l'État, des opérateurs et des collectivités. Après une introduction conjointe de 1h30 heures, deux modules de 12 heures sont menés, le premier centré sur l'échelon national (et déconcentré) le second sur l'échelon territorial.

Les cours théoriques, études de cas et exercices pratiques, permettront aux étudiant.es d'acquérir les compétences fondamentales pour identifier les acteur.trices des politiques, comprendre comment elles et ils articulent leurs actions, mais également pour savoir se saisir des dispositifs de la création en matière de spectacle vivant.

### Module 1

Le module se déploie à partir et autour du Ministère de la Culture Après un rappel historique important, examen de la photographie de son organisation Le regard portera plus particulièrement sur le domaine du spectacle vivant, du cabinet jusqu'à la DGCA en passant par les agences sectorielles ( Artcena, CnD, Thémaa et Onda) sans oublier les agences régionales dont certaines ont des financements d'état

Puis passage à l'échelon déconcentrée (DRAC ) et enfin les opérateurs culturelles ceux qui agissent sur la production et la diffusion des œuvres Cela concerne tout le réseau des lieux labellisés mais aussi des festivals, des lieux conventionnés , des théâtres de ville et tiers-lieux (terme générique )

### Module 2

Si la culture est énoncée dans la loi comme une compétence partagée et que toutes les collectivités territoriales peuvent agir sur ce champs... Comment les échelons territoriaux se répartissent-ils les sections de la compétence ? Lecture publique, patrimoine, archives, musées, spectacle vivants, musique, arts

visuels... Quel gap entre un partage théorique et une réalité de prise de compétence par sédimentation ?

Plus important, comment la coordination de ces différentes interventions s'exerce-t-elle ? Au travers le cas des Hauts de France, on observera comment agissent les communes, les EPCI, les Départements, la Région et les services déconcentrés de l'état (et avec quels moyens) ainsi que les différentes modalités de concertation qui existent et leurs effets.

De façon transversale, on s'interrogera sur la manière dont les politiques publiques territoriales se saisissent des problématiques posées par la nécessaire transition écologique / économique du secteur.

### Évaluations

L'évaluation concerne la constitution et la présentation d'une revue de presse thématique (en groupe) (15 minutes), suivie de l'animation d'un débat (10 minutes) et d'un retour enseignant (5min).

Le sujet de cette revue de presse doit concerner l'art et la culture et bénéficier d'une actualité qui garantisse son occurrence dans différents articles d'une variété de presse. Au-delà de la présentation des différents points de vue recensés, il s'agira d'en présenter les problématiques de fond sous-tendues notamment en termes de politiques publiques.

Dans un premier temps, une évaluation est réalisée lors de la présentation orale. Elle représentera 50% de la note finale.

Dans un second temps, après un échange entre pairs et les remarques de l'enseignant, un rendu sous forme de power point / écrit permettra de consolider la présentation du sujet dans son analyse problématisée. L'évaluation de ce rendu, exigé à 15 jours après le dernier cours, représentera 50% de la note finale.

**Deuxième chance** : si cette évaluation est inférieure à la moyenne, il sera demandé, dans le cadre de la deuxième chance, de refaire le travail sur la base des commentaires qui seront portés à la connaissance des étudiant.es.

Cet exercice doit permettre de consolider des compétences en matière de lecture de la presse, d'esprit de synthèse et de montée en généralité à partir des éléments vus en cours.

Le fichier PPT qui servira de base à la présentation orale doit être déposé sur le Moodle, dans la section de la séance concernée, au plus tard la veille de la séance et transmis par mail à l'enseignant concerné.

Celui qui sera livré en deuxième temps devra être déposé sur le moodle à la date de rendu du travail final, et envoyé par mail à l'enseignant concerné.

## **BCC 4 : Appréhender les formes culturelles et médiatiques en articulant leurs multiples dimensions : 6 ECTS**

UE 1 : Formes et mondes artistiques et culturels : 3 ECTS

EC 2 : Formes et monde de l'art aujourd'hui : Théâtre

**Langue d'enseignement :** Français

**Type d'enseignement :** TD

**Volume horaire présentiel :** 30 h

**Intervenant.e :** Anne Lempicki

### **Descriptif :**

Ce cours s'organise en deux temps: 1. Un temps théorique axé sur l'organisation institutionnelle du théâtre (labels et réseaux nationaux pour le spectacle vivant en collaboration avec les collectivités territoriales) occasionnant un rappel historique sur la décentralisation dramatique et les missions du Ministère de la Culture - l'organisation du théâtre (public/privé) – les lieux de la région Hauts-de-France - les missions des CDN et Scènes nationales – les différents métiers du spectacle vivant (production, diffusion, administration, médiation...) – distinctions Cies/lieux – ouverture sur les labels des autres disciplines (danse, musique, cirque) – projets artistiques et identités des lieux. 2. Un temps d'EAC par la rencontre de lieux, d'œuvres et de professionnel(s) permettant un rapport concret au milieu, aux œuvres et aux professionnels du secteur (visites et rencontres du Théâtre du Nord et de La rose des vents + 2 spectacles dans ces mêmes lieux)

### **Prérequis :**

Maîtriser le français (lu, écrit, parlé)

### **Compétences visées :**

Connaissances du monde institutionnel théâtral ; connaissances historiques sur la décentralisation dramatique ; connaissances des métiers du spectacle vivant ; découverte et approfondissement des politiques culturelles théâtrales ; connaissances des réseaux institutionnels du théâtre

### **Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** dossier individuel ou par groupe (3 pers. max.)

**Seconde chance :** reprise du dossier rendu en session initiale

### **Bibliographie :**

GAYOT, Joëlle, *Centres Dramatiques Nationaux : maisons de l'art, du peuple et de la pensée*, Besançon, Les Solitaires intempestifs, 2019

TEMKINE, Raymonde, *Le Théâtre en l'état*, Paris, Editions Théâtrales, 1992

GOETSCHER, Pascale, *Renouveau et décentralisation du théâtre. 1945-1981*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004

URRUTIAGUER, Daniel, *Guide des études théâtrales. Entre les logiques du marché et du service public*, Paris, Armand Colin, 2012

**Contact :** [anne.lempicki@gmail.com](mailto:anne.lempicki@gmail.com)

## **BCC 4 : Appréhender les formes culturelles et médiatiques en articulant leurs multiples dimensions : 6 ECTS**

UE 1 : Formes et mondes artistiques et culturels : 3 ECTS

EC 2 : Formes et monde de l'art aujourd'hui : Cirque

**Langue d'enseignement :** Français

**Type d'enseignement :** TD

**Volume horaire présentiel :** 30 h

**Intervenant.e :** Jérôme Ségard, 2 artistes et l'équipe du Prato

### **Descriptif :**

Héritier du cirque traditionnel et du nouveau cirque, le cirque contemporain est une forme artistique pluridisciplinaire dans laquelle les disciplines de cirque telles que l'acrobatie, la jonglerie ou le clown se mêlent avec le théâtre, la danse, les arts plastiques, les musiques actuelles, la littérature et les nouvelles technologies autour d'une écriture dramaturgique. Il est un art majeur, fraternel en phase avec les évolutions du monde et apporte une valeur ajoutée tant il est apte à valoriser l'individu par la pratique y compris au stade de la simple découverte en agissant sur des notions de solidarité, d'attention à l'autre, d'écoute, de vigilance et de confiance en soi. A travers ce cours, nous irons à la découverte du cirque contemporain tant sur le plan esthétique que sur son organisation en matière de production, de réseaux, de labels, d'actions artistiques et culturelles, de relations avec les habitants.e.s. Nous proposerons un parcours de spectacles en salle, sous chapiteau et dans l'espace public. Nous proposerons deux ateliers de pratique artistique, autour de l'acrobatie et du jeu clownesque.

**Compétences visées :** Découvrir le cirque contemporain

### **Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** Participation et imagination collective

**Seconde chance :** Dossier individuel autour d'une problématique autour du cirque

### **Bibliographie :**

ARTCENA, Centre National des arts de la rue, du cirque et du théâtre / [www.artcena.fr](http://www.artcena.fr)

BNF/CNAC / [www.cirque-cnac.bnf.fr](http://www.cirque-cnac.bnf.fr)

TERRITOIRES DE CIRQUE/ [www.territoiresdecirque.com](http://www.territoiresdecirque.com)

### **Contact :**

[jerome.segard@leprato.fr](mailto:jerome.segard@leprato.fr)



## **BCC 4 : Appréhender les formes culturelles et médiatiques en articulant leurs multiples dimensions : 6 ECTS**

UE 1 : Formes et mondes artistiques et culturels : 3 ECTS

EC 2 : Formes et monde de l'art aujourd'hui : danse

**Langue d'enseignement :** Français

**Type d'enseignement :** TD

**Volume horaire présentiel :** 30 h

**Intervenant.e :** Le Gymnase Centre de Développement Chorégraphique National

### **Descriptif :**

Ce cours propose une découverte, à la fois esthétique, culturelle, politique et sociétale, du paysage chorégraphique contemporain. En commençant par un panorama de l'histoire de la danse, il s'agira de mettre en lumière les ruptures, révolutions et héritages esthétiques qui ont permis à la danse contemporaine d'être ce qu'elle est aujourd'hui, et de l'envisager dans une pluralité d'écritures. Cette traversée (non-exhaustive) de l'histoire de la danse permettra, dans un deuxième temps, de mieux appréhender et comprendre la structuration du secteur chorégraphique dans le paysage politique et culturel actuel, ainsi que le fonctionnement général d'une structure labellisée. Il proposera également une approche des différents métiers et fonctions que l'on retrouve au Gymnase : direction, administration, production, communication, programmation, médiation. Intrinsèquement liés à ceux de la création chorégraphique contemporaine, les problématiques et enjeux qui sont ceux de la médiation en danse feront également l'objet d'une réflexion partagée, par la découverte de différentes formes d'action (contextes, publics, outils, etc.). Le cours abordera aussi la politique de communication du Gymnase (identité d'un lieu, stratégie digitale, création de supports, web etc). Le cours proposera également un tour d'horizon de la structuration de danse jeune public en France.

**Compétences visées :** culture chorégraphique, identifier les acteurs artistiques, culturels, économiques et institutionnels du secteur, saisir les enjeux de programmation, analyser le projet artistique d'une structure, s'appropriier les enjeux de communication et de médiation.

### **Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** Devoir écrit et contrôle continu

**Seconde chance :** Devoir écrit

### **Bibliographie :**

*Repères cahier de danse - #36 Enfants*, Edition La Briqueterie CDCN

*Danse contemporaine, Danse et non danse* de Dominique Frétard, Éditions Cercle d'art

*L'art fait-il grandir l'enfant ?* de Jean-Marc Lauret, Editions de l'attribut

*La danse au XXe siècle* de Marcelle Michel & Isabelle Ginot, Edition Bordas

*Légendes de la danse* de Philippe Verièle, Éditions Hors Collection

*Chefs d'oeuvres de danse* de Philippe Verièle, Éditions Hors Collection

*Panorama de la danse contemporaine* de Rosita Boisseau, Nouvelle Edition

*Danse contemporaine mode d'emploi* de Philippe Noisette, Edition Flammarion

[www.numeridanse.tv](http://www.numeridanse.tv)

[www.datadanse.fr](http://www.datadanse.fr)

<http://fresques.ina.fr/danses-sans-visa>

**Contact :**

<http://www.gymnase-cdcn.com/>

## Présentation des enseignements

Master Culture et Communication - 1<sup>ère</sup> année

Semestre 2 (MN ET DTSV)

Descriptif du programme

<b>BCC1 - Elaborer et expérimenter des démarches de recherches pour analyser les phénomènes culturels – 12 ECTS</b>
UE1 – Initiation à la recherche – 12 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Mémoire d'initiation à la recherche</li></ul>
<b>BCC3 – Ajuster son action aux situations professionnelles, aux environnements administratifs, organisationnels politiques – 12 ECTS</b>
UE1- Mission professionnelle encadrée – 6 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Réalisation d'une mission professionnelle encadrée : stage</li></ul>
UE2 – Mise en perspective des situations professionnelles – 6 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Suivi et présentation des situations professionnelles</li></ul>
<b>BCC5 – Préparer, questionner et orienter son parcours professionnel – 6 ECTS</b>
UE1 – Analyse des expériences professionnelles – 6 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Rapport de stage problématisé</li></ul>

## **BCC 1 : Elaborer et expérimenter des démarches de recherches pour analyser les phénomènes culturels – 12 ECTS**

UE 1 : Initiation à la recherche : 12 ECTS

EC 1 : Mémoire d'initiation à la recherche :

**Volume horaire de travail personnel :** 50h environ

**Langue d'enseignement :** Français

**Type d'enseignement :** TD

**Intervenant.e :** Le.la directeur.rice de mémoire.

### **Descriptif :**

Le travail d'initiation à la recherche, préfiguré collectivement et individuellement dans le cadre de l'un des séminaires d'initiation à la recherche du semestre 1, se poursuit individuellement au semestre 2. Il s'agit de mettre en œuvre la note d'intention formalisée au semestre 1 et d'en produire un compte-rendu d'enquête (ou autre type de livrable décidé en concertation avec le.la responsable de chaque séminaire) qui permet d'explicitier la problématique, la.les méthodes d'investigation, les questionnements qui ont émergé chemin faisant, ainsi que l'analyse des « données » de l'enquête.

### **Compétences visées :**

- Développer une problématique en SHS
- Développer une démarche de recherche en SHS
- Enquêter sur des phénomènes réels
- S'appropriier la littérature en SHS

**Modalités d'évaluation :** travail d'initiation à la recherche individuel respectant les normes établies dans le cadre des séminaires d'initiation à la recherche

**Session initiale :** juillet

**Seconde chance :** août à partir des recommandations d'amélioration faites par le.la responsable du travail d'initiation à la recherche

### **BCC 3 : Ajuster son action aux situations professionnelles, aux environnements administratifs, organisationnels politiques – 12 ECTS**

UE 1 : Mission professionnelle encadrée : 6 ECTS

EC 1 : Réalisation d'une mission professionnelle

**Volume horaire de travail personnel :** temps plein du stage

**Langue d'enseignement :** Français

**Type d'enseignement :** TD

#### **Descriptif :**

Il s'agit ici de la mission du stage à proprement parler. Elle est encadrée par un.e tuteur.ice dans la structure qui accueille le stage, donne lieu à une projection dans le temps (retroplanning) au début du stage et elle permet de s'approprier tout ou partie d'un type d'activité dans le secteur culturel (médiation et relation avec les publics, action culturelle, coordination d'un projet de territoire, production, administration, etc.).

**Prérequis :** avoir trouvé un stage dont le choix a été validé par les co-responsables du master

#### **Compétences visées :**

- Capacité à mener à bien une mission qui correspond à un type d'activité professionnelle dans le secteur culturel
- S'intégrer dans une équipe professionnelle
- Développer son autonomie dans le travail

#### **Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** de février à juin, évalué lors de la soutenance, en concertation avec le.la tuteur.ice qui encadre le stage dans l'entreprise qui accueille le stage.

**Seconde chance :** en juin a) si le rapport de stage est insuffisant pour donner lieu à soutenance et requiert une réécriture ou plus tard b) si le stage a dû être arrêté, en particulier si la mission de stage n'a pu être réalisée

### **BCC 3 : Ajuster son action aux situations professionnelles, aux environnements administratifs, organisationnels politiques – 12 ECTS**

UE 2 : Mise en perspectives de situations professionnelles : 6 ECTS

EC 1 : Suivi et présentation des situations professionnelles

**Volume horaire de travail personnel : 50h**

**Langue d'enseignement :** Français

**Type d'enseignement :** TD

#### **Descriptif :**

Il s'agit ici du travail de suivi et de mise en perspective de l'expérience du stage. Il concerne d'une part, sur le temps du stage lui-même, tout le travail de documentation, de recueil d'informations auprès de l'équipe professionnelle accueillant le stage et/ou des instances associatives, de repérage des ressources diverses pour l'analyse (rapports de stage, budgets, dossiers de subvention, compte-rendus de CA, ressources en SHS, etc.), en particulier pour « l'analyse de la structure », dont une première mouture à retravailler est attendue à mi-parcours du stage. D'autre part, il renvoie au suivi du stage en lien avec le.tuteur.ice membre de l'équipe pédagogique du master : il s'agit à la fois de la tenir au courant de l'évolution des activités dans le stage, de lui envoyer les documents de suivi et de lui soumettre la première mouture de l'analyse de la structure comme les premières pistes de problématisation (sous les modalités pratiques à définir avec elle.lui).

**Prérequis :** avoir trouvé un stage dont le choix a été validé par les co-responsables du master

#### **Compétences visées :**

- Capacité à décrire des situations professionnelles, leurs environnements, leurs outils et leurs acteur.ices
- Capacité à analyser les situations professionnelles et à repérer leurs enjeux
- Capacité à les mettre en perspective

**Modalités d'évaluation :** évaluation croisée lors du suivi du stage, dans le rapport de stage et lors de la soutenance

**Session initiale :** de février à juin

**Seconde chance :** en juin a) si le rapport de stage est insuffisant pour donner lieu à soutenance et requiert une réécriture ou plus tard b) si le stage a dû être arrêté

## **BCC 5 : Préparer, questionner et orienter son parcours professionnel – 6 ECTS**

UE 1 : Analyse des expériences professionnelles : 6 ECTS

EC 1 : Rapport de stage problématisé

**Volume horaire de travail personnel : 50-75h**

**Langue d'enseignement : Français**

**Type d'enseignement : TD**

### **Descriptif :**

Le rapport de stage problématisé est préparé tout au long du stage (Cf BBC3/UE 2 *Mise en perspective des situations professionnelles*). Il intègre de manière obligatoire une première grande partie dénommée « Analyse de la structure » (dont les attendus ont été travaillés dans le cadre du cours *Préparation au stage au semestre 1*), dont une première mouture aura été discutée avec le/la responsable du stage dans le master, ainsi qu'une ou deux autres parties qui analysent l'activité dans laquelle s'intégrait la mission de stage, la problématisent et la mettent en perspective.

**Prérequis :** avoir trouvé un stage dont le choix a été validé par les co-responsables du master ; avoir écrit une première version de « l'analyse de la structure » soumise aux commentaires du/de la responsable du stage dans le master

### **Compétences visées :**

- Capacité à analyser les situations professionnelles
- Capacité à problématiser les activités dans les mondes de la culture
- Capacité à trouver les ressources pertinentes pour ce faire

### **Modalités d'évaluation :**

Le document final est envoyé au plus tard 10 jours avant la soutenance et doit être finalisé du point de vue formel (corrections orthographiques et syntaxiques, formalisations ajustées au propos, formes énonciatives qui permettent d'indiquer le sens du contenu, etc.)

**Session initiale :** juin

**Seconde chance :** en juin a) si le rapport de stage est insuffisant pour donner lieu à soutenance et requiert une réécriture ou plus tard b) si le stage a dû être arrêté, en particulier si la mission de stage n'a pu être réalisée

## Présentation des enseignements

Master Culture et Communication – 2<sup>nd</sup> année

Semestre 3 (Tronc Commun)

Descriptif du programme

<b>BCC 3 - Ajuster son action aux situations prof, aux environnements administratifs organisationnels politiques – 3 ECTS</b>
UE 1 – Environnement politique, administratif et organisationnel– 3 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Administration de la culture – 24H</li><li>• Gestion et analyse financière – 25H</li></ul>
<b>BCC 4 - Appréhender les formes culturelles et médiatiques en articulant leurs multiples dimensions – 6 ECTS</b>
UE 1 – Enjeux internationaux – 3 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Anglais – 24H</li><li>• Politiques culturelles industries culturelles et médiatiques <sup>1</sup>– 10H</li><li>• Projets de coopération internationaux : étude de cas – 18H</li><li>• Questions interculturelles et mondialisation – 20H</li></ul>
Choix d'option – 3 ECTS
<b>Option 1 : Enjeux méthodologiques d'une recherche pluridisciplinaire – 3 ECTS</b>
UE 2 – Pratiques de la recherche – 3 ECTS
<p>Pratiques de la recherche (obligatoire)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Culture et Médias dans l'espace public : phénomènes culturel – 15H</li><li>• Innovation par l'usage et dispositifs numériques : phénomène – 15H</li><li>• Méthodologie des SHS : terrain et approche ethnographique – 15H</li><li>• Séminaires internes du Laboratoire Gériico/ option RASID – 0H</li></ul> <p>Pratiques de la recherche (optionnel)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Constitution de corpus et analyse de discours – 12H</li><li>• Histoire et épistémologie de SIC – 15H</li><li>• L'image : analyse sémiologie – 15H</li></ul>
<b>Option 2 : Enjeux situés des projets et des mondes culturels – 3 ECTS</b>
UE 2 - Enjeux situés des projets et des mondes culturels – 3 ECTS

---

<sup>1</sup> Dans les emplois du temps, ce cours prend le nom « Cultural policy »



- Événements culturels et projets de territoire – 25H
- Tiers lieux et lieux culturels intermédiaires – 30 H

**BCC5 - Préparer, questionner et orienter son parcours professionnel – 3 ECTS**

**UE1 - Projet de l'étudiant – 3 ECTS**

- Analyse de situation et partage d'expériences – 15H
- Préparation aux stages dans les secteurs de la culture et des médias – 10H

### **BCC 3 : Ajuster son action aux situations professionnelles, aux environnements administratifs, organisationnels politiques (3 ECTS)**

UE 1 : Environnement politique, administratif et organisationnel (3 ECTS)

EC 1 : Administration de la culture

**Langue d'enseignement :** Français

**Type d'enseignement :** CM

**Volume horaire présentiel :** 24h

**Intervenant.e :** Jean-Luc Choquel

#### **Volume horaire de travail personnel :**

Un travail de lecture et de synthèse des documents présents sur Moodle d'environ deux heures par semaine est nécessaire pour compléter les séances de face à face pédagogique soit un volume estimé de 20 heures

#### **Descriptif :**

- Introduction : rappel sur le schéma d'organisation du cycle du spectacle et des obligations du producteur de spectacle
- Les obligations de l'organisateur :
- La notion d'ERP
- La sécurité, le service d'ordre
- Les assurances
- La billetterie du spectacle : la réglementation ; la commercialisation de la billetterie et la notion de revenue management
- L'employeur dans le secteur culturel :
- Les conventions collectives du spectacle
- Les formalités d'embauche : rappel sur la notion d'amateur, bénévole ; l'emploi des mineurs et des étrangers.
- Les contrats de travail : CDI et CDD, le CDD d'usage
- La notion d'intermittent du spectacle
- Les éléments de la paye : définition du salaire brut, du salaire net, la notion de charges sociales.

#### **Prérequis :**

Une connaissance des notions abordées en master 1 dans le cours « Administration et Droit des activités culturelles » est nécessaire et plus particulièrement ce qui relève de l'activité privée.

#### **Compétences visées :**

- Acquérir les outils juridiques nécessaires à l'organisation d'une représentation du spectacle vivant

**Modalités d'évaluation :**

**Session initiale : 2 épreuves :** la première est un devoir sur table comprenant 4 ou 5 questions de cours, aucun document n'est autorisé. La seconde épreuve est un QCM de 10 questions. Pour l'évaluation, la présence en cours est un atout pour la réponse aux questions.

**Seconde chance :** Elle prendra la forme d'un oral pour toutes les personnes ayant obtenu moins de 10 de moyenne aux deux épreuves. Cet oral durera 30 minutes. Des créneaux de rendez-vous seront fixé et communiqués à l'ensemble des étudiant.e.s concerné.e.s. Cette seconde chance interviendra au cours du mois de mai et il aura lieu en visio. Cet oral permettra d'approfondir le contenu de la copie rendue lors de la première épreuve. Il n'y a pas de troisième chance.

**Bibliographie :**

Profession entrepreneur de spectacle - Philippe Audubert - IRMA Editions  
La Billetterie – IRMA Editions  
La sécurité des lieux de spectacles – Eric Joly – IRMA Editions  
Les contrats du spectacle – la Scène Millénaire Presse  
Le guide de l'intermittent du spectacle – La Scène Millénaire Presse  
Site internet d'information : CNM, CND, ARTCENA (fiches info), Ministère de la culture

**Contact :** [jean-luc.choquel@univ-lille.fr](mailto:jean-luc.choquel@univ-lille.fr)

**EC 2 : Gestion et analyse financière**

**Langue d'enseignement :** Français

**Volume horaire de travail personnel :** Aucun

**Type d'enseignement :** CM

**Volume horaire présentiel :** 0h

**Intervenant.e :** Aucun

**Descriptif**

Ce cours n'est pas dispensé cette année.

**Modalités d'évaluation**

Session initiale : Cet élément constitutif est neutralisé.

## **BCC 4 : Appréhender les formes culturelles et médiatiques en articulant leurs multiples dimensions (6 ECTS)**

UE 1 : Enjeux internationaux (3 ECTS)

EC 1 : Questions interculturelles et mondialisation

**Langue d'enseignement :** Français

**Volume horaire de travail personnel :** 20h

**Type d'enseignement :** CM

**Volume horaire présentiel :** 20

**Intervenant.e :** Émilie Da Lage

### **Descriptif :**

Le cours aborde la manière dont les mondes professionnels de la culture abordent et sont traversés par des questions et des problématiques liées à la circulation trans/internationales des œuvres, des artistes, et des publics. Le cours aborde les cultures de l'immigration et diasporiques et leur reconnaissance par les mondes de l'art, la question de la restitution des œuvres d'art, la manière dont les mondes de la culture abordent la question de la décolonisation.

### **Prérequis :**

Aucun

**Compétences visées :** Capacité à rendre compte des enjeux éthiques et professionnels que pose la circulation des œuvres, artistes et publics en fonction de points de vue situés.

### **Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** Compte-rendu de lecture

**Seconde chance :** Reprise du compte-rendu de lecture

**Contact :** [emilie.da-lage@univ-lille.fr](mailto:emilie.da-lage@univ-lille.fr)

## EC 2 : Politiques culturelles industries culturelles et médiatiques en Europe<sup>2</sup>

**Langue d'enseignement :** Anglais

**Volume horaire de travail personnel :** 10h

**Type d'enseignement :** CM

**Volume horaire présentiel :** 10h

**Intervenant.e :** Sam Boursier

### **Descriptif :**

The course works as an open conversation about national and international cultural public policies (cultural rights, inclusivity, case studies, etc).

### **Prérequis :**

None

### **Compétences visées :**

- Fluency in English.
- Ability to sustain a conversation and argumentation on cultural issues.

### **Modalités d'évaluation :**

This course is not graded, but attendance is compulsory.

**Contact :** [sambourcier1@gmail.com](mailto:sambourcier1@gmail.com)

---

<sup>2</sup> Dans les emplois du temps, ce cours prend le nom « Cultural policy »

## EC 3 : Projets de coopération internationaux : étude de cas

**Langue d'enseignement :** Français

**Type d'enseignement :** TD

**Volume horaire présentiel :** 10h

**Intervenant.e :** Réjane Sourisseau

**Volume horaire de travail personnel :** 2H, pour prendre connaissance en amont des sites des structures des intervenant.es

### **Descriptif :**

L'objectif est d'une part d'appréhender les enjeux des projets artistiques et culturels menés à une échelle européenne et internationale et d'autre part de se familiariser avec quelques organismes, réseaux (professionnels et diplomatiques), programmes dédiés et actions informelles.

Ce module repose non pas sur un panorama exhaustif et descendant d'un ensemble de lignes de financement mais sur la rencontre avec des professionnel.les mettant en place des projets européens et/ou internationaux autour de thématiques liés à la citoyenneté, les artistes en exil, la coopération, la transition écologique, la recherche de modèles économiques alternatifs, etc. Leur expérience permettra d'analyser des cas concrets, de s'intéresser à « l'envers du décor » de ces projets passionnants mais non dénués de complexité.

### **Prérequis :**

L'envie de se décentrer, de découvrir d'autres enjeux et d'autres modes de fonctionnement que ceux du secteur professionnel de la culture en France.

### **Compétences visées :**

- Capacité à élaborer et mener des projets complexes selon des logiques partenariales.
- Capacité à s'adapter et à sortir des cadres connus.

### **Modalités d'évaluation :**

Ce module n'est pas évalué mais un bilan oral est mené à l'issue des quatre rencontres. Les apports de ce cours pourront être mobilisés lors du partiel écrit du module dédié aux transitions (économie sociale et solidaire, écologie, droits culturels...) – sauf pour les étudiant.e.s du Parcours Métiers de la culture, médiation, numérique qui ne suivent pas cet autre cours.

### **Bibliographie :**

Site ressources complémentaires aux interventions et apports proposés par les intervenantes

**Contact :** [rejane.sourisseau@univ-lille.fr](mailto:rejane.sourisseau@univ-lille.fr)

## EC 4 : Anglais

**Langue d'enseignement :** Anglais et Français

**Volume horaire de travail personnel :** 10h

**Type d'enseignement :** TD

**Volume horaire présentiel :** 24h

**Intervenant.e :** Helen Penet et Jason Lenihan

### **Descriptif :**

Approfondissement du niveau d'anglais (écrit et oral) pour les métiers visés par le Master. Anglais professionnel général (CV, lettre de motivation, entretien d'embauche ; participer à une réunion en anglais) ; Anglais spécifique pour des manifestations culturelles (appels à projet, contrats etc.) ; Découverte de projets culturels du monde anglophone.

### **Prérequis :**

Aucun

**Compétences visées :** Les compétences en anglais décrites dans le CCERL (Cadre Commun Européen de Référence pour les Langues) : écouter, lire, prendre part à une conversation, s'exprimer oralement en continu et écrire.

### **Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** 2 dossiers à rendre et un entretien oral individuel

**Seconde chance :** La seconde chance prendra la forme d'un oral pour toutes les personnes ayant obtenu moins de 10 de moyenne aux deux épreuves

**Contact :** [helen.penet@univ-lille.fr](mailto:helen.penet@univ-lille.fr) et [jason.lenihan@univ-lille.fr](mailto:jason.lenihan@univ-lille.fr)

## Choix d'une option (3 ECTS)

### OPTION 1 : Enjeux méthodologiques d'une recherche pluridisciplinaire (3 ECTS)

UE 2 : Pratiques de la recherche (3 ECTS)

EC 1 : Pratiques de la recherche

**Langue d'enseignement :** Français

**Volume horaire de travail personnel :** 60h

**Type d'enseignement :** TD

**Volume horaire présentiel :** 25h

**Intervenant.e :** Émilie Da Lage, François Debruyne et divers membres de l'équipe pédagogique

#### **Descriptif :**

Les cours alternent entre un séminaire collectif et un suivi individuel par un.e membre de l'équipe pédagogique spécialiste du sujet. Les étudiant.es peuvent : poursuivre le sujet initié en M1 ou s'ils ou elles s'engagent sur l'année, développer un nouveau sujet libre.

#### **Prérequis :**

Aucun

#### **Compétences visées :**

- Collaborer une méthodologie ajustée à un sujet et un cadre théorique, mettre en œuvre les méthodes qualitatives propres aux sciences sociales.
- Développer une posture réflexive.
- Maîtriser les normes de bibliographie et de présentation d'un travail scientifique.
- Problématiser une question de recherche.

#### **Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** Rendu d'un travail écrit d'une dizaine de pages sur votre sujet de recherche auprès de votre tuteurice.

**Seconde chance :** Reprise du travail écrit rendu en session initiale.

**Contact :** [emilie.da-lage@univ-lille.fr](mailto:emilie.da-lage@univ-lille.fr)



## OPTION 2 : Enjeux situés des projets et des mondes culturels (3 ECTS)

UE 2 : Enjeux situés des projets et des mondes culturels (3 ECTS) – Cours à choix  
Choix 1 : Évènements culturels et projets de territoire

**Langue d'enseignement :** Français

**Volume horaire de travail personnel :** 4h

**Type d'enseignement :** CM

**Volume horaire présentiel :** 25h

**Intervenant.e :** Florent le Duc

### **Descriptif :**

L'objectif des séances est de réfléchir collectivement au lien entre un événement et son territoire, au « pourquoi » de son implantation et de son développement, à la création d'une boîte à outils de critères de bonnes / mauvaises pratiques. Cours basé sur des interactions entre l'intervenant professionnel et les étudiant-es, des questions – réponses, dans une approche dynamique. Des exemples concrets seront analysés en profondeur, notamment FrancoFaune à Bruxelles et la Maison poème, lieu bruxellois.

### **Prérequis :**

Aucun

**Compétences visées :** Savoir réfléchir collectivement au lien entre un événement et son territoire, au « pourquoi » de son implantation et de son développement, à la création d'une boîte à outils de critères de bonnes / mauvaises pratiques.

### **Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** L'évaluation des séances comportera deux volets : 1er volet = l'implication et la participation aux séances feront l'objet d'une première note sur 20 (20% de la note finale) et 2nd volet = un exposé par groupe de 3 (nombre de groupes à confirmer lors de la première séance de travail, durée envisagée de l'exposé 20 minutes pour laisser le champ libre à 10 min de questions – réponses - commentaires) lors de la dernière séance en janvier. Cet exposé sera noté sur 20 (80% de la note finale). Il portera sur la présentation d'un cas pratique, choisi par chaque groupe, sur la connexion entre événements culturels et territoire : analyse, raison d'être, maillage et évaluation seront les principaux points à développer. Idéalement ce cas pratique sera basé sur un exemple existant, mais il sera possible de développer un cas fictif. Nota bene : Si l'un.e des étudiant.e.s venait à ne pas s'investir dans le travail de groupe (exposé par groupe de 3) ou si des difficultés relationnelles empêchaient le

travail de groupe, celui-ci pourrait être recomposé et le/la ou les étudiant.e.s concerné.e.s se verrai(en)t amené.e(s) par l'enseignant à remettre son travail par écrit . En cas d'absence injustifiée aux séances, l'étudiant.e sera noté.e ABI en phase initiale d'évaluation.

**Seconde chance** : Elle consistera à la remise d'un travail écrit individuel. Il sera demandé à l'étudiant.e de remettre un travail écrit, synthétique, reprenant l'énoncé du travail en groupe, avec tout ou partie des items à développer en analyse. Idem, cette approche a priori sera susceptible d'évoluer suivant la première rencontre avec le groupe Il n'y a pas de troisième chance.

**Contact** : [florent@francofaune.be](mailto:florent@francofaune.be)

## Choix 2 : Tiers lieux et lieux culturels intermédiaires

**Langue d'enseignement :** Français

**Type d'enseignement :** TD

**Volume horaire présentiel :** 30h

**Intervenant.e :** Christian Mahieu et Jules Desgoutte

### **Descriptif :**

Le cours est centré sur les lieux et les espaces-projets qu'on désigne de multiples façons comme tiers-lieux culturels, lieux intermédiaires et indépendants, collectifs d'artistes, squats artistiques, friches culturelles, fabriques artistiques, etc... L'idée est d'enquêter sur la situation présente et d'y adosser un travail réflexif et critique. Cette année sera consacrée à explorer la dimension esthétique des pratiques spatiales qui sont constitutives de ces espaces/projets.

Pour ça, on va s'appuyer sur des ressources de type philosophique et historique (Souriau pour le concept d'instauration ; Agamben pour le travail d'archéologie de l'idée d' « usage »; Rancière pour la question des pratiques d'occupation d'espaces et leur double signification sur les plans politiques et esthétiques ; Didi Hubermann pour le travail sur les « faits d'affects » dans l'histoire de l'art) Et côté pratique, on va aller prendre appui sur des exemples et des situations : sur les pratiques artistiques du collectif Muzzix et de Métalu à Chahuter, en allant à un concert, en discutant avec eux, en enquêtant sur leur pratique, les espaces auxquels elles s'adosent, les manières dont elles s'instruisent à l'usage.

On va s'éloigner des lieux et se rapprocher des pratiques pour aller à l'échelle des corps dans leurs rapports à l'espace : donc zoom sur les pratiques spatiales, au plus près des corps et des gestes.

Et plus précisément sur les pratiques artistiques, dans leur rapport à l'espace. Et sur ce que ça soulève comme question sur le plan esthétique.

### **Prérequis :**

Rendez-vous à la Malterie le lundi 18 novembre à 19h, pour un concert du collectif Muzzix (prix libre)

### **Compétences visées :**

Connaissance de l'histoire des espaces intermédiaires et des pratiques spatiales qui donnent lieu aujourd'hui à la mouvance tiers-lieux. Eléments de compréhension des enjeux esthétiques du temps présent, de leur nouage avec la question politique et notamment du lien des pratiques artistiques à la question de l'habiter : le nouage entre rapport à l'œuvre et rapport à l'usage.

**Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** Évaluation sous forme d'un exposé collectif sur un des objets évoqués en cours

**Seconde chance :** Reprise de l'exposé collectif sur un des objets évoqués en cours en prenant en compte les remarques des enseignants

**Contact :** Les adresses mails des enseignants seront fournis lors de la première séance

**BCC 5 : Préparer, questionner et orienter son parcours professionnel (3 ECTS)**

**UE 1 : Projet de l'étudiant (3 ECTS)**

EC 1 : Préparation aux stages dans les secteurs de la culture et des médias

**Langue d'enseignement :** Français

**Volume horaire de travail personnel :** 10h

**Type d'enseignement :** TD

**Volume horaire présentiel :** 3h

**Intervenant.e :** Élodie Sevin et François Debruyne

**Descriptif :**

Ce dispositif pédagogique vient à la suite des séances de préparation au stage déjà suivies en M1. L'objectif reste de préparer les étudiant.es master 2 aux exigences associées au stage qui aura lieu au second semestre. Dans le cadre du dispositif, la réalisation d'un mémoire de stage sera plus particulièrement discutée. Cet écrit engage une analyse circonstanciée de l'expérience, des enjeux de la structure et des activités professionnelles concernées mais surtout un travail de recherche et de problématisation à partir des prises tendues par le terrain stage.

**Prérequis :** Le stage de M1

**Compétences visées :** Comprendre et analyser les enjeux du secteur professionnel concerné

**Modalités d'évaluation :**

Ce cours n'est pas évalué mais la présence y est obligatoire

**Contact :**

[elodie.sevin@univ-lille.fr](mailto:elodie.sevin@univ-lille.fr)

[francois.debruyne@univ-lille.fr](mailto:francois.debruyne@univ-lille.fr)

## EC 2 : Analyse de situations et partage d'expériences

**Langue d'enseignement :** Français

**Volume horaire de travail personnel :** Aucun

**Type d'enseignement :** TD

**Volume horaire présentiel :** 10h

**Intervenantes :** Réjane Sourisseau, Audrey Boistel, Anne Delmotte, Violaine Kaoulaz

### **Descriptif :**

Complémentaire à l'exercice formel de la soutenance, l'objectif de ce dispositif est une mise en partage des expériences de stages M1, mais également des expériences de stages antérieurs et/ou de bénévolat (et/ou, le cas échéant, de contrats salariés) afin de permettre une meilleure projection dans le stage M2, et au-delà d'accompagner les premiers pas dans la vie professionnelle.

Partant du vécu des étudiant.es ; de leurs envies et besoins d'échanges, ce dispositif repose sur une dynamique collective. Dans un cadre confidentiel – et convivial –, il permet en petits groupes\* – une dizaine / douzaine de personnes maximum – de revisiter la diversité des situations rencontrées, de prendre du recul et de les analyser : Quels ont été les questionnements ? Des difficultés se sont-elles présentées ? De quelle nature étaient-elles ? Comment les expliquer ? Quels leviers ont été activés pour les dépasser et / ou pour mieux « vivre avec » ? Mais également : quelles ont été les sources de satisfaction, comment trouver du plaisir dans le travail ?

Ce dispositif repose sur une dynamique collective, et la circulation de la parole. Il permet de travailler une écoute active : les situations et ressentis des un.es peuvent faire écho à des situations et ressentis des autres.

Les thématiques abordées peuvent être : la posture du stagiaire, l'organisation du travail, les liens avec les bénévoles, la question des conflits, les contraintes économiques et institutionnelles influant sur les cadres d'emploi...

Selon les besoins, des décryptages d'annonces de stages et d'offres d'emploi et des mises en situation peuvent être proposées, sous des formes « sérieuses » mais également ludiques.

*\*Les sous-groupes sont composés de façon à équilibrer les parcours (DACT, MN, SVP), les situations de stage et les niveaux d'expérience de façon à favoriser la richesse des échanges.*

### **Prérequis :**

Aucun. Dispositif ouvert aux étudiant.es sans ou avec peu d'expériences qui pourront précisément écouter et questionner leurs pairs

**Compétences visées :**

- Développer l'écoute active
- Affiner son projet professionnel
- Adopter / ajuster une posture professionnelle adaptée aux différents milieux de travail
- Verbaliser des difficultés, travailler la prise de recul

**Modalités d'évaluation :**

Ce dispositif n'est pas évalué mais les étudiant.es sont invité.es à l'assiduité pour nourrir la dynamique de groupe.

**Bibliographie :**

Des outils et ressources sont apportés « au fil de l'eau » en lien avec les thématiques abordées au sein des différents groupes.

**Contact :**

[rejane.sourisseau@univ-lille.fr](mailto:rejane.sourisseau@univ-lille.fr)

[anne.delmotte1@gmail.com](mailto:anne.delmotte1@gmail.com)

[audreyboistelp@gmail.com](mailto:audreyboistelp@gmail.com)

[viokalouaz@yahoo.fr](mailto:viokalouaz@yahoo.fr)

## Présentation des enseignements

Master Culture et Communication – 2<sup>nd</sup> année

Semestre 3 (Parcours Métiers de la culture, médiation numérique)

Descriptif du programme

<b>BCC1 - Elaborer et expérimenter des démarches de recherches pour analyser les phénomènes culturels – 9 ECTS</b>
UE 1 – Urbanités numériques – 6 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Enjeux du projet urbanités numériques – 15H</li><li>• Ateliers de lectures associées au projet – 30H</li></ul>
UE 2 – Travail créatif et médias numériques – 3 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Approches socio-techniques et socio-économiques des médias numériques – 15H</li><li>• Ethnographie du travail numérique – 20H</li></ul>
<b>BCC2 - Saisir et contribuer à des projets existants pour savoir se situer dans la diversité des mondes – 3 ECTS</b>
UE 1 – Problématiques contemporaines des cultures médiatiques et numériques – 3 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Problématiques contemporaines des cultures médiatiques et numériques – 30H</li></ul>
<b>BBC6 - Concerter et mettre en œuvre des dispositifs d'éducation aux médias à l'information et cultures numériques – 6 ECTS</b>
UE1 – Dispositifs d'Éducation aux médias – 3 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Ateliers de conception – réalisation – 15H</li><li>• Dispositifs EMI : diagnostic – 25H</li></ul>



## **BCC 1 : Elaborer et expérimenter des démarches de recherches pour analyser les phénomènes culturels (9 ECTS)**

UE 1 : Urbanités numériques (6 ECTS)

EC 1 : Enjeux du projet urbanités numériques

EC 2 : Ateliers de lectures associées au projet

**Langue d'enseignement :** Français

**Volume horaire de travail personnel :** 30h

**Type d'enseignement :** CM et TD

**Volume horaire présentiel :** 45h

**Intervenant.e :** Émilie Da Lage

### **Descriptif :**

Ce cours permet de mettre en œuvre une démarche de recherche-crédation et de questionner un lieu, un quartier, une institution à travers la réalisation d'une création sonore. Les séances de travail permettent de dégager une problématique et de mettre en œuvre un processus d'écriture sonore. Le travail est accompagné par un ou des artistes. Les étudiant.es sont organisés en pôle de travail afin de mettre en œuvre l'ensemble du processus de recherche-crédation de la réflexion et de la conduite de la recherche à la communication, l'écriture et la réalisation sonore, le montage et le mixage. Voir <https://urbanitesnumeriques.wordpress.com/>

**Prérequis :** Aucun

### **Compétences visées :**

- Conduire un projet
- Contribuer à une dynamique collective
- Maîtriser des outils de création radiophonique.
- Développer une posture réflexive.

### **Modalités d'évaluation**

**Session initiale :** Réalisation d'une création sonore et restitution bilan collectif

**Seconde chance :** Synthèse écrite du processus de création

**Contact :** [emilie.da-lage@univ-lille.fr](mailto:emilie.da-lage@univ-lille.fr)

UE 2 : Travail créatif et médias numériques (3 ECTS)

EC 1: Approches socio-techniques et socio-économiques des médias numériques

EC 2 : Ethnographie du travail numérique

**Langue d'enseignement :** Français

**Volume horaire de travail personnel :** 30h

**Type d'enseignement :** CM et TD

**Volume horaire présentiel :** 35

**Intervenant.e :** Florian Vörös

**Descriptif :**

Ce cours s'intéresse à la politisation de l'intime par la culture et les médias. Une première partie du cours, qui relève de l'enquête en sciences sociales, est consacrée aux publics intimes dans les industries culturelles et créatives (notamment les médias socio-numériques). Une seconde partie du cours, basée sur des rencontres avec des artistes et des chargé·es de production, communication ou médiation, est consacrée à la réflexivité professionnelle et aux « bonnes pratiques » concernant la place de l'intime dans les métiers de la culture (notamment sur la question des violences de genre)

**Prérequis :** Aucun

**Compétences visées :**

- Développer une réflexivité professionnelle sur les enjeux d'intimité dans les métiers de la culture. Se positionner par rapport aux pédagogies critiques et aux politiques publiques d'« éducation à » qui relient monde de la culture et monde éducatif. Découvrir et approfondir les concepts et les méthodes de recherches en sciences sociales sur le genre, la sexualité, la culture et les médias.

**Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** 50 % de la note : dossier collectif ou individuel basé sur une enquête de sciences sociales ou une activité culturelle qui interroge un dispositif médiatique ou culturel de publicisation de l'intimité

50 % de la note : note de synthèse individuelle de réflexivité professionnelle sur les politiques de l'intime dans les métiers de la culture

**Seconde chance :** Reprise du dossier et de la note de synthèse en tenant compte des commentaires de l'enseignant

**Bibliographie :**

Béatrice Damian-Gaillard, Florian Vörös, « Du discours au dispositif. Penser la fabrique médiatique des sexualités », *Réseaux*, n° 413, 2023, p. 9-34.

Maude Gauthier, Élisabeth Mercier, « Perspectives queer et féministes pour un regard critique sur l'intimité dans les médias numériques », *Genre, sexualité & société*, n° 17, 2017.

Anne Grand d'Esnon, « Interpréter est politique. Le mouvement féministe contre le viol et les œuvres de fiction », *COnTEXTES. Revue de sociologie de la littérature*, n° 33, 2023.

Aurore Le Mat, « L'homosexualité, une « question difficile ». Distinction et hiérarchisation des sexualités dans l'éducation sexuelle en milieu scolaire », *Genre, sexualité & société*, n° 11, 2014.

Sonia Livingstone, Peter Lunt, « Se faire entendre dans l'espace public. Les femmes, la télévision et le citoyen-téléspectateur », *Réseaux*, n° 63, 1994, p. 59-74.

Simon Massei, « Le public scolaire face au discours égalitaire. Une réception entre genre, race et classe ». *Revue française de pédagogie* 217, n° 4, 2022, p. 97-111.

**Contact :** [florian.voros@univ-lille.fr](mailto:florian.voros@univ-lille.fr)

## **BCC2 - Saisir et contribuer à des projets existants pour savoir se situer dans la diversité des mondes (3 ECTS)**

UE 1: Problématiques contemporaines des cultures médiatiques et numériques  
(3 ECTS)

EC 1: Problématiques contemporaines des cultures médiatiques et numériques

**Langue d'enseignement :** Français

**Type d'enseignement :** TD

**Volume horaire présentiel :** 30

**Intervenant.e :** Alice Rougeulle (Responsable du Programme de transmission artistique et culturelle / Institut pour la Photographie); Sarah Kruska (Enseignante de français au collège Sévigné / coordinatrice Danse - Arts du cirque - Arts de la rue à la Délégation Régionale Académique pour l'Éducation Artistique et Culturelle); Elodie Sevin (Maîtresse de conférences à l'Université de Lille / Institut des Sciences Sociales)

### **Descriptif :**

Cet enseignement prendra la forme d'un projet de médiation et d'éducation aux images que nous avons imaginé avec la direction du service de la Transmission artistique et culturelle de l'Institut pour la photographie et une enseignante de français et sa classe de 3ème du collège Sévigné.

C'est par une approche pédagogique par *le faire avec* et *in situ* que nous vous proposons de vous mettre en réflexion à l'endroit des projets d'éducation aux images mais également des projets de médiation à destinations publics avec un handicap visuel et par-là, de l'accessibilité universelle.

Un parcours de rencontres et de visite (avec l'équipe de l'institut pour la photographie, la direction du collège, une visite du quartier de l'Epeule) s'inscrira autour des temps forts du projet constitués de 4 ateliers et d'un temps de restitution avec les collégiens.

### **Modalités d'évaluation :**

Session initiale: Dossier collectif ou individuel autour de la conception d'un outil numérique + présentation orale.

**Seconde chance :** Reprise individuelle ou collective du dossier, à partir des retours faits lors de la présentation.

**Contact :** [arougeulle@institut-photo.com](mailto:arougeulle@institut-photo.com)

## **BCC6 - Concerter et mettre en œuvre des dispositifs d'éducation aux médias à l'information et cultures numériques (6 ECTS)**

UE 1 : Dispositifs d'Éducation aux médias (3 ECTS)

EC 1 : Ateliers de conception – réalisation

EC 2 : Dispositifs EMI : diagnostic

**Langue d'enseignement :** Français

**Volume horaire de travail personnel :** 3h

**Type d'enseignement :** TD

**Volume horaire présentiel :** 25h

**Intervenant.e :** Ute Sperrfechter

### **Descriptif :**

Le cours "Dispositifs d'éducation aux médias" balaie les grands enjeux de l'éducation aux médias : le contexte politique, les objectifs, les postures pédagogiques, les lieux et acteurs de l'éducation aux médias... Outre les apports théoriques élaborés ensemble, les étudiant.e.s peuvent observer des ateliers à la médiathèque et réalise à la fin elleux-mêmes un atelier. Le cours permet en effet, en combinaison avec le cours "Pratiques d'éducation aux médias" de Julien Pitinome, de concevoir et de réaliser un dispositif d'EMI de A à Z pour la médiathèque de Roubaix. De la demande de financement, du budget, de la communication jusqu'aux contenus et la mise en place, les étudiant.e.s passeront par toutes les étapes pour concevoir cette année un média-center avec des jeunes pour un évènement à la bibliothèque.

### **Prérequis :**

Enseignement du bloc Éducation aux médias en M1

### **Compétences visées :**

- Avoir une approche critique de l'Éducation aux médias
- Être sensibilisé aux contextes politiques et sociétales de l'Éducation aux médias (comparaison France - Belgique)
- Être capable de concevoir et de réaliser un atelier d'éducation aux médias (contenus et administration)
- Savoir animer un atelier avec une posture pédagogique juste
- Savoir utiliser des méthodes issues de l'éducation populaire

### **Modalités d'évaluation :**

#### **Session initiale :**

- Evaluation en continue pendant les cours (participation)
- Evaluation avec un écrit sur table en petit groupe
- Evaluation de la mise en œuvre de l'atelier

**Seconde chance** : Reprise de la mise en œuvre de l'atelier

### **Bibliographie**

Collectif La Friche / EDUmédias : Petit manuel critique d'éducation aux médias. Pour une déconstruction des représentations médiatiques. Editions du commun, 2021.

Éducation critique aux médias et à l'information en contexte numérique : sous la direction de Sophie Jehel et Alexandra Saemmer. Presses de l'enssib, 2020.

[https://bbf.enssib.fr/critiques/education-critique-aux-medias-et-a-l-information-en-contexte-numerique\\_69603](https://bbf.enssib.fr/critiques/education-critique-aux-medias-et-a-l-information-en-contexte-numerique_69603)

Laurent Petit : L'éducation aux médias et à l'information. Presse universitaire de Grenoble, 2020.

<https://journals.openedition.org/quaderni/2174>

Louise Bartlett : L'éducation à l'information. Guide des enjeux et pratiques. Collection Journalisme responsable, 2019

<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/69188-l-education-a-l-information-guide-des-enjeux-et-pratiques.pdf>

Irène Pereira : Paolo Freire, pédagogue des opprimés. Une introduction aux pédagogies critiques. Libertalia, 2018

Marie-Pierre Gariel : Les défis de l'éducation aux médias et à l'information

**Contact** : [utesperrfechter@ik.me](mailto:utesperrfechter@ik.me)

## Présentation des enseignements

Master Culture et Communication – 2<sup>nd</sup> année

Semestre 3 (Parcours Métiers de la culture, développement, territoires, spectacle vivant)

Descriptif du programme

<b>BCC1 - Elaborer et expérimenter des démarches de recherches pour analyser les phénomènes culturels – 15 ECTS</b>
<b>Option 1 – Spectacle vivant et publics – 15 ECTS</b>
UE 1 – Problématiques du développement des publics – 6 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Analyse des publics – 15H</li><li>• Ethnographie située des publics : étude de cas – 30H</li></ul>
UE 2 – Enjeux de la programmation culturelle – 6 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Enjeux de la programmation pluridisciplinaire – 15H</li><li>• Analyse de la programmation : étude de cas – 30H</li></ul>
UE 3 – Enjeux de la production et de la diffusion du spectacle vivant – 3 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Socio-économie des arts vivants – 15H</li><li>• Logiques, dynamiques et métiers de la production et de la diffusion – 15H</li></ul>
<b>Option 2 – Développement et actions culturels dans les territoires – 15 ECTS</b>
UE 1 – Problématiques du développement culturel dans les territoires – 6 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Enjeux sociaux et culturels des territoires – 15H</li><li>• Recherche-action sur un territoire : diagnostic partagé – 30H</li></ul>
UE 2 – Formes actuelles de l'action culturelle – 6 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Problématiques actuelles de l'action culturelle – 15H</li><li>• Sociologie de l'action culturelle – 30H</li></ul>
UE 3 – Enjeux du travail avec les collectivités territoriales – 3 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Enjeux actuels des collectivités territoriales – 15H</li><li>• Relation et travail avec les élu.e.s – 15H</li></ul>

**BCC2 - Saisir et contribuer à des projets existants pour savoir se situer dans la diversité des mondes – 3 ECTS**

**UE 1 – Problématiques contemporaines des projets culturels– 3 ECTS**

- Culture, ESS et utilité sociale – 25H
- Nouvelles démarches – 25H
- Proximité et projets culturels – 20H

**BCC 3 - Ajuster son action aux situations prof, aux environnements administratifs organisationnels politiques – 3 ECTS**

**UE 1 – Environnement politique, administratif et organisationnel– 3 ECTS**

- Emploi culturel et métiers du DAC <sup>3</sup>– 8H

---

<sup>3</sup> Ce cours s'ajoute à ceux déjà indiqués dans le descriptif du tronc commun



## BCC 1 : Élaborer et expérimenter des démarches de recherches pour analyser les phénomènes culturels (15 ECTS)

### Choix d'une option (15 ECTS)

#### OPTION 1 : Spectacle vivant et publics (15 ECTS)

UE 1 : Problématiques du développement des publics (6 ECTS)

EC 1 : Analyse des publics

EC 2 : Ethnographie située des publics : étude de cas

**Langue d'enseignement :** Français

**Volume horaire de travail personnel :** 75h

**Type d'enseignement :** CM et TD

**Volume horaire présentiel :** 45h

**Intervenant.e :** Juliette Dalbavie

#### **Descriptif :**

Le dispositif pédagogique prend la forme suivante : il fait alterner séances de cours où des textes sur la sociologie des publics sont partagés et discutés et des séances d'observations ethnographiques menées dans une structure culturelle précise (Le Prato cette année). **Les textes sociologiques** qui ponctuent les séances permettront de mieux comprendre l'émergence des catégories de « public(s) » et de « non-public(s) » tout en développant une vision critique de ces notions. Ils permettront également de **se doter de concepts clefs pour penser la question des publics : comme ceux d'expérience spectatorielle, de carrières de spectateurs, de seuils de médiation, d'espaces intermédiaires, de prescriptions, etc.** Ces concepts seront confrontés aux observations menées dans la structure et permettront ainsi de faire cheminer l'enquête.

L'enquête ethnographique, quant à elle, sera menée en parallèle des séances par les étudiant.e.s organisé.e.s en groupes. Il s'agira de mener des observations et de s'entretenir avec les « publics » de la structure culturelle (nous verrons ce que cette notion peut recouvrir, une fois l'analyse de la structure faite) à l'occasion d'au moins 5-6 soirées/journées d'enquête qui feront volontairement varier au maximum les jours, les horaires, les esthétiques des spectacles ou des propositions artistiques (étant entendu qu'il nous faudra tenir compte en même temps des contraintes d'emploi du temps de la formation), les rencontres... Les étudiant.e.s consigneront leurs observations dans un carnet de bord sous forme de vignettes ethnographiques (séquences d'observations qui permettent de s'arrêter sur un moment, un temps précis).

Iels réaliseront également des sociogrammes, sorte de portraits sociologiques mêlant observations et éléments d'entretiens au style direct et indirect.

Un peu à la manière du spectacle Cour d'honneur de Jérôme Bel présenté en 2013 dans la cour d'honneur du Palais des papes à Avignon, il s'agira de retracer les carrières de celles et ceux qui fréquentent une structure culturelle (que ceux/celles-ci soient débutant.e.s, habitué.e.s ou expert.e.s) ou de celles/ceux qui n'osent pas y entrer (ou qui ne fréquentent que certains des espaces de ce lieu), d'analyser et de faire entendre ces récits.

Depuis que le dispositif « analyse des publics » existe, nous avons travaillé avec :

**2011-2012 et 2012-2013** : Le Kino-Ciné, l'unique salle de cinéma classée Art et Essai à fonctionner à l'année en étant implantée dans une université : l'Université Lille 3

**2013-2014 et 2014-2015** : La Rose des vents, scène nationale Lille métropole – Villeneuve d'Ascq

**2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018** : Le Vivat, scène conventionnée danse et théâtre à Armentières.

**2018-2019** : Le Channel, Scène Nationale de Calais.

**2019-2020** : Le Tandem, Scène Nationale Douai-Arras.

**2020-2021** : Le CCN de Roubaix.

**2021-2022 et 2022-2023** : La Rose des vents, scène nationale Lille métropole – Villeneuve d'Ascq en contexte de nomadisme

**2023-2024** : Le Grand Bleu, scène conventionnée d'intérêt national « Arts, Enfance, Jeunesse »

### **Prérequis :**

- Présence obligatoire aux séances
- Participer de manière active à chacune des séances en s'investissant dans l'ensemble des exposés. Chaque groupe sera responsable d'un texte mais devra également lire l'intégralité des textes présentés en séance afin de pouvoir poser des questions et susciter l'échange à la fin de chaque exposé.
- Contribuer individuellement et collectivement à l'enquête de terrain

### **Compétences visées**

- Comprendre l'émergence des catégories de « public(s) » et de « non-public(s) » tout en développant une vision critique de ces notions ;
- Connaître les différentes méthodologies d'enquête et être capable de choisir celle qui sera la plus adaptée au type de questions que l'on se pose sur les publics.
- Être capable de conduire une enquête ethnographique auprès des

publics et des « non publics » d'une structure culturelle. Développer sa capacité à observer, à écouter et à faire parler les spectateurs / ou plus largement ceux qui fréquentent une structure culturelle mais aussi ceux qui ne fréquentent pas (ou plus) la structure.

- Valoriser et partager ce travail d'enquête en choisissant des modalités de restitution ajustées.

### **Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** Phase initiale d'évaluation = 1 exposé collectif (1/3 de la note) + 1 dossier collectif (1/3 de la note) + Participation et animation (en collectif) d'une restitution face à des professionnel.les du secteur culturel (1/3 de la note finale). Nota bene : Si l'un.e des étudiant.e.s venait à ne pas s'investir dans le travail de groupe (exposé et/ou enquête de terrain) ou si des difficultés relationnelles empêchaient le travail de groupe, celui-ci pourrait être recomposé et le/la ou les étudiant.e.s concerné.e.s se verrai(en)t amené.e.(s) par l'enseignante à rendre des travaux individuels. En cas d'absence injustifiée aux séances, l'étudiant.e sera noté.e ABI<sup>4</sup> en phase initiale d'évaluation.

**Seconde chance :** Partiel sur table de 2 heures portant sur les textes travaillés ensemble en séance. Il n'y a pas de troisième chance.

### **Bibliographie :**

BEAUD (Stéphane) et WEBER (Florence), 2010, Guide de l'enquête de terrain, Paris : La Découverte, [1997].

BEAUD (Stéphane), 1996, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'« entretien ethnographique » ». In Politix, vol. 9, n°35, p. 226-257.

BECKER (Howard S.), 2009, Comment parler de la société. Artistes, écrivains, chercheurs et représentations sociales, Paris : La découverte.

DJAKOUANE (Aurélien), « La carrière du spectateur », Temporalités [En ligne], 14 | 2011, mis en ligne le 09 décembre 2011, consulté le 13 septembre 2013. URL : <http://temporalites.revues.org/1939>

DETREZ (Christine), 2014, Sociologie de la culture, Paris : Armand Colin.

---

<sup>4</sup> Absence injustifiée. Cela entraîne la défaillance de l'étudiant.e.s et l'obligation de passer la seconde chance.

DE VARINE (Cécile), 2015, « Il n'y a pas que des publics », Culture & Musées, 26 | 2015, 179-183.

DONNAT (Olivier), TOLILA (Paul), 2003, Les publics de la culture, Paris : Presses de Sciences Po.

ESQUENAZI (Jean-Pierre), 2003, Sociologie des publics, Paris : La Découverte.

ETHIS (Emmanuel), 2004, « Le questionnaire, objet de médiation et fiction narrative », in Pour une po(i)étique du questionnaire en sociologie de la culture. Le spectateur imaginé, Paris : L'Harmattan, pp. 29-70

ETHIS (Emmanuel), « Les non-publics n'existent pas ! », in P. Ancel et A. Pessin (dir.), Les non-publics, Tome II, Paris : L'Harmattan, pp. 231-248.

FABIANI (Jean-Louis), « public constatés, publics inventés, publics déniés, Les sciences sociales et la démocratisation de la culture », in Enseigner la musique, n°6/7, février 2004.

FLEURY (Laurent), 2010, Sociologie de la culture et des pratiques culturelles, Paris : Armand Colin, [2006].

FOREST (Claude), « Qui s'assoit où ? Stratégies d'occupation des sièges dans la salle de cinéma », Conserveries mémorielles [En ligne], # 12 | 2012, mis en ligne le 05 avril 2012, consulté le 17 septembre 2013. URL : <http://cm.revues.org/1070>

GLAS (Marjorie), 2023, Quand l'art chasse le populaire : socio-histoire du théâtre public en France depuis 1945, Marseille : Agone.

GONON (Anne), 2007, Ethnographie du spectateur. Le théâtre de rue, un dispositif communicationnel analyseur des formes et récits de la réception, doctorat en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Serge Chaumier.  
<http://archives.lefourneau.com/ecritsmemoires/annegonon.pdf>

GUY (Jean-Michel), L. MIRONER (Lucien), les Publics du théâtre : fréquentation et image du théâtre dans la population française âgée de 15 ans et plus, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, DEP, La Documentation française, 1988

HENNION (Antoine), « Une sociologie des attachements. D'une sociologie de la culture à une pragmatique de l'amateur », Sociétés, n° 85, 2004/3, p. 9-24.

JEANSON (Francis), 1972, *L'action culturelle dans la cité*, Paris : Seuil, [1968].

JOUNIN (Nicolas), 2014, *Voyage de classes. Des étudiants de Seine Saint-Denis enquêtent dans les beaux quartiers*, Paris : La Découverte.

LAHIRE (Bernard), 2004, *La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris : La Découverte.

LANGÉARD Chloé (2016), « Public(s) hors les murs et hors scène : des publics qui ne comptent pas ! » in DELAPORTE Chloé, GRASER Léonor et PÉQUIGNOT Julien (dir.), *Penser les catégories de pensée. Arts, cultures et médiations*, Paris, L'Harmattan.

LANGÉARD Chloé et al., « Ce que le théâtre fait au territoire. Reconfiguration du public et évaluation », *Espaces et sociétés* 2015/4 (n° 163), p. 107-123.

LEVERATTO (Jean-Marc), 2006, *Introduction à l'anthropologie du spectacle*, Paris : La Dispute.

LE GUERN (Philippe), 2007, « L'observation : méthodes et enjeux » in Stéphane Olivesi (dir.), *Introduction à la recherche en SIC*, PUG, pp. 13-33.

NOTTE (Pierre), *L'effort d'être spectateur*, Besançon : Les Solitaires intempestifs, 2016.

PEREZ (Patrick), SOLDINI (Fabienne), VITALE (Philippe), « Non-publics et légitimité des pratiques : l'exemple des bibliothèques publiques », in P. Ancel et A. Pessin (dir.), *Les non-publics*, Tome II, Paris : L'Harmattan, pp. 155-172.

POGGI (Marie-Hélène), « Les spectateurs vus de la ville. Pour une approche située de « l'être spectateur » », in E. Ethis (dir.), 2001, *Aux Marches du palais. Le Festival de Cannes sous le regard des sciences sociales*, Paris : La Documentation Française.

PASQUIER (Dominique), 2013, « La sortie au théâtre », rapport en ligne sur le site du Ministère de la Culture et de la Communication.

PASQUIER (Dominique), « La sortie au théâtre. Réseaux de conseil et modes d'accompagnement », *Sociologie*, 2012/1 (Vol. 3), p. 21-37. DOI : 10.3917/socio.031.0021. URL : <https://www-cairn-info.proxy.scd.univ-lille3.fr/revue-sociologie-2012-1-page-21.htm>

PASQUIER (Dominique), « Faire public au théâtre aujourd'hui », *Terrains/Théories* [En ligne], 7 | 2017, mis en ligne le 22 décembre 2017,

consulté le 16 septembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org.proxy.scd.univ-lille3.fr/teth/973> ; DOI : 10.4000/teth.973

PAVIS (Patrice), 2012, *L'analyse des spectacles*, Paris : Armand Colin.

RANCIERE (Jacques), 2008, *Le spectateur émancipé*, Paris : La fabrique éditions.

RAVEL Jeffrey S., « Le théâtre et ses publics : pratiques et représentations du parterre à Paris au XVIIIe siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 2002/3 (n°49-3), p. 89-118. DOI 10.3917/rhmc.493.0089

RUBY (Christian), 2017, *Devenir spectateur ? invention et mutation du public culturel*, Toulouse : Editions de l'attribut.

WINKIN (Yves), 2001, « La maîtrise visuelle de l'ordinaire » in *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain*, De Boeck, [1996], pp. 166-185.

**Contact :** [juliette.dalbavie@univ-lille.fr](mailto:juliette.dalbavie@univ-lille.fr)

UE 2 : Enjeux de la programmation culturelle (6 ECTS)

EC 1 : Enjeux de la programmation pluridisciplinaire

EC 2 : Analyse de la programmation : étude de cas

**Langue d'enseignement :** Français

**Volume horaire de travail personnel :** 15h

**Type d'enseignement :** CM et TD

**Volume horaire présentiel :** 45

**Intervenant.e :** François Debruyne

### **Descriptif :**

Le travail de programmation de spectacles vivants renvoie certes à une fonction professionnelle identifiée – programmer - tantôt occupée par une personne dont c'est l'activité unique – le/la programmeur.trice – ou principale lorsqu'elle est associée au poste de directeur.trice, tantôt diluée lorsqu'il n'y pas de poste dédié à cette activité. Dans tous les cas, il n'existe pas de formation pour devenir programmeur.trice, entendue comme professionnalisation reconnue à la fonction de programmation. Notre formation n'y échappe pas. Pour autant, nous pouvons tenter d'analyser les enjeux de la programmation, ce sera l'objectif de ce dispositif pédagogique expérimental. Ils concernent d'une part les équipes embarquées dans l'ensemble des activités liées à la programmation (compagnies, chargé.e.s de

production et/ou de diffusion, administrateur.trice, chargé.e des relations avec les publics, etc.). D'autre part, les enjeux de la programmation culturelle concernent les publics en tant que publics potentiels et qu'expérience collective.

Nous le ferons en premier lieu en tentant de comprendre où se situe la programmation dans l'ensemble de l'organisation socio-économique du secteur, dans « l'économie des singularités » du spectacle vivant. Dans un second temps, nous partagerons les enseignements de l'enquête menée par Catherine Dutheil-Pessin et François Ribac sur la programmation culturelle. Et, parallèlement, vous travaillerez en sous-groupe thématique à repérer les enjeux de la programmation à partir d'une problématique partagée.

Ce travail sur quelques thèmes choisis permettra la préparation d'une restitution au cours de laquelle chaque sous-groupe aura aussi pour mission de favoriser une discussion informée sur le thème investigué.

**Prérequis :**

Participer pleinement au dispositif

**Compétences visées :**

- Identifier, analyser et évaluer les enjeux de la programmation de spectacle vivant
- Être capable de discuter ces enjeux
- Comprendre le système relationnel et d'interdépendances qui structure le milieu professionnel du spectacle vivant

**Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** Analyse des enjeux de programmation sur un thème précis (travail menée d'octobre à janvier) et restitution orale fin janvier

**Seconde chance :** Retour écrit réflexif sur la thématique travaillée

**Bibliographie :**

Catherine Dutheil-Pessin & François Ribac, La Fabrique de la programmation culturelle, Paris, La Dispute, 2017.

Lucien Karpik, L'économie des singularités, Paris, Gallimard, 2007.

**Contact :** [francois.debruyne@univ-lille.fr](mailto:francois.debruyne@univ-lille.fr)

## **UE 3 : Enjeux de la production et de la diffusion du spectacle vivant (3 ECTS)**

EC 1 : Socio-économie des arts vivants

EC 2 : Logiques, dynamiques et métiers de la production et de la diffusion

**Langue d'enseignement :** Français

**Volume horaire de travail personnel :** 30h

**Type d'enseignement :** CM et TD

**Volume horaire présentiel :** 30h

**Intervenant.e :** Théâtre du Prisme : Capucine Lange, Arnaud Anckaert, Chloé Léon, Camille Lesturgeon, Christophe Durieux

### **Descriptif :**

Il s'agit ici de prendre la mesure des activités, des logiques et des enjeux de la production et de la diffusion du spectacle vivant. Pour ce faire, l'équipe de la compagnie Théâtre du Prisme propose de travailler un cas concret de création théâtrale, en suivant chacune des étapes qui vont de la création de l'œuvre à sa diffusion en salle, en passant par les différentes configurations possibles de travail au plateau (avec des comédien.nes, technicien.nes, chargé.e d'action culturelle parfois) et les différentes modalités de production. Cela commence avec un texte de théâtre à mettre en scène et cela se finit en allant voir le spectacle programmé dans une structure culturelle de la région. C'est aussi l'occasion de rencontrer l'ensemble des membres de l'équipe impliqués dans cette chaîne création-production-diffusion : directeur et directrice artistique, directeur technique, administratrice, chargée de production de tournée, chargée de communication.

**Prérequis :** Aucun

### **Compétences visées :**

- Connaître l'ensemble des activités requises pour la production et la diffusion dans le spectacle vivant
- Connaître les métiers et fonctions impliqués dans ce travail
- Développer une stratégie de production et de diffusion ajustée à l'œuvre et aux besoins de la compagnie
- Identifier et évaluer les enjeux de la création, production et diffusion de spectacle vivant

### **Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** 1 oral collectif (75% de la note finale) + 1 dossier collectif (15% de la note finale) . Nota bene : Si l'un.e des étudiant.e.s venait à ne pas s'investir



dans le travail de groupe ou si des difficultés relationnelles empêchaient le travail de groupe, celui-ci pourrait être recomposé et le/la ou les étudiant.e.s concerné.e.s se verrai(en)t amené.e.(s) par les enseignant.e.s à rendre des travaux individuels. En cas d'absence injustifiée aux séances, l'étudiant.e sera noté.e ABI en phase initiale d'évaluation.

**Seconde chance :** Elle consistera (selon les situations) à faire ou retravailler le dossier demandé en session initiale mais de manière individuelle cette fois. Pour les étudiant.e.s qui ne rendraient pas leur dossier dans les délais impartis lors de la phase initiale d'évaluation, l'évaluation de leur dossier en seconde chance sera soumise à une note plafond fixée à 12, par souci d'équité au regard de celles et ceux qui auraient été moyen.ne.s à leur premier rendu mais auraient respecté les modalités temporelles. Pour celles et ceux qui pourraient justifier de ne pas avoir rendu en première chance, ce principe de note plafond ne s'applique pas. Il n'y a pas de troisième chance

**Contact :** L'adresse mail de contact est donnée lors de la première séance

## OPTION 2 : Développement et actions culturelles dans les territoires (15 ECTS)

UE 1 : Problématiques du développement culturel dans les territoires (6 ECTS)

EC 1 : Enjeux sociaux et culturels des territoires

EC 2 : Recherche-action sur un territoire : diagnostic partagé

**Langue d'enseignement :** Français

**Type d'enseignement :** CM et TD

**Volume horaire présentiel :** 45h

**Intervenant.e :** Stéphanie Pryn

### **Descriptif :**

*Le dispositif pédagogique construit pour explorer les problématiques du développement culturel dans les territoires, comportant des moments de recherche, de lectures partagées, de travail de terrain, et d'écriture, structure particulièrement l'année des étudiant.es de l'option Intervenant DACT du parcours DTSV. En effet, ce temps de cours-enquête est assez engageant, du fait des relations engagées avec des partenaires professionnels et/ou des personnes et des collectifs rencontrés dans l'enquête // et d'un travail de terrain et de recherche conséquent.*

*Ce dispositif pédagogique de recherche exploratoire s'articule plus ou moins formellement et explicitement avec les autres enseignements (« relations avec les élus », « proximité et projets culturels », « sociologie de l'action culturelle », « nouvelles démarches », « questions interculturelles et mondialisation »..).*

*Cette articulation est pensée pour donner plus d'épaisseur à notre travail.*

*Elle doit permettre de construire des notions et des outils d'observation transférables avec lesquels vous pourrez vous mettre en route ensuite sur d'autres « territoires » que ceux que nous aurions explorés ensemble.*

*Elle permet ainsi de ne pas former chaque année des spécialistes du seul territoire étudié (telle année le bassin minier, telle autre le milieu rural au singulier trompeur, telle autre les quartiers en rénovation urbaine...); mais de se former collectivement, à des questionnements, des manières d'interroger, de discuter, de problématiques liées à des territoires et à des contextes contemporains, en situant aussi ce qui fait enjeux pour le secteur culturel et plus largement, pour les enjeux culturels.*

*La temporalité est chaque fois serrée et dense :*

*L'équipe enseignante travaille parfois avant la rentrée avec les partenaires d'un « lieu culturel », venu à notre rencontre ou que nous sommes allés voir et avec qui nous formulons le contenu d'une « convention » (formelle ou informelle) qui nous liera mais ne nous subordonnera pas dans nos questionnements.*

*Ou l'équipe attend la rentrée pour proposer de faire émerger avec le collectif étudiant une thématique sociétale (et telle année, un séminaire auquel nous assistons ensemble nous amène à faire du concept des « vulnérabilités capacitaires » (Cynthia Fleury) ou des « mondes abimés » (Marielle Macé) ou « la robustesse », une ligne de fuite - point de départ).*

*Accompagné.e.s bien sûr, vous serez maîtres d'œuvre dans la production des thématiques explorées, dans la production du travail de terrain, dans l'écriture. On vous accompagne. Mais vous êtes auteur.rices, et engagé.e.s dans une relation de responsabilité avec les personnes que vous rencontrerez au cours de ce travail.*

*Quelles qu'en soient ses formes, tout au long, c'est un processus de co-production des questionnements, des données et des propositions d'analyses, non exhaustives évidemment, sur des dimensions aussi diverses que les questions mémorielles, les représentations du territoire, les identités // identifications territoriales, les partenariats, les politiques locales, les droits culturels, le vivre-ensemble, la gouvernance... Habiter, s'alimenter, travailler...*

*Nous entendons les territoires de manière large, dans une perspective compréhensive et inductive, en cherchant à comprendre les perceptions, les vécus, les im.mobilités, les rapports aux lieux... les rapports de domination, les résistances, les alternatives... sans les définir a priori, en allant à la rencontre des personnes.*

*Nous sortons des lieux sectoriels culturels, en veillant à ne pas les perdre de vue.*

*Cela reste un temps d'apprentissage pour les étudiant.e.s (qui ne sont ni chercheurs, ni consultants), qui a chaque fois des limites (au regard de votre charge de travail par ailleurs, et de la temporalité courte et serrée pour un processus qui nécessiterait davantage de possibilités de recul, de maturation), mais qui est toujours réalisé avec engagement et souci éthique, d'une grande qualité, et enrichissant pour les uns et les autres. Même dans les difficultés*

*Au « final » donc, au terme des cinq mois du semestre, avec une attention constante tout au long à produire des bilans intermédiaires et à rester en contact entre vous et avec les personnes avec qui nous avons parlé, vous produisez un*

*travail de terrain et de recherche (entretiens, rencontres, observations, analyses de textes et d'autres expériences ailleurs...). A Fives, les étudiant.e.s ont aussi proposé un « diagnostic en marchant », une « balade urbaine ». Idée qui a été reprise et réalisée à Lomme. A Lille Sud, Oignies, Calais, Arras et Douai, les étudiant.e.s ont expérimenté des ateliers de cartographie participative sur les marchés par exemple.*

*Les cartographies pour produire des contre récits sont de plus en plus explorées.*

*Chaque fois, un rapport final est produit, qui restitue l'état de l'analyse du terrain, qui ouvre à des mises en perspective, à des décalages, à des comparaisons toujours, propose des pistes, déroule des fils parfois improbables... Les formes et écritures plurielles sont explorées (sons, images, dessins...). Et un moment d'échange, ouvert aux personnes rencontrées tout au long du travail de terrain (la liste étant négociée en maintenant nos exigences déontologiques relatives à la qualité des relations produites avec d'autres qu'eux), est organisé pour le commenter, le discuter, le partager.*

*Nous ne l'appelons « restitution » qu'avec réserves, car nous insistons sur le fait qu'il n'est qu'un moment dans un processus et non pas le « point final ».*

*Processus qui se poursuit souvent ensuite, pour chacun.e d'entre nous, par les mouvements qu'il aura provoqués et permis.*

*Processus parfois heurté, selon les contextes pour des raisons diverses, pour lequel il convient donc nécessairement et toujours d'adopter une posture réflexive et critique.*

**Prérequis :** Aucun

**Compétences visées :**

- Élaborer et expérimenter des démarches de recherche pour analyser les phénomènes sociaux et culturels en lien avec des questions relatives à l'action culturelle au sens très large (pas seulement sectoriel).
- Mettre en œuvre un travail de terrain, savoir l'analyser, dans des démarches partagées.
- Savoir créer les conditions du partage de ces recherches exploratoires.

**Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** L'évaluation porte sur le travail d'enquête collective, de recherche, de création, produit pendant les 15 semaines, aboutissant à une forme partageable et restituée (rapport, fanzine,...). Une première étape, premier rendu, mi-décembre, constituera la première note. L'étape finale, la seconde note. En cas d'absence injustifiée aux séances, l'étudiant.e sera noté.e ABI en phase initiale d'évaluation.

**Seconde chance :** Demande de réécriture du document rendu. Dans le cas où un.e étudiant.e ne réussirait pas à participer au travail collectif de manière satisfaisante; ou si des étudiant.e.s ne jouaient pas le jeu du collectif de travail, la note serait individualisée. Pour les étudiant.e.s qui ne rendraient pas leur dossier dans les délais impartis lors de la phase initiale d'évaluation, l'évaluation de leur dossier en seconde chance sera soumise à une note plafond fixée à 12, par souci d'équité au regard de celles et ceux qui auraient été moyen.ne.s à leur premier rendu mais auraient respecté les modalités temporelles. Pour celles et ceux qui pourraient justifier de ne pas avoir rendu en première chance, ce principe de note plafond ne s'applique pas. Il n'y a pas de troisième chance

**Contact :** [stephanie.pryen@univ-lille.fr](mailto:stephanie.pryen@univ-lille.fr)

UE 2 : Formes actuelles de l'action culturelle (6 ECTS)

EC 1 : Problématiques actuelles de l'action culturelle

EC 2 : Sociologie de l'action culturelle

**Langue d'enseignement :** Français

**Volume horaire de travail personnel :** 3h/semaine

**Type d'enseignement :** CM et TD

**Volume horaire présentiel :** 45h

**Intervenant.e :** Stéphanie Pryen

### **Descriptif :**

L'objectif est de poursuivre les objectifs visés déjà dans le cours de sociologie en M1, en thématisant cette fois davantage autour des enjeux contemporains du développement et de sa.ses déclinaison.s culturelle.s.

Nous explorerons les thématiques que vous aurez élaborées vous-mêmes, en groupe, à partir des problématiques qui sont les vôtres, en résonance (mais pas forcément terme à terme, nous le verrons ensemble) avec celles qui émergeront au fil du diagnostic partagé.

Un large thème subsumant tous les vôtres pourrait être: Habiter. La méthode sera celle de la lecture partagée de textes choisis par les groupes de travail, lus par tous, et commentés ensemble.

Les groupes pourront aussi travailler (mais pas nécessairement) en pensant les liens avec « nouvelles démarches », les professionnel.le.s invité.e.s éclairant autrement les enjeux que nous traitons ici sociologiquement, anthropologiquement, géographiquement, avec les sciences politiques...

**Mots clés :** vivre ensemble ; « ethnicité » ; « participation des habitants » ; enjeux mémoriels ; justice sociale ; enjeux de reconnaissance ; analyse de la diversité des territoires ; écologie politique ; rapports au vivant...

**Prérequis :**

Participer de manière active à chacune des séances (pour le travail de sa propre équipe ; et dans le travail des autres équipes).

Participer permet d'élaborer sa pensée et de la confronter aux autres, et par suite de l'affiner.

**Compétences visées :**

- Savoir chercher des textes de recherche en sciences sociales.
- Savoir créer les conditions de lecture critique partagée de ces textes (animer les séances).
- Mieux comprendre les concepts et phénomènes sociaux et culturels, en prises avec les enjeux de développement, territoires, « culture » au sens sectoriel et anthropologique.

**Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** Document écrit, par groupe. Parfois inclus dans ("tissé"avec) la forme qui est restituée pour la recherche exploratoire. Avec deux étapes de notation.

**Seconde chance :** Demande de réécriture individuelle.

**Bibliographie :**

FOURNIER Laurent Sébastien, BERNIE-BOISSARD Catherine, CROZAT Dominique, CHASTAGNER Claude, Développement culturel et territoires, Paris, L'Harmattan, 2010.

Auteurs souvent rencontrés :

Kevin Matz, Lionel Arnaud, Louis Assier-Andrieu, Catherine Foret, Franck Lepage, Virginie Milliot, Jean-Claude Passeron, Geneviève Zoïa, Jean-Michel Lucas, Yannick Sencébé, Alain Lefebvre, Jean-Pierre Garnier, Sylvie Tissot...

Les travaux de l'OPC, l'UFISC, le CAC

Baptiste Morizot, Nastassja Martin, Vinciane Despret  
Sébastien Thiéry, Augustin Berque

ET les articles que les étudiants mobiliseront au fil de leur recherche sur les problématiques choisies

**Contact :** [stephanie.pryen@univ-lille.fr](mailto:stephanie.pryen@univ-lille.fr)

UE 3 : Enjeux du travail avec les collectivités territoriales (3 ECTS)

EC 1 : Enjeux actuels des collectivités territoriales et

EC 2 : Relation et travail avec les élu.e.s

**Langue d'enseignement :** Français

**Type d'enseignement :** CM et TD

**Volume horaire présentiel :** 30h

**Intervenant.e :** Stéphanie Pryen

**Descriptif :**

L'enseignante a en charge de monter une programmation d'invitations, cherchant à faire varier des situations de travail, des statuts et postures, et des manières de s'engager,

Pour mettre en perspective, et parcourir des questionnements différents et parfois conflictuels, relatifs aux territoires :

- Des directeurices de services culturels dans des collectivités parfois avec leurs élu.es
- Des têtes de réseaux travaillant avec des collectivités (des associations promouvant l'ESS ou les droits culturels...)
- Des personnes travaillant avec et sur des territoires complexes, témoignant de leurs expériences professionnelles et engagées depuis la focale de leurs relations avec les élu.es des collectivités territoriales

**Prérequis :**

Assister aux rencontres.

Participer.

Faire vivre les rencontres.

**Compétences visées :**

- Savoir se repérer dans les relations entre les différents niveaux de responsabilités territoriales
- Mettre en perspective différentes postures et différents enjeux de rapports au politique

**Modalités d'évaluation :**

Ce cours n'est pas évalué mais la présence aux interventions est obligatoire.

**Contact :** [stephanie.pryen@univ-lille.fr](mailto:stephanie.pryen@univ-lille.fr)

## **BCC2 - Saisir et contribuer à des projets existants pour savoir se situer dans la diversité des mondes (3 ECTS)**

UE 1 : Problématiques contemporaines des projets culturels (3 ECTS)

EC 1 : Secteur culturel et transitions (ESS, droits culturels, écologie)<sup>5</sup>

**Langue d'enseignement :** Français

**Type d'enseignement :** CM

**Volume horaire présentiel :** 25h

**Intervenant.e :** Réjane Sourisseau

### **Volume horaire de travail personnel :**

Une dizaine d'heures : pour la préparation de l'oral et de l'écrit.

### **Descriptif :**

Ce module propose de s'intéresser aux chemins de la transition explorés par les acteurs du champ artistique et culturel dans le contexte de polycrise que connaît le monde contemporain, où l'enjeu n'est plus seulement de limiter les effets des actions humaines sur la Terre mais de faire face aux fluctuations induites notamment par le changement climatique.

Au-delà de simples ajustements à la marge, en dépit des résistances et des complexités de mise en œuvre, il s'agira d'étudier collectivement les valeurs, discours et actions des initiatives qui cherchent à déployer des approches plus systémiques : prenant en compte les contraintes écologiques, portant attention à la diversité culturelle et aux droits culturels, au genre et aux minorités ; des initiatives soucieuses de la qualité de relation aux personnes et au vivant, des conditions d'accueil et d'accompagnement des êtres en situation de vulnérabilité (précarité économique et sociale, exil...) à partir de leur « capacités »<sup>6</sup>, développant des logiques de solidarité, de réciprocité, de mutualisation ; reposant sur des démarches de co-construction avec les citoyens, les pouvoirs publics...

Des éclairages sur des concepts et penseurs-clés liés autour des problématiques d'écologie politique, d'économie sociale et solidaire sont apportés au « fil de l'eau » pour contextualiser ces initiatives, en saisir les fondements théoriques et les modes d'organisation.

### **Prérequis :**

Participation aux travaux en sous-groupe. Recours fréquent au principe de la classe inversée et à la méthode de l'arpentage.

---

<sup>5</sup> Dans la maquette ce cours apparaît sous le nom « Culture, ESS et utilité sociale »

<sup>6</sup> Développée par Amartya Sen, la notion de « capacités » invite à considérer la pauvreté au-delà des seuls aspects monétaires pour la penser en termes de liberté d'action et de capacité d'action.



**Compétences visées :**

- Capacité à observer, analyser, voire évaluer des projets culturels avec des « grilles de lecture » relevant de l'économie sociale et solidaire, des droits culturels, de l'écologie
- Capacité à bâtir des argumentations mêlant des sources scientifiques et professionnelles
- Développer sa connaissance du paysage des transitions et les réseaux correspondants

**Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** Un oral et un écrit

Oral : Mise en situation : présentation d'une initiative en binôme ou en trio (selon le nombre d'étudiant.es) face à un jury de financeurs

Écrit : L'écrit ne consiste pas à un contrôle de connaissance, mais à répondre à des questions appelant le développement d'une réflexion personnelle.

**Seconde chance** : Complément écrit individuel le cas échéant

**Bibliographie :**

Textes récents (exceptés ceux indiqués en italique) : Paul Ardenne, Gilles Clément, Nicolas Da Silva, Philippe Descola, Jean-François Draperi, Laurent Éloi, Cynthia Fleury, Geneviève Fontaine, Matthieu Grégoire, Olivier Hamant, Florence Jany-Catrice, Jean-Louis Laille, Catherine Larrère, Marielle Macé, *Marcel Mauss*, Alexandre Monnin, Baptiste Morizot, Timothée Parrique, Marie Preston, Bénédicte Ramade, Juliette Rousseau, *Amartya Sen*, Nephtys Zwer, etc.

Ressources audio et vidéos (extraits de films, podcasts)

Ressources professionnelles récentes : rapports d'activités, notes d'analyse, livres blancs, rapports d'étude, etc.

**Contact :** [rejane.sourisseau@univ-lille.fr](mailto:rejane.sourisseau@univ-lille.fr)

## EC 2 : Nouvelles démarches

**Langue d'enseignement :** Français

**Volume horaire de travail personnel :** 8h

**Type d'enseignement :** CM et TD

**Volume horaire présentiel :** 25h

**Intervenant.e :** Stéphanie Pryn

### **Descriptif :**

Il s'agira de repérer et d'interroger les mouvements contemporains qui traversent le secteur des arts, de la culture et des politiques locales.

Les séances s'organisent autour d'interventions de professionnel.les choisi.es pour le projet qu'iels incarnent et en fonction d'une problématique plus large, en lien avec le parcours DTSV. En fonction d'un calendrier qu'il faudra remplir collectivement, les différentes séances seront organisées par les étudiant.es, en groupes de travail. Les interventions des professionnel.les sont envisageables comme conférences-débats à l'université, et/ou visites sur les lieux de leur activité.

Travailler ensemble à faire émerger les thématiques de travail possibles. Qu'est ce qui aujourd'hui semble faire question dans les mondes de la culture, des territoires, des arts ?

Quelles démarches, quels projets, semblent faire sens aujourd'hui ? Quels projets interrogent particulièrement les pratiques contemporaines ? Quels acteurs semblent renouveler certains questionnements ? En fonction de quel point de vue (esthétique, social, économique, culturel, rapports au vivant) ?

Le chemin idéal est celui qui fera émerger une problématique pour se demander ensuite quel projet particulier pourra nous aider à penser cette problématique. Certains chemins peuvent se faire dans l'autre sens : on connaît un projet qui semble significatif ; et pour lequel on cherchera à saisir la problématique qu'il met en jeu. Mais le premier chemin est à garder en tous les cas en tête, pour éviter le risque de voir défiler une jolie collection de projets juxtaposés les uns aux autres, sans traiter de questionnements transversaux. Ce sont bien des problématiques qui doivent guider la réflexion.

**Prérequis :** S'engager dans les travaux des groupes.

**Compétences visées :** Savoir identifier les enjeux des secteurs et des mondes et leurs transformations contemporaines ; savoir identifier les personnes porteuses de projets et/ou d'études et/ou d'engagements qui sauront entrer

en dialogue avec nous ; savoir créer et animer les conditions d'une rencontre avec elles

**Modalités d'évaluation :**

Ce moment n'est pas évalué ; mais l'engagement pour la réalisation du programme de rencontres est une condition fondamentale pour la bonne réussite de ce temps de formation.

**Contact :** [stephanie.pryen@univ-lille.fr](mailto:stephanie.pryen@univ-lille.fr)

## EC 3 : Proximité et projets culturels

**Langue d'enseignement :** Français

**Type d'enseignement :** CM

**Volume horaire présentiel :** 20h

**Intervenant.e :** Florène Champeau

### **Volume horaire de travail personnel :**

Quasiment aucun hormis quelques lectures, c'est la participation à l'ensemble des séances qui forme aux problématiques de la proximité.

### **Descriptif :**

Quels sont les enjeux de la proximité pour les projets culturels ? Comment la prise en compte de cette question interroge-t-elle les projets culturels et la façon dont on les pense, les conçoit et les évalue ?

La notion de proximité recoupe des réalités multiples et complexes. Si elle admet de nombreuses dimensions - géographique, relationnelle, cognitive, institutionnelle... - la proximité se situe également à la croisée d'enjeux et de référentiels transversaux qui englobent voire dépassent la question culturelle : droits culturels, agenda 21 et développement durable, démocratie locale, politique de la ville... La proximité s'illustre également par la recherche et l'expérimentation de nouvelles modalités relationnelles : quelle(s) place(s), quel(s) rôle(s) donnés aux habitant.e.s, aux actrices et acteurs locaux au sein d'un projet culturel ? Elle conduit ainsi à poser la question de la participation, de la gouvernance et à engager une réflexion sur nos pratiques et postures professionnelles.

Ainsi, que peut-on penser et mettre en place pour expérimenter une démarche de proximité en acte dans le cadre d'un projet culturel ?

En adéquation avec la problématique dont il fait l'objet, cet enseignement se veut un espace collaboratif de questionnements, d'échanges et d'expérimentations où le fond et la forme tenteront de se répondre. Pour ce faire, il sera proposé aux étudiant.e.s des réflexions à partir de ressources diverses (enquêtes menées par des professionnel.le.s, études sociologiques et anthropologiques, livres blancs, carnets de bords et traces de restitutions de projets...) mais également des méthodes collectives de partage d'expériences, de connaissances et d'analyse sur lesquels ils et elles pourront s'appuyer lors de rencontres avec des équipes de professionnel.le.s intéressé.e.s par la question de la proximité.

**Prérequis :** Aucun

**Compétences visées :**

- Comprendre et analyser la complexité des enjeux liés à la question de la proximité pour les projets culturels ;
- Être capable de concevoir des projets culturels prenant en compte la question de la proximité ;
- Savoir penser et développer des postures et des méthodes favorisant la proximité.

**Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** 2 notes. L'une collective correspondant à la participation active et pertinente à un temps de travail avec une structure culturelle du territoire autour d'une problématique professionnelle de proximité qu'elle rencontre, l'autre individuelle consistant en un compte-rendu analytique de quelques pages de la façon dont il est possible de penser un projet culturel de proximité

**Seconde chance :** Rendu à retravailler. Présence obligatoire sinon l'étudiant.e est considéré.e comme défailant.e.

**Bibliographie :**

ARNSTEIN Sherry, A Ladder of Citizen Participation, JAIP vol. 35 n° 4, 1969

BACQUE Marie-Hélène et BIEWENER Carole, L'empowerment, une pratique émancipatrice ?, La Découverte Poche/Sciences humaines et sociales, 2015

CRIC, Les projets insertion culture, petit guide pratique et concret pour les inventer, 2018

DHEE Amandine, Les Saprophytes, urbanisme vivant, La Contre-Allée, 2017

LE BOULCH' Gaël, Approche systémique de la proximité : définitions et discussion, III Journées de la Proximité, 2001

HART Roger, Ladder of Participation, Children's Participation : From Tokenism to Citizenship, Centre de recherche Innocenti, Unicef, 1992

LE PAVE, Le Projet, Le cahier du Pavé N°1

NONJON Magali, Les usages de la proximité dans le champ participatif, Politix N°70, 2005

RANCIERE Jacques, Le Maître ignorant, cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle, 10/18 Faits et Causes, 2004

**Contact :** [florene.champeau@univ-lille.fr](mailto:florene.champeau@univ-lille.fr)

**BCC 3 : Ajuster son action aux situations professionnelles, aux environnements administratifs, organisationnels politiques (3 ECTS)**

UE 1 : Environnement politique, administratif et organisationnel (3 ECTS)

EC 1 : Emploi culturel et métiers du DAC

Langue d'enseignement : Français

Volume horaire de travail personnel : Aucun

Type d'enseignement : TD

Volume horaire présentiel : 0h

Intervenant.e : Aucun

### **Descriptif**

Ce cours n'est pas dispensé cette année.

### **Modalités d'évaluation**

Session initiale : Cet élément constitutif est neutralisé.

## Présentation des enseignements

Master Culture et Communication – 2<sup>nd</sup> année

Semestre 4 (Tronc commun)

Descriptif du programme

<b>BCC5 - Préparer, questionner et orienter son parcours professionnel – 30 ECTS</b>
Choix d'option de parcours professionnel – 30 ECTS
<b>Option 1 – Parcours professionnel dans les secteurs culturels et médiatiques – 30 ECTS</b>
UE 1 – Missions professionnelle autonomes – 9 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Mission professionnelle autonome : stage</li></ul>
UE 2 –Mémoire de stage– 12 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Mémoire de stage</li></ul>
UE 3 –Mise en perspective des expériences et projet professionnel – 9 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en perspective des expériences et projet professionnel</li></ul>
<b>Option 2 – Parcours professionnel dans la recherche en Sciences Humaines et Sociales – 30 ECTS</b>
UE 1 – Enquête en Sciences Humaines et Sociales – 6 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Enquête</li></ul>
UE 2 – Mémoire de recherche – 18 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Mémoire de recherche</li></ul>
UE 3 – Séminaire thématique – 6 ECTS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Séminaire thématique – 45H</li><li>• Fabrique de la recherche en SIC – 18H</li></ul>

**BCC 5 : Préparer, questionner et orienter son parcours professionnel (30 ECTS)**  
**Choix d'une option de parcours professionnel (30 ECTS)**  
**OPTION 1 : Parcours professionnel dans les secteurs culturels et médiatiques (30 ECTS)**

UE 1 : Missions professionnelle autonomes (9 ECTS)

EC 1 : Mission professionnelle autonome : stage

**Type d'enseignement :** stage

**Intervenant.e :** Tuteur.rices membres de l'équipe pédagogique

**Descriptif :**

Il s'agit ici de la mission du stage à proprement parler. Elle est encadrée par un.e tuteur.rice dans la structure qui accueille le stage, donne lieu à une projection dans le temps (retroplanning) au début du stage et elle permet de s'approprier tout ou partie d'un type d'activité dans le secteur culturel (médiation et relation avec les publics, action culturelle, coordination d'un projet de territoire, production, administration, etc.).

**Prérequis :** Aucun

**Compétences visées :**

- Capacité à mener à bien une mission en relative autonomie, qui correspond à un type d'activité professionnelle dans le secteur culturel
- S'intégrer dans une équipe professionnelle
- Développer son autonomie dans le travail

**Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** De février à août, évalué lors de la soutenance, en concertation avec le.la tuteur.ice qui encadre le stage dans l'entreprise qui accueille le stage.

**Seconde chance :** En septembre

- a) si le mémoire de stage est insuffisant pour donner lieu à soutenance et requiert une réécriture ou plus tard
- b) si le stage a dû être arrêté, en particulier si la mission de stage n'a pu être réalisée

**Contact :** Les questions en rapport avec le stage peuvent être posées en amont aux directeur.rices d'études de la formation



UE 2 : Mémoire de stage (12 ECTS)

EC 1 : Mémoire de stage

**Langue d'enseignement :** Français

**Volume horaire de travail personnel :** 50h

**Type d'enseignement :** TD

Intervenant.e : Tuteur.rices membres de l'équipe pédagogique

**Descriptif :**

Le mémoire de stage est préparé tout au long du stage (Cf BBC3/UE 2 Mise en perspective des situations professionnelles). Il intègre de manière obligatoire une première grande partie dénommée « Analyse de la structure » (dont les attendus ont été travaillés dans le cadre du cours Préparation au stage au semestre 3), dont une première mouture aura été discutée avec le.la responsable du stage dans le master, ainsi que deux autres parties qui analysent l'activité dans laquelle s'intégrait la mission de stage, la problématisent et la mettent en perspective à partir de ressources en sciences humaines et sociales

**Prérequis :** Aucun

**Compétences visées :**

- Capacité à analyser les situations professionnelles
- Capacité à problématiser les activités dans les mondes de la culture
- Capacité à trouver les ressources pertinentes pour ce faire

**Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** Le document final du mémoire de stage est envoyé au plus tard 10 jours avant la soutenance organisée dans la première semaine de septembre et doit être finalisé du point de vue formel (corrections orthographiques et syntaxiques, formalisations ajustées au propos, formes énonciatives qui permettent d'indiquer le sens du contenu, etc.)

**Seconde chance :** en septembre

a) si le mémoire de stage est insuffisant pour donner lieu à soutenance et requiert une réécriture ou plus tard

b) si le stage a dû être arrêté, en particulier si la mission de stage n'a pu être réalisée

**Contact :** Adresse mail de votre tuteur.rice

UE 3 : Mise en perspective des expériences et projet professionnel (9 ECTS)

EC 1 : Mise en perspective des expériences et projet professionnel

**Langue d'enseignement :** Français

**Volume horaire de travail personnel :** 30h

**Type d'enseignement :** TD

**Intervenant.e :** Tuteur.rices membres de l'équipe pédagogique

**Descriptif :**

Il s'agit ici du travail de suivi et de mise en perspective de l'expérience du stage. Il concerne d'une part, sur le temps du stage lui-même, tout le travail de documentation, de recueil d'informations auprès de l'équipe professionnelle accueillant le stage et/ou des instances associatives, de repérage des ressources diverses pour l'analyse (rapports de stage, budgets, dossiers de subvention, compte-rendus de CA, ressources en SHS, etc.), en particulier pour « l'analyse de la structure », dont une première mouture à retravailler est attendue à mi-parcours du stage. D'autre part, il renvoie au suivi du stage en lien avec le.tuteur.ice membre de l'équipe pédagogique du master : il s'agit à la fois de la tenir au courant de l'évolution des activités dans le stage, de lui envoyer les documents de suivi et de lui soumettre la première mouture de l'analyse de la structure comme les premières pistes de problématisation (sous les modalités pratiques à définir avec elle.lui).

**Prérequis :** Aucun

**Compétences visées :**

- Capacité à décrire des situations professionnelles, leurs environnements, leurs outils et leurs acteur.ices
- Capacité à analyser les situations professionnelles et à repérer leurs enjeux
- Capacité à les mettre en perspective

**Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** Suivi tout au long du stage de février à août

**Seconde chance :** en septembre

- a) si le mémoire de stage est insuffisant pour donner lieu à soutenance et requiert une réécriture ou plus tard
- b) si le stage a dû être arrêté, en particulier si la mission de stage n'a pu être réalisée

**Contact :** Adresse mail de votre tuteur.rice

## **OPTION 2 : Parcours professionnel dans la recherche en Sciences Humaines et Sociales (30 ECTS)**

UE 1 : Enquête en Sciences Humaines et Sociales (6 ECTS)

EC 1 : Enquête

**Langue d'enseignement :** Français

**Volume horaire de travail personnel :** 420h

**Type d'enseignement :** TD

**Intervenant.e :** Encadrant.es membres de l'équipe pédagogiques

### **Descriptif :**

Les étudiant.es sont amené.es à conduire une recherche sur un sujet libre, ils et elles sont accompagné.es pour développer une méthodologie adaptée au sujet et à leur cadrage théorique au sein des méthodologies qualitatives des sciences sociales.

**Prérequis :** Aucun

### **Compétences visées :**

- Élaborer une méthodologie ajustée à un sujet et un cadre théorique, mettre en œuvre les méthodes qualitatives propres aux sciences sociales.
- Développer une posture réflexive.

### **Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** Écriture de point d'étape régulier à l'encadrant.e

**Seconde chance :** Reprise et écriture d'une synthèse du travail engagé

**Contact :** Adresse mail de l'encadrant.e

UE 2 : Mémoire de recherche (18 ECTS)

EC 1 : Mémoire de recherche

**Langue d'enseignement :** Français

**Volume horaire de travail personnel :** 60h

**Type d'enseignement :** TD

**Intervenant.e :** Encadrant.es membres de l'équipe pédagogiques

**Descriptif :**

Le mémoire de recherche est préparé tout au long de l'année de M2 avec un point d'étape à la fin du S3. Les étudiant.es sont accompagné.es dans la construction de leur écrit, la problématisation et la construction de l'armature théorique dont doit rendre compte leur mémoire.

**Prérequis :** Aucun

**Compétences visées :** Maîtriser et appliquer les normes de l'écriture scientifique en sciences sociales.

**Modalités d'évaluation**

**Session initiale :** Écrit et soutenance

**Seconde chance :** Reprise du travail d'après les commentaires

**Contact :** Adresse mail de l'encadrant.e

UE 3 : Séminaire thématique (6 ECTS)

EC 1 : Séminaire thématique et

EC 2 : Fabrique de la recherche en SIC

**Langue d'enseignement :** Français

**Volume horaire de travail personnel :** 30h

**Type d'enseignement :** TD

**Volume horaire présentiel :**

**Intervenant.e :** Émilie Da Lage et François Debruyne

**Descriptif :**

Le séminaire thématique permet de maintenir la recherche comme activité collective, de proposer des outils méthodologiques et théoriques aux étudiant.es et de les initier à la fois au format « séminaire » et aux problématiques disciplinaires du laboratoire Geriico auquel le master est adossé. En plus des séances de travail propre au master, Les étudiant.es ont à choisir des séances dans le programme du séminaire doctoral du laboratoire. Le séminaire est également le lieu de discussion de l'orientation éventuel dans les métiers de la recherche

**Prérequis :** Aucun

**Compétences visées**

- Partager une démarche de recherche
- Contribuer à une dynamique collective

**Modalités d'évaluation :**

**Session initiale :** Reprise et bilan collectif

**Seconde chance :** Synthèse écrite

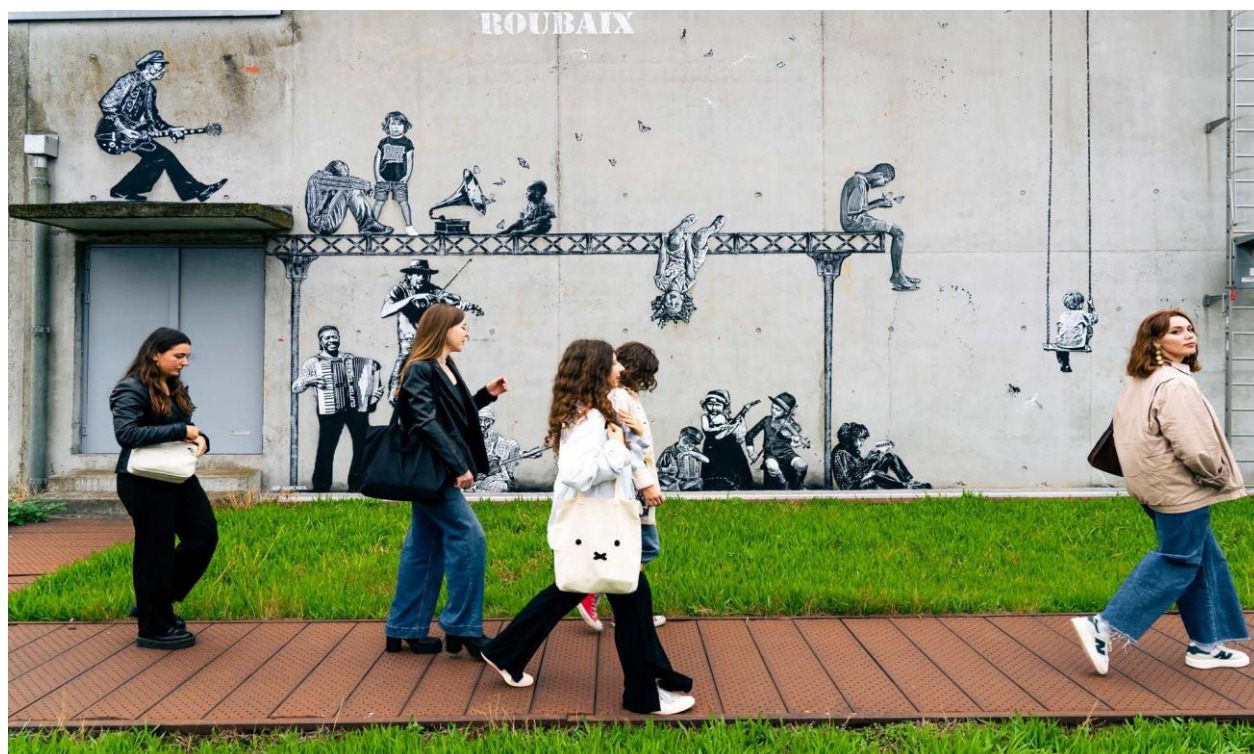
**Contact :**

[emilie.da-lage@univ-lille.fr](mailto:emilie.da-lage@univ-lille.fr);

[francois.debruyne@univ-lille.fr](mailto:francois.debruyne@univ-lille.fr)

# FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET DES TERRITOIRES

FASEST.UNIV-LILLE.FR  
UNIVERSITÉ DE LILLE  
CAMPUS PONT DE BOIS



## Secrétariat pédagogique

**Justine Hudelle**

03 62 26 96 87

[master1-culture@univ-lille.fr](mailto:master1-culture@univ-lille.fr)

**Alex-Gabryel Derache**

03 20 41 60 25

[master2-culture@univ-lille.fr](mailto:master2-culture@univ-lille.fr)

Bâtiment B - bureau B3 -227

## Responsables de la formation

**François Debruyne**

[francois.debruyne@univ-lille.fr](mailto:francois.debruyne@univ-lille.fr)

**Stéphanie Pryen**

[stephanie.pryen@univ-lille.fr](mailto:stephanie.pryen@univ-lille.fr)

**Élodie Sevin**

[elodie.sevin@univ-lille.fr](mailto:elodie.sevin@univ-lille.fr)



Fa.SEST.u.lille



Faculté des sciences  
économiques sociales  
des territoires



Fasest u